

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement :

- Le PUCA qui a financé cette étude.
- Bénédicte FROMENT et Lucie FAZILLEAU de l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université François-Rabelais de Tours pour leur soutien dans la réalisation de ce travail et particulièrement pour la partie statistique. Ainsi que Laurent NOWIK, directeur de l'Observatoire de la Vie Etudiante.
- Marie-Laure BERNON, Cyril BLONDEL, Claire BODENREIDER et Lucie FAZILLEAU pour la réalisation des entretiens.
- Françoise TREGUER pour son accompagnement dans les aspects administratifs.
- Tous les ENQUÊTÉS qui ont bien voulu accorder leur temps et leur parole.

Sommaire

Introduction	5
Partie 1 – Les étudiants, la ville, le logement	18
Chapitre 1 – Des étudiants, une ville	20
1. Tours : une ville universitaire	20
1.1. L’université François-Rabelais : une histoire récente	20
1.2. Une université multisite	21
1.3. L’enjeu de l’attractivité de l’établissement	25
2. Tours : une ville étudiante	26
2.1. Constat statistique	26
2.2. Une ville vécue en pointillé : une connaissance partielle de l’espace urbain	29
2.3. Portrait social des étudiants	32
Chapitre 2 – Le marché du logement étudiant : offre et pratiques	34
1. L’offre de logement	34
1.1. Une offre diversifiée	34
1.1.1. <i>Les logements dédiés aux étudiants</i>	34
1.1.2. <i>Les logements non spécifiquement dédiés aux étudiants</i>	37
1.2. Un marché équilibré	38
2. Les logements occupés par les étudiants	41
2.1. Les conditions générales du logement des étudiants de première et de quatrième année	42
2.1.1. <i>La décohabitation</i>	42
2.1.2. <i>Les types de logement</i>	45
2.1.3. <i>Le mode de logement</i>	46
2.2. Les attentes étudiantes en matière de logement	47
2.2.1. <i>La place des parents dans le choix</i>	47

2.2.2. <i>La satisfaction à l'égard du loyer</i>	48
2.2.3. <i>Le choix de la localisation du logement</i>	53
2.2.4. <i>La taille du logement</i>	58
Partie 2 – Vivre le logement	64
Chapitre 3 – L'appropriation du logement	66
1. La dimension du provisoire	66
2. Installation minimale pour logement provisoire ?	70
2.1. L'installation et la décoration : une attention partagée	70
2.2. Aller au plus vite ou faire « <i>petit à petit</i> »	74
2.3. L'aménagement stable ou à géométrie variable	75
2.4. L'appropriation à plusieurs : des efforts de composition	78
Chapitre 4 – Le logement comme révélateur du rapport à soi et aux autres	82
1. L'entrée dans la vie étudiante et l'arrivée dans la ville universitaire : « l'épreuve de la personnalité » (Dubet, 1994)	82
2. Le logement : un lieu pour les différents « soi »	85
2.1. Travailler dans son logement	87
2.2. Recevoir dans son logement	88
2.3. Le logement : le lieu de l'intimité et du repos	90
2.4. Les chez soi de l'étudiant	93
Conclusion	96
Références bibliographiques	100
Annexes	106

Introduction

« *Le cocon est important pour que le papillon s'envole* »

(Olivia, 23 ans, M1 de philosophie)

Les évolutions du système universitaire français

La France a connu ces dernières années un contexte de massification de l'enseignement supérieur, dont on voit les prémices dès la fin des années 50 (Fischer, 2000). Avec des rythmes différents selon les périodes, les effectifs d'étudiants n'ont cessé d'augmenter ces cinquante dernières années pour atteindre un effectif en 2008-2009 de 2 232 000 jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur, dont 1 383 900 étaient inscrits à l'Université (avec IUT) soit 62% de l'effectif total. Les autres étudiants représentaient les sections de techniciens supérieurs (STS) : 234 200 (10,5%) ; les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) : 78 100 (3,5%) ; les écoles d'ingénieur : 114 400 (5,1%) ; les écoles de commerce : 100 600 (4,5%) ; ...¹ Au début des années 1960, les effectifs des facultés atteignaient le chiffre de 215 000 étudiants. La seule comparaison de ces deux effectifs distants d'une cinquantaine d'années suffit à mesurer les fortes mutations qu'a connues l'Université française sur cette période. Le nombre des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur a ainsi explosé dans les années 60 (Fischer, 2000). Entre 1962 et 1968, ce chiffre a été multiplié par deux. De l'ordre de 215 000 en 1960-1961, les inscrits en facultés étaient au nombre de 500 000 en 1967-1968. Depuis, la hausse des effectifs ne s'est pas démentie (sauf ces dernières années²) pour atteindre ce chiffre 2 230 000 jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur.

¹ Source Insee

² Le nombre des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2008 montre une stabilisation des effectifs après deux années de baisse (-1% en 2007 et -1,3% en 2006). La situation est contrastée selon les types d'établissement. Si les écoles privées tirent leur épingle du jeu et demeurent attractives (écoles d'ingénieur, école de commerce), les premières inscriptions à l'Université sont toujours en baisse.'

Il ne s'agit pas ici d'analyser finement ces chiffres dans une perspective historique¹ mais d'en partir pour comprendre le contexte de l'Université de masse d'aujourd'hui. Cette multiplication rapide des effectifs révèle le rôle que joue cette institution pour les jeunes et leur famille.

Plusieurs raisons conjuguées expliquent cette « explosion démographique ». La conjoncture démographique en rend compte en partie ; les générations de l'après deuxième guerre mondiale étaient plus nombreuses. Mais cette explication ne suffit pas à rendre compte de la situation d'aujourd'hui. Les effectifs actuels révèlent surtout une « poussée de la scolarisation ainsi qu'un allongement des études qui prolonge et amplifie les évolutions intervenues dans l'enseignement secondaire » depuis les années 90 (Fischer, 2000). Cette évolution a accompagné une demande de plus en plus forte de qualification, dans un pays où le diplôme est sacralisé et souvent appréhendé comme une protection contre le chômage. Cette évolution a été accompagnée par une politique volontariste de l'Etat, montrant que « le choix politique implicite, puis explicite à partir de 1984, d'une Université de masse ne fit qu'entériner une évolution en tentant de répondre à la pression sociale (Fischer, 2000, p.483) ». Le lancement en 1990 du plan U 2000, qui avait pour objectif de faire face à une forte croissance des effectifs étudiants, a mis en place « une nouvelle géographie universitaire » et a changé « les relations que les universités entretenaient avec leur territoire d'implantation en les enracinant, plus qu'auparavant, dans le milieu local » (p.489). Le but était explicitement de rééquilibrer la présence de l'enseignement supérieur sur le sol national afin de désengorger la capitale et créer un maillage universitaire dans les villes moyennes de l'Hexagone.

Au-delà de l'aspect quantitatif, ce phénomène de massification révèle aussi une transformation qualitative de la population étudiante. Depuis longtemps, les chercheurs qui s'intéressent à la vie étudiante ont conclu à l'impossibilité de dresser un portrait de « l'étudiant moyen », tel que l'a titré Olivier Rey (« L'étudiant moyen n'existe pas ») dans son article « 1987-1997 : la France redécouvre ses universités » (2009). S'appuyant sur les travaux d'Olivier Galland (1995), de Valérie Erlich (1998) mais aussi de François Dubet (1994), l'auteur reprend les propos de ce dernier pour conclure : « combien il est devenu difficile de définir l'étudiant des années 1990 dans la mesure où aucun type idéal n'a succédé à celui de l'Héritier ». En effet, « quand se croisent la diversité du monde étudiant et la

¹ Il faudrait souligner par exemple que cette croissance des effectifs est inégale selon les disciplines universitaires. Pour un développement de ces questions, voir Fischer, 2000.

diversité de l'offre universitaire, il se forme un univers d'autant plus complexe que l'un et l'autre de ces ensembles ne se recouvrent pas nécessairement pour former des types d'étudiants nettement identifiables » (p.530).

La massification de l'enseignement supérieur et l'enracinement des nouvelles universités dans le milieu local ont ainsi permis l'entrée à l'université de nouveaux types de jeunes : les évolutions majeures les plus visibles étant l'accroissement quantitatif de la proportion des femmes présentes dans l'enseignement supérieur mais aussi des jeunes issus de milieux populaires. Comme le note Valérie Erlich (1998), la conjonction de ces deux phénomènes permet de montrer que la sur-scolarisation des filles dans l'enseignement supérieur depuis le début des années 1980 est en partie le fait des filles des classes populaires. Pour Michel Euriat et Claude Thélot (1995), on peut parler d'une réduction des inégalités d'accès à l'Université. Si, au début des années 60, les chances des enfants d'ouvriers d'être présents à l'Université est 28 fois moins importante que les enfants de cadres supérieurs, cet écart s'est réduit à 7 fois moins de chance en 1992. « Près de 15% des étudiants inscrits dans les filières générales universitaires sont aujourd'hui issus du milieu ouvrier contre 6% au début des années soixante ».

Il reste que les enfants des milieux supérieurs sont surreprésentés dans l'enseignement supérieur en référence à leur représentativité dans la société. « Au total, la moitié des jeunes d'une génération accède à l'enseignement supérieur à la rentrée suivant leur réussite au baccalauréat ou, pour certains, un an plus tard. Ce taux varie de plus de 80 % pour les enfants d'enseignants et de cadres supérieurs à 40 % pour les enfants d'ouvriers. Seul un enfant d'inactifs sur quatre accède à l'enseignement supérieur » (Afsa, 2009). Cette surreprésentation se retrouve surtout dans les filières d'enseignement les plus prestigieuses comme les classes préparatoires aux grandes écoles et les filières de santé. Les enfants d'origine sociale populaire sont donc sous-représentés sauf en IUT et STS où ils sont 42% et 53% des effectifs. La longueur du cursus varie aussi selon le milieu social d'origine : les enfants des milieux les moins aisés ayant des trajectoires souvent plus courtes.

Si la population étudiante s'est nettement modifiée dans sa composition sociale, elle s'est aussi très largement féminisée jusqu'à ce que le taux de scolarisation des femmes dépasse globalement celui des hommes depuis 1983 : 51% (Erlich, 1998). En 2005, la part prise par les femmes dans l'enseignement supérieur représentait 55% contre 45% pour les hommes (OVE, 2007). Mais là encore, les inégalités demeurent : les femmes sont minoritaires

dans les filières scientifiques. La durée de leurs études est aussi, en moyenne, moins longue puisque les femmes sont moins nombreuses que les hommes à être inscrites en doctorat, toutes filières confondues (46%).

La jeunesse étudiante

Cette massification de l'enseignement supérieur est également soutenue par une prolongation des études, qui pour certains chercheurs révèlent une véritable prolongation de la jeunesse. Cette expression a été utilisée par Olivier Galland dès 1993 qui montrait déjà la tendance des jeunes à reporter des événements définis comme des étapes du passage à la vie adulte: le départ de la maison parentale, l'entrée dans la vie professionnelle et la formation d'un couple. Chacun de ces moments permet la réalisation de certaines indépendances – résidentielle, économique, familiale- qui aboutissent, à terme, à définir le rôle social d'adulte. Tous les travaux inscrits dans cette perspective notent une transformation du calendrier –les événements sont vécus plus tardivement- et de l'agencement des étapes entre elles.

Dans cette perspective, le cheminement moderne vers l'âge adulte est considéré que comme flou laissant les individus aux prises avec des incertitudes statutaires importantes, des situations d' « entre-deux », « dont la définition ne relève ni tout à fait des rôles adultes, ni tout à fait des rôles adolescents » (Galland, 1993, p. 16). L'objectif des jeunes reste toujours, dans ces travaux, de se construire une identité d'adulte qui serait stable, cohérente. Les « incertitudes » de la jeunesse ne peuvent et ne doivent être que transitoires; qu'elles aient été choisies -volonté délibérée de repousser certains engagements, familiaux notamment, afin de profiter de sa jeunesse- ou subies -à l'inverse, difficulté à réaliser certains engagements notamment du fait d'une insertion professionnelle difficile. La spécificité de la jeunesse n'est ici pas évoquée : le sens des « incertitudes » pour l'acteur lui-même n'est pas pris en compte (Cicchelli, 2001).

Les travaux, contribuant à l'analyse du processus d'individualisation, relancent les problématiques sur la jeunesse et sur l'âge adulte. Comme le rappelle François de Singly (2008), ce processus est devenu une dimension centrale des sociétés modernes. « L'individu doit idéalement parvenir à se définir par lui-même, à ne plus dépendre avant tout de ses appartenances héritées » (p.5). L'auteur précise que « la jeunesse n'échappe pas à ce mouvement général de valorisation de l'indépendance et de l'autonomie » (p.6) et qu'à cette période de la vie, « le processus d'individualisation consiste à pouvoir prendre seul des décisions qui concernent sa vie » (p.7). La notion centrale est celle d'autonomie vue comme la capacité d'un individu à se donner sa propre loi, à être le pilote de sa vie. L'indépendance

décrit un individu fonctionnant « sur le mode de l'autosuffisance (disposant) de ressources propres qui le rendent indépendant des autres » (de Singly, 2000). Dans le cas des jeunes aujourd'hui, ces deux dimensions, autonomie et indépendance, sont souvent dissociées. Ces derniers peuvent se concevoir autonomes sans pour autant avoir les ressources nécessaires, notamment économiques, pour être totalement indépendants de leurs parents. L'acquisition de l'autonomie personnelle est alors comprise comme un processus, l'enfant devenant progressivement lui-même grâce à l'aide de ses proches¹. On touche ici au paradoxe de la condition juvénile : les jeunes sont soumis à l'injonction de la construction de soi tout en étant (et en voulant être) épaulés, restant ainsi dans des situations doubles : *et* dépendants *et* autonomes. Pour Cécile Van de Velde, « la jeunesse ne peut être envisagée uniquement comme une catégorie d'observation dont la durée varie au gré des mouvements de ses indicateurs frontières, mais également et surtout comme un processus fondamentalement évolutif d'individuation » (2008, p.4).

Contrairement aux travaux précédents qui envisagent la période de la jeunesse par la négative – les jeunes ne seraient " *ni* adultes, *ni* adolescents "-, ces recherches se penchent sur les tiraillements auxquels sont confrontés les jeunes et sur leur gestion de cette double inscription ; ce qui conduit à définir l'âge plutôt comme le résultat d'une construction de l'identité des acteurs que comme une variable indépendante dont les effets seraient posés *a priori*.

En France, l'intégration sociale est dominée par l'enjeu des études et du premier emploi, ce que Cécile Van de Velde (2008) appelle la logique du placement. C'est une « conception ternaire des trajectoires : études non-salariées, période d'insertion, puis accès à l'emploi » qui participe de cette logique de placement et d'affirmation des choix précoces et fortement déterminants. Cette logique est donc elle-même en tension avec cette autre qui prône l'autonomie et la révélation de soi, tension que François Dubet définit comme « l'épreuve juvénile ». Ainsi, « alors que l'incertitude de la jeunesse peut être perçue comme l'extension du règne de la liberté et de l'authenticité personnelle », dans le même temps, « l'emprise de l'école et de la formation accentue le règne de la performance, de la mise à l'épreuve de soi, de l'accumulation de diverses formes de capitaux personnels capables d'assurer l'entrée dans la vie active en position favorable » (Dubet, 2004).

¹ Très tôt, les enfants demandent à être reconnus dans leur individualité propre, dans d'autres inscriptions que celles qui sont liées à leur statut familial (de Singly, 2006).

À bien des égards, la situation des étudiants peut être considérée comme représentative des tensions entre autonomie et indépendance vécues par les jeunes aujourd'hui ; ce que Cécile Van de Velde (2008) appelle aussi une situation de « semi-dépendance » spécifique à la France¹ : « tout au long des trajectoires, l'exercice effectif d'une solidarité familiale se greffe sur une éthique de l'autonomie précoce. La relative légitimité de la prise en charge parentale de la phase d'études et d'intégration professionnelle s'inscrit dans un système normatif valorisant parallèlement l'indépendance individuelle à partir de la majorité » (p.134). Pour les étudiants, cette situation de tension ou de « semi-dépendance » se joue dans un cadre de socialisation spécifique. Les travaux d'Alain Coulon (1997) révèlent le « processus d'affiliation » à l'œuvre lors de l'entrée à l'université, où l'enjeu est la transformation progressive du lycéen en étudiant (Dubet, 1994). Néanmoins l'identité étudiante ne peut être réduite à l'examen de ces seules modalités d'affiliation intellectuelle et sociale à l'université. L'entrée dans la vie étudiante entraîne également une modification profonde des cadres et modes de vie, et essentiellement pour les jeunes qui ont dû quitter leur famille d'origine. Pour François Dubet, la situation d'étudiant est ainsi moins un rôle à jouer qu'un travail de l'acteur : c'est un temps de construction personnelle et sociale, un temps « d'expérience » : « travail que chacun poursuit afin de se percevoir l'auteur de sa propre vie » qui mêle à la fois les dimensions de la jeunesse et de la vie étudiante: « Dire que les étudiants doivent être considérés comme des jeunes n'est pas totalement un truisme. Cela signifie que leur mode de vie n'est pas uniquement fixé par leurs études, loin s'en faut, et qu'il relève de la problématique plus large de la jeunesse comme âge de la vie et comme épreuve d'entrée dans le statut d'adulte. Il ne faut pas perdre de vue que les étudiants s'éloignent plus ou moins de leur famille, qu'ils acquièrent souvent une certaine autonomie financière, qu'ils construisent parfois une vie de couple, bref, qu'ils « grandissent » durant leurs études. Les modalités de ce processus participent pleinement du mode de vie étudiant et varient selon toute une série de facteurs qui ne tiennent pas seulement au type d'études, mais aussi au mode de logement, à la localisation des études, aux ressources disponibles, ... » (p.154). Régine Boyer, Charles Coridian et Valérie Erlich (2001) rejoignent ce point de vue et ajoutent que « l'entrée à l'université est partie prenante d'un processus de construction identitaire qui s'effectue quelquefois douloureusement mais transforme le rapport à soi, aux autres et au monde. L'institution d'enseignement n'est pas seule en cause, s'y ajoutent et combinent toutes les

¹ Cécile Van de Velde, dans son travail, montre des logiques différentes dans d'autres pays européens, notamment au Danemark et en Grande-Bretagne où les représentations véhiculées par les jeunes montrent des attentes où l'autonomie doit être totalement achevée dès la décohabitation et aux plus jeunes âges.

autres modifications des modes de vie » (p. 105). L'installation dans un logement autonome est de celles-là.

Problématique de la recherche proposée

Notre recherche propose d'interroger les logiques d'appropriation et d'investissement dans le logement mis en œuvre par les étudiants. Nous cherchons à comprendre, d'une part, la définition attribuée à l'appellation « logement étudiant » par les jeunes eux-mêmes, d'autre part de saisir comment ce type de résidence fait sens dans la biographie de l'étudiant. Les étudiants dont il est question dans cette recherche sont caractérisés par le fait d'être tous décohabitants¹ : d'avoir quitté le domicile de leurs parents et d'habiter dans un logement autonome dans leur ville universitaire. Le logement étudiant est communément défini comme un espace de résidence destiné à rapprocher le jeune de la ville de ses études et des lieux ressources de sa scolarité (bibliothèque, ...). Ce logement revêt plusieurs formes : du logement « pour étudiants » (chambre de cité universitaire, résidence) au logement indépendant privé. Plusieurs études ont montré la répartition de ces différents types de logements selon les étudiants : leur âge, leur sexe, leur milieu social d'origine, leur niveau d'études, ...²

L'occupation d'un logement personnel dans la ville de ses études constitue chez la majeure partie des jeunes concernés la première mobilité résidentielle individuelle. Cette mobilité résidentielle des étudiants est à mettre essentiellement à l'actif : des étudiants des zones rurales et des petites villes de province qui partent étudier dans les grandes villes, des étudiants de province qui partent étudier à Paris, des étudiants étrangers qui viennent faire leurs études en France. De cette manière, l'accès à l'université et la mobilité résidentielle qui en découle définissent pour ces jeunes une réelle migration. Tous ont pour point commun d'être en quelque sorte étrangers dans la ville où ils vont faire leurs études. Cependant, le degré d'étrangéité peut être variable dans la mesure où certains étudiants peuvent déjà

¹ Voir par exemple, Galland O., « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives, mais resserrées », in *Economie et Statistiques*, N°337-338, 2000 ; Maunay E., « Quitter sa famille d'origine », in Catherine Pugeault-Cicchelli, Vincenzo Cicchelli, Tariq Ragi (dir), *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, 2004, Villeneuve-Gokalp C., « Le départ de chez les parents : définition d'un processus complexe », in *Economie et Statistiques*, n°304-305, 1997.

² Voir notamment, Grignon Cl. (dir), *Les conditions de vie des étudiants. Enquête OVE*, Paris, PUF, 2000 ; Tiphaine B., « Etudes supérieures et départ du domicile parental », in *OVE info*, n°3, sept.2002 ; Grignon Cl., Gruel L., *Le logement étudiant, Rapport au ministre de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche*, Paris, OVE, 2003.

connaître un peu cette ville alors que d'autres la découvrent pour la première fois. À la découverte de la ville s'ajoute la découverte d'un logement personnel.

Nous faisons l'hypothèse qu'un des points communs aux différentes acceptions de «logement étudiant» est la dimension du provisoire. Nous incluons ainsi dans la définition du logement étudiant une dimension de durée. Les logements ont la caractéristique d'être des locations¹ de courte durée pour coller à la mobilité de la vie étudiante : poursuite d'études dans d'autres villes ou à l'étranger, stages, ... De plus, d'autres formes de mobilité résidentielle semblent exister qui ne prennent plus la forme de la migration comme on l'a précédemment évoquée mais davantage la forme du déménagement intra muros à la ville des études. Le déménagement en cours d'études à l'intérieur de la ville, généralement pendant les vacances d'été, est une pratique courante. Les causes de cette mobilité sont multiples : rapprochement du lieu des études ou du centre-ville, choix d'un autre arrangement résidentiel (colocation, mise en couple), recherche d'un logement plus grand, avec plus de pièces, ... L'expérimentation successive de ces différentes formes de logement contribue à définir le logement étudiant comme un logement de passage, dans une ville également considérée comme de passage. Dans ce cas, quelles sont les implications en termes d'investissement et d'inscription dans le logement spatial quand la durée apparaît incertaine et de courte durée ? Quelles répercussions cela a-t-il sur l'implication dans les études : l'étudiant a-t-il besoin de construire une relative stabilité de son lieu de vie pour se donner de bonnes conditions de travail ? Il s'agit ici de mettre le logement étudiant aussi en regard du logement comme point d'ancrage. Le logement peut à différents égards constituer un refuge, un point d'ancrage. Et quelle est la teneur de ce point d'ancrage selon qu'il apparaît ou non provisoire pour l'étudiant ?

La notion de confort est développée comme une mesure de l'investissement dans un logement. Le provisoire impliquerait une installation matérielle minimum puisque la perspective d'un nouveau et proche déménagement se dessine. De ce fait, comment s'articulent provisoire et confort ? Quels sont les critères qui définissent un logement comme confortable ? Mais s'agit-il uniquement de biens matériels, de niveau de prestation proposé par le logement ou bien doit-on étendre cette notion à des dimensions davantage affective et relationnelle, qui contribuent par ailleurs à penser ce logement autonome comme un « chez-soi » ? Mais on ne peut comprendre le sens exact de ce logement étudiant sans convoquer

¹ Selon l'enquête 2000 de l'OVE, 14% des logements occupés sont la propriété des parents ou de l'étudiant lui-même : Tiphaine B., « Etudes supérieures et départ du domicile parental », in *OVE info*, n°3, sept. 2002.

dans l'analyse un autre « chez-soi » incontournable : le domicile parental. La fréquence des retours dans la famille le week-end –quasi hebdomadaire pendant les premières années d'études- ou pour les vacances révèle l'attachement maintenu avec son lieu d'origine. Où se situe le chez-soi de l'étudiant ? Au final, notre hypothèse sera de vérifier l'idée selon laquelle on ne peut réduire les pratiques habitantes des étudiants à un seul espace, celui de la résidence occupée près du lieu des études, mais qu'elles se construisent dans l'articulation et/ou la concurrence de différents espaces ayant du sens pour l'étudiant : le logement dans la ville des études, la maison parentale, l'appartement du (de la) petit(e) ami(e)...

Cette perspective contribue ainsi à la réflexion sur les conditions de vie étudiantes et particulièrement en matière de logement, sur les manières de vivre cette situation tendue entre projet universitaire et projet professionnel, recherche d'indépendance et de sociabilité et maintien d'ancrage important avec la famille et la ville d'origine.

Méthodologie

Notre recherche a été menée à l'Université de Tours et a mobilisé deux types de méthodologie pour la constitution des données de l'enquête : une méthodologie de type qualitative –recueil d'entretiens semi directifs- et une méthodologie de type quantitative –passation de questionnaires.

L'enquête par entretiens

L'axe central de notre recherche est de comprendre le sens que les étudiants donnent à leur logement indépendant, en suivant le processus d'appropriation et d'investissement qu'ils établissent avec ce logement mais aussi avec d'autres espaces d'habitation comme la maison parentale, l'appartement du ou de la petite (e) ami(e)...Une analyse attentive de ces dimensions permet d'approcher la mobilité résidentielle des étudiants, en partant de leur histoire résidentielle.

La grille d'entretien a donc été construite en ce sens. Elle comporte cinq grandes parties. Dans un premier temps, l'étudiant peut révéler les rapports entretenus avec le logement indépendant qu'il occupe (les trois premières parties) puis replacer ce logement dans le contexte plus large de la ville de Tours (quatrième partie) et enfin se resituer par rapport à ses études, précisément effectuées à l'université François-Rabelais (cinquième partie)¹.

¹ Voir en annexes un exemplaire de la grille d'entretien « étudiant ».

Deux variables ont essentiellement présidé à la constitution du corpus d'entretiens. Il s'agit de la variable « genre » et de la variable « avancée dans les études ». Nous voulions ainsi avoir une représentation égale d'hommes et de femmes, ainsi qu'une représentation égale d'étudiants inscrits en première année et d'étudiants inscrits en quatrième année. La dimension du genre est importante en ce sens qu'elle permet de comparer les conduites masculines et féminines. La dimension de l'avancée dans les études permet de porter l'accent sur deux moments de l'histoire résidentielle des étudiants et de les mettre en regard : la migration (de la ville d'origine à la ville des études) pour les étudiants de première année et le parcours résidentiels vécus depuis l'entrée à l'université pour les étudiants de deuxième cycle. Nous avons également cherché à faire varier le corpus en fonction du site d'enseignement. L'Université de Tours a cette particularité d'être éclatée en plusieurs sites dans la ville : certains sont localisés dans le centre de Tours (ex. le site Tanneurs – Lettre, langues et sciences humaines) quand d'autres sont plus excentrés (ex. le site de Grandmont – UFR sciences et techniques, pharmacie). Selon cette situation, le choix de la localisation du logement varie pour l'étudiant. Il doit arbitrer entre plusieurs paramètres et en particulier : la proximité ou non du centre-ville et de la sociabilité étudiante classique, la proximité de son lieu d'études.

L'examen des caractéristiques de ce corpus montre quelques écarts par rapport au corpus théoriquement attendu. Il est utile d'expliquer ces écarts afin de pointer les difficultés rencontrées pendant la réalisation des entretiens et de comprendre la manière dont ces problèmes peuvent être compris et dépassés.

Le corpus représente 50 entretiens composés de 28 hommes et de 22 femmes. Chez les hommes : 10 sont inscrits en première année et 18 en quatrième année. Pour les femmes : 8 sont en première année et 14 en quatrième année. Dans le corpus, il y a donc plus d'hommes que de femmes et ce, pour chaque niveau d'études. Globalement, les étudiants de quatrième année sont aussi ceux qui sont les plus représentés. On note également la présence importante d'étudiants inscrits dans les filières Art et Sciences Humaines (30 au total), pour 16 étudiants insérés dans des filières plutôt marqués par les « sciences dures » et 5 autres qui suivent des études de droit ou de commerce. La campagne d'entretiens a été réalisée par quatre enquêteurs et il a été souvent difficile d'harmoniser les recherches de chacun, ce qui n'a pas permis d'atteindre une parfaite égalité. Néanmoins, l'examen précis des profils des interviewés révèle que notre objectif de départ de différencier deux moments d'une histoire résidentielle (la migration, la mobilité intra-muros) a été atteint dans des proportions assez

équivalentes. Ainsi 15 étudiants de première année se sont installés à Tours depuis moins de deux ans pour suivre leur formation universitaire. C'est leur première expérience de logement indépendant depuis leur décohabitation (modèle de la « migration » du logement d'origine vers le logement indépendant). 20 étudiants de quatrième année habitent à Tours depuis environ 5 ans. Ils ont effectué tout leur cursus universitaire dans la ville et ont souvent expérimenté plusieurs formes de logements dans différents quartiers (modèle de la mobilité intra-muros). Un troisième sous-groupe (15) est également apparu et qui souligne des tendances de mixité dans le rapport aux études et le rapport à la mobilité face au logement. Ce sous-groupe est composé d'étudiants de première année et de quatrième année ayant commencé leur histoire résidentielle indépendante hors de Tours. Pour l'essentiel, ils ont entamé ou achevé une formation supérieure dans une autre ville avant de rejoindre la ville de Tours. D'une certaine manière, ces étudiants sont à la fois des « migrants » (découverte d'une nouvelle ville) et des « mobiles » (ont déjà une histoire résidentielle assez longue).

Un deuxième axe de notre recherche est de chercher à comparer les représentations du logement construites par les étudiants avec celles des acteurs opérationnels du secteur rencontrés sur le terrain. Deux types de professionnels ont ainsi été interrogés : des professionnels impliqués dans la gestion du logement étudiant et des professionnels concernés par une réflexion sur le logement étudiant.

Dans le premier cas, nous avons ainsi pu prendre rendez-vous avec :

- La directrice du CLOUS,
- Un directeur de résidence universitaire située au sud de Tours
- Une responsable d'association spécialisée dans le logement étudiant. Cette association gère un fichier de logements issus aussi bien du parc privé (propriétaires) que du parc public (HLM).
- Trois directeurs d'agence immobilière : l'une classique, l'autre spécialisée dans le logement étudiant, la troisième faisant partie d'un groupe de promoteur immobilier spécialisé dans la construction de résidences étudiantes privées.
- Deux directeurs de patrimoine de deux bailleurs sociaux : l'OPAC de Tours et la SEM Maryse Bastié
- Le chef du service « Logement » à la mairie de Tours.

Dans le second cas, nous avons rencontré :

- La présidente de la commission "savoirs et développement de la recherche" au sein du

Conseil de Développement de l'agglomération de Tours. Cette commission a spécifiquement travaillé sur la question du logement des jeunes en général et des étudiants en particulier et a présenté son rapport.

- La chargée de l'Habitat à l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours
- Un journaliste de La Nouvelle République du Centre (quotidien régional), chargé des questions liées à l'enseignement supérieur et aux étudiants.

L'enquête par questionnaires

Une enquête quantitative a été menée en partenariat avec l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'Université de Tours auprès des étudiants de première année et de quatrième année¹. Il ne s'agit donc pas véritablement d'une enquête longitudinale, mais la comparaison des deux populations permet néanmoins de tirer des conclusions quant aux manières différentes (ou non) de se loger selon le cycle d'études.

Cette enquête a pris place dans un projet global de suivi de cohorte intitulé « Rabelaisiens 2008 ». À la rentrée 2008, l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) a lancé une grande enquête auprès des inscrits en première année, toute discipline confondue, sur leur projet à l'université. L'Observatoire de la Vie Etudiante a enquêté dès le mois de juillet 2008 auprès de ces étudiants "primo-entrants" et va les suivre pendant 5 ans. Toutes les informations recueillies au cours de ces 5 années permettront dans la durée de mieux accompagner les étudiants, de mieux répondre à leurs éventuelles difficultés. À terme, il s'agit de forger une image sérieuse et complète des parcours universitaires, de la réussite étudiante et de l'insertion dans la vie professionnelle.

Entre juillet et décembre 2008, un premier questionnaire "Votre projet à l'université" a été proposé. Quelques questions concernant le logement ont été posées.

Une enquête sur les Conditions de Vie des étudiants a été lancée en avril 2009. Le questionnaire comprenait un volet traitant du logement, pour lequel nous nous sommes directement impliqués. D'autres dimensions de la vie étudiante ont également été abordées : les déplacements, l'alimentation, la santé, l'activité rémunérée, les dépenses et les revenus, les relations avec la famille et les proches². Pour être conforme à notre recherche, le questionnaire n'a pas seulement été proposé aux étudiants de première année mais aussi à

¹ Comme l'OVE, nous utilisons ces termes de 1^{re} année et 4^{ème} année plutôt que de L1 et M1 afin de préciser que dans les répondants il y a aussi des étudiants de DUT1, de 1^{ère} année et de 4^{ème} année de médecine

² Voir en annexes un exemplaire du questionnaire.

ceux de quatrième année. Dans sa partie « logement », ce questionnaire reprend les grands thèmes abordés pendant les entretiens, nous avons ainsi pu mieux approcher la représentativité des pratiques mises en lumière par l'enquête qualitative. Il insiste également sur les aspects objectifs du logement de l'étudiant comme la surface, le prix, la situation ainsi que sur les modes de recherches. Si cette enquête quantitative a pu être menée jusqu'à son terme, elle a néanmoins été perturbée par un mouvement étudiant de grand ampleur qui a paralysé l'Université François-Rabelais pendant le printemps 2009. Ceci explique le faible taux de réponse. Il est de 25% pour les premières années et de 10,5% pour les quatrième années. L'effectif obtenu a donc dû être « redressé » pour permettre de construire un échantillon représentatif de l'ensemble de la population étudiante.

Ce travail est présenté en deux parties. La première partie cherche à contextualiser la question du logement étudiant : d'une part en le resituant dans le territoire dans lequel il est observé (chapitre1) et d'autre part en proposant une description du fonctionnement de son marché. On compare ici la nature de l'offre et la manière dont elle est présentée par les professionnels de l'immobilier avec les pratiques réelles des étudiants pour se loger (chapitre2). La deuxième partie explore les manières de vivre le logement par les étudiants eux-mêmes, s'attachant plus particulièrement aux logiques d'appropriation et d'investissement produites. Il s'agit de comprendre la nature du rapport au logement, défini souvent comme un lieu d'habitation provisoire (chapitre3). Les pratiques liées au logement révèlent aussi la façon dont les jeunes se conçoivent dans leurs rapports à eux-mêmes et aux autres (chapitre4).

Partie 1

Les étudiants, la ville, le logement

La région Centre accueille deux grands pôles universitaires : celui d'Orléans et celui de Tours, constitués en PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur), dont le décret officiel a été très récemment signé par la ministre de l'enseignement supérieur (mars 2010). Selon les chiffres de l'INSEE, la Région Centre comptait, en 2008-2009, 54 578 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur. La part des étudiants inscrits à l'université représentait 36 533 individus (sur 1 404 376 étudiants inscrits à l'université en France, ce qui représente 2,6% du total).

Notre recherche a porté sur les étudiants inscrits à l'Université de Tours. Cette Université comptabilise aujourd'hui 20 525 étudiants, et se place devant l'Université d'Orléans (plus de 16 000 étudiants)¹. À l'Université de Tours, le cycle licence représente 68,8% des effectifs; 22,9% des étudiants sont inscrits en master et 8,4% en doctorat. En ce qui concerne l'Université d'Orléans, 79,4 % des étudiants relèvent du cycle licence ; 17,3% du cycle master et 3,2% du cycle doctorat.

Cette première partie s'attache dans un premier chapitre à présenter la place de l'Université François-Rabelais dans sa ville d'accueil : Tours. La notion de ville universitaire permet de saisir les liens qui unissent une ville et son Université en tant que cette dernière est ou n'est pas un partenaire important du développement de la commune. La notion de ville étudiante pour sa part interroge la présence de cette catégorie de population –les étudiants– tant dans sa visibilité statistique que dans l'existence d'un mode de vie spécifique, qui reflèterait un usage particulier de la ville et qui donnerait à cette dernière une caractéristique précise. Dans un deuxième chapitre, on approche le fonctionnement du marché du logement étudiant à Tours en comparant la nature de l'offre et la manière dont elle est présentée par les professionnels du logement avec les pratiques réelles des étudiants pour se loger.

¹ Pour l'Université de Tours comme pour l'Université d'Orléans, les données présentées ici ont été recueillies auprès des Observatoires de la Vie Etudiante, des deux universités.

Chapitre 1 - Des étudiants, une ville

1. Tours : une ville universitaire

1.1. L'Université François-Rabelais : une histoire récente

Comme l'ont noté Michel Lussault et Serge Thibault (1994), Tours ne peut pas être considérée comme une ville ayant une forte et longue tradition universitaire. Avant 1968, l'enseignement supérieur existait à Tours avec l'école de Médecine et de Pharmacie développée au début du XIXe siècle, l'Institut de Touraine ¹créé en 1912, l'école municipale de Droit liée à Poitiers et le collège scientifique dépendant d'Orléans. Mais il était « assez peu développé, disparate, sans structure cohérente, sans véritables moyens et déjà dispersé en quatre lieux de la ville, éloignés les uns des autres » (p.128). Historiquement, le véritable pôle universitaire est celui de Poitiers qui date de 1431. Suite à la loi Faure, l'Université de Tours est fondée en 1969. La place que lui réserve la municipalité est tout d'abord modeste. Jean Royer, maire de l'époque² ne l'utilise pas comme un moteur important dans son projet municipal et urbain. « Elle n'a pas constitué un champ spécifique du récit officiel (...) Il n'y a pas eu de projet universitaire, entendons par cela une action spécifique en faveur de l'université : celle-ci, fonctionnalisée, fut banalisée et joua le rôle d'accompagnement d'un ensemble » (p128). La situation évolua dès le début des années 80. La hausse rapide des effectifs étudiants articulée avec une mutation de la plupart des cadres de références du fonctionnement universitaire des années 1970 (loi Savary, mise en place de la politique des contrats, effets de la décentralisation...) provoquent des évolutions notables dans l'organisation de l'Université en général et de l'Université de Tours en particulier. À Tours, « l'élément le plus net (...) semble résider dans la volonté de construire une identité de l'Université de Tours, désormais considérée comme une entité lisible et cohérente, et de s'imposer dans le débat local en promouvant notamment un projet universitaire, porteur à la fois d'une modernisation structurelle doublée d'une redistribution spatiale et d'une affirmation de la rénovation

¹ Lieu d'enseignement du français et de la culture française à des étudiants étrangers

² Maire de Tours de 1959 à 1995

scientifique et pédagogique » (p.134). L'action des différents présidents de l'Université qui se sont succédés pendant cette période ne semble pas étrangère à ces évolutions. Ils font passer leur rôle et leurs actions « d'une sorte de suivi comptable du fonctionnement de l'université » (p.134) à la mise en œuvre d'un projet « se muant parfois en « manager de l' « entreprise » université-nouvelle, soutenu par des services centraux aux missions redéfinies, exhortant ses collègues à innover, plaidant les dossiers à tous les niveaux, pour le bien commun » (p.134). Le propos ici n'est pas de rappeler ici la spécificité et l'influence de chaque mandat présidentiel¹ comme Michel Lussault et Serge Thibault invitent à le faire dans leur article. On notera cependant que ces différentes personnalités ont, chacune à leur manière, permis à l'Université François-Rabelais de devenir un partenaire de la ville et un agent de développement urbain, par le développement concerté de nouveaux sites universitaires.

1.2. Une université multisite

La connaissance de l'histoire de relations entre la ville de Tours et l'Université François-Rabelais permet ainsi de comprendre les raisons de sa localisation « multisite » ; «résultante d'un processus historique de développement » (Bœuf et Thibault, 1993, p.11). La construction de la nouvelle université de Tours n'a pas été mise en œuvre dans un espace ou un quartier qui lui aurait été dédié mais s'est logée dans les « marges spatiales » occupant « les cases vides » (Lussault, Thibault, 1994, p.128). Cette spécificité est l'héritage d'une volonté politique du maire Jean Royer. Il explique sa position dans son ouvrage *La Cité retrouvée* (1977): « Si nous avons veillé à ne pas grouper les diverses Facultés, c'est pour plusieurs raisons. D'abord, nous n'avons pas voulu exposer nos étudiants aux campus à l'américaine. Qu'est-ce qu'un campus sinon une véritable ville dans la ville, une collectivité qui inflige aux étudiants une vie communautaire forcée autant qu'artificielle, une vie qui de plus les sépare de l'ensemble de la population. Au contraire, nous avons voulu que nos étudiants participent à la vie profonde de la cité, qu'ils se mêlent à la population entière et qu'ils fréquentent les mêmes lieux que leurs concitoyens » (Fraval, 1993). Comme l'expliquent Michel Lussault et Serge Thibault (1994), il faut y voir là « l'idéal intégrateur du maire de Tours, l'intégration devant être comprise comme une harmonisation volontaire de la diversité, quelle qu'elle soit –sociale, fonctionnelle, architecturale- à l'intérieur d'un cadre commun, autour de valeurs citadines globales. Pour qu'aboutisse la quête de la cité idéale

¹ L'article mentionné présente ainsi les mandats du président Michel Lécureuil, du président Jean Germain et du président Henry Mouray et d'un premier président qui n'est nommé que pas sa seule fonction.

(...), il faut refuser toute fragmentation, fût-elle minime en apparence » (p.129). On peut voir dans ce parti pris certains des objectifs qui seront développés ensuite dans le plan U 2000. L'un des axes forts était, par cette volonté de créer un nouveau maillage des universités dans les villes moyennes de l'Hexagone¹, de leur redonner une centralité urbaine (s'éloignant par là de la notion de campus). Cela souligne aussi une nouvelle manière de concevoir la place des étudiants dans la ville. Ils sont moins conçus comme des possibles fauteurs de trouble –ce qui a pu avoir lieu dans le passé– que comme des véritables agents économiques pour la ville d'accueil : consommateurs mais aussi créateurs d'animation culturelle, sportive, associative, ... Ils permettent de révéler aussi le dynamisme et l'attractivité d'une ville.

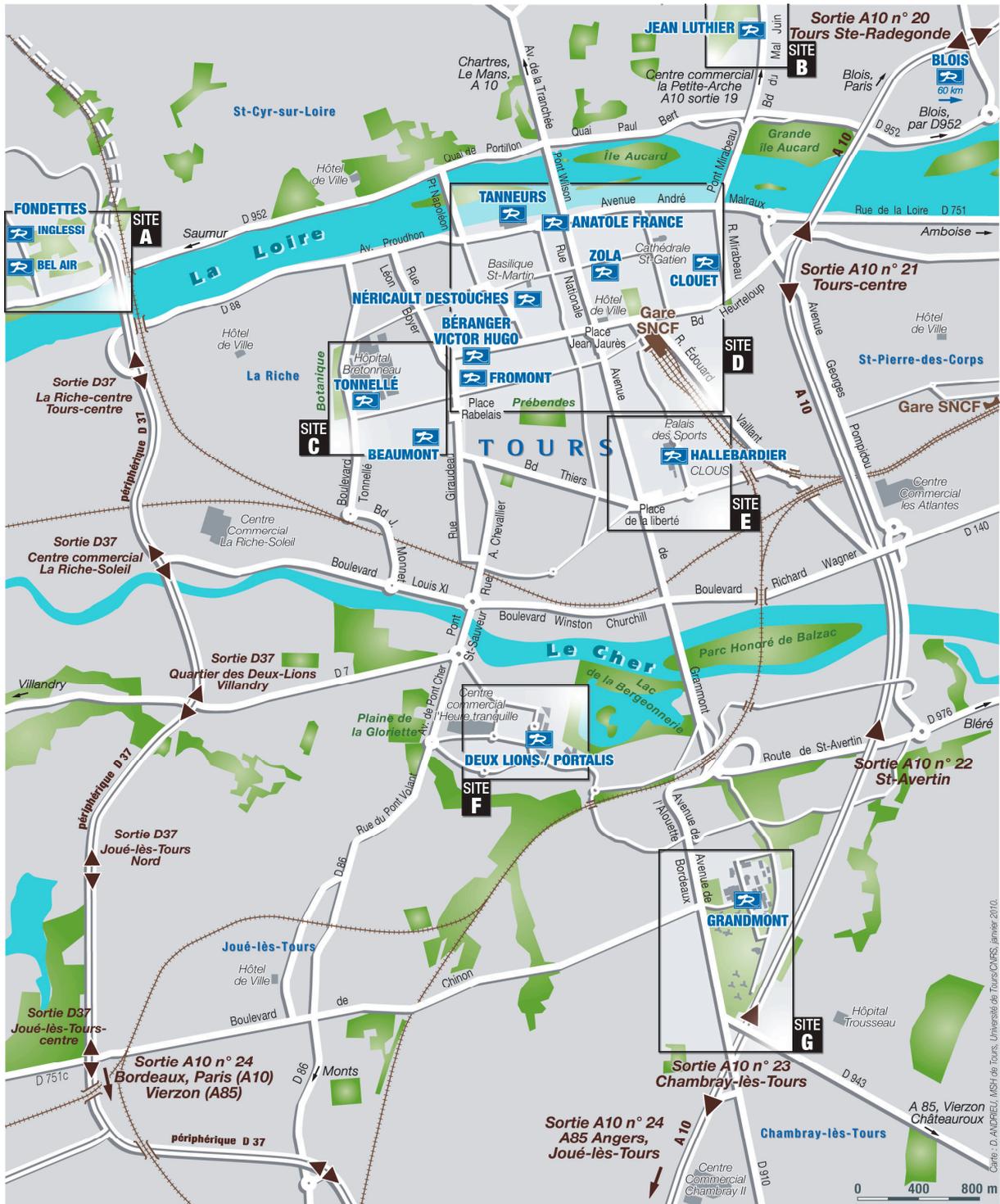
L'Université François-Rabelais est composée de six sites : cinq font partie de l'agglomération de Tours. Un dernier est situé à Blois, il s'agit de l'IUT². La caractéristique principale de la ville de Tours est d'être traversée par deux fleuves : la Loire et le Cher. Le centre administratif de la ville se situe entre ces deux fleuves. Les différents sites qui composent l'Université sont donc « disséminés » dans la ville : certains se situent entre Loire et Cher, dans l'hyper centre-ville ou à proximité ; d'autres sont plus excentrés (au-delà de la Loire : Tours nord ou au-delà du Cher : Tours sud). François-Rabelais est donc une université « éclatée » sans véritable campus. Les UFR Arts et Sciences Humaines, Lettres et Langues se trouvent sur le site Tanneurs, dans l'hyper centre. En 2008-2009, ce site accueillait 30,4% des effectifs soit 6 240 étudiants. Il est le plus important en effectif étudiant. L'UFR de Médecine se trouve également entre les deux fleuves, à la proximité ouest du centre ville, à côté de l'hôpital Bretonneau sur le site Tonnelé. 3 674 étudiants s'y regroupent soit 18% de l'effectif total. L'IUT de Tours se trouve sur le site Jean Luthier, à Tours Nord, au-delà de la Loire, éloigné du centre ville de 4 kilomètres, qu'on rejoint en bus en 15 minutes ou à pied en 30 minutes. Ce site accueille 8% de l'effectif total étudiant (1 724 étudiants). Le site Portalis (quartier des Deux Lions), situé au sud de la ville, à 5 kilomètres du centre-ville au delà du Cher accueille l'UFR Droit, Économie et Sciences Sociales ainsi que l'EPU (école polytechnique universitaire). L'UFR Sciences et Techniques et celui des Sciences Pharmaceutiques ainsi qu'un dernier département de l'IUT (département de GEII : Génie électrique et informatique industrielle) se situent sur le site Grandmont, au-delà du Cher, également éloigné du centre ville. Il y a là 17% des effectifs, soit 3 551 étudiants. Ces deux

¹ Pour Didier Fischer, ce plan U2000 avait au moins trois objectifs prioritaires : gérer la croissance des effectifs étudiants, effectuer un rattrapage des moyens consacrés à l'enseignement supérieur et, donc, créer un nouveau maillage universitaire en direction des villes moyennes du territoire national (2000).

² Notre recherche s'est située uniquement sur l'agglomération de Tours. Le site de Blois n'a pas été envisagé.

sites sont desservis par des bus pour rejoindre le centre ville qu'on atteint en 20 minutes (et à pied, en 45 minutes)¹. Afin d'accompagner l'accueil des étudiants, le CROUS a implanté restaurants et résidences universitaires à proximité de chacun de ces sites. Il est à noter tout de même qu'il n'y a pas de résidences universitaires à proximité immédiate du site Tanneur.

¹ Pour être complet, le site de Blois regroupe 800 étudiants soit 3,9% de l'effectif total de l'Université de Tours.



Source : Service de communication de l'Université François-Rabelais de Tours

1.3. L'enjeu de l'attractivité de l'établissement

Une des difficultés actuelles de la ville et de l'Université de Tours est de faire vivre ces sites universitaires qui sont les plus éloignés du centre : il s'agit des sites Grandmont et Portalis et dans une moindre mesure, du site Jean Luthier. On verra dans les parties suivantes comment les étudiants eux-mêmes vivent cette « délocalisation ». Du point de vue des décideurs, ces questionnements révèlent l'attention qu'ils portent à l'attractivité de cet établissement d'enseignement supérieur. En 2008, le Conseil de Développement de l'agglomération de Tours a mandaté la commission « Savoirs et Développement de la recherche » pour réfléchir aux conditions de vie des étudiants. Dans son rapport, cette commission fonde son propos sur les résultats d'une récente enquête du journal « L'Etudiant »¹, qui fait état d'une relative faiblesse de l'attractivité de la ville de Tours en tant que ville étudiante. Au palmarès des « Villes où il fait bon étudier », Tours se classe en 18^{ème} position sur 36. Les critères étudiés pour établir le « palmarès » sont l'offre de formation, le rayonnement international, la culture, les sorties, les sports, les transports, l'environnement, le logement, l'emploi. Pour les membres de la commission, c'est tout autant le classement (« deuxième moitié du tableau ») qui est jugé décevant que l'identité des villes universitaires qui précèdent Tours ; lesquelles sont considérées comme plus petites, de moindre importance et au rayonnement moins grand. La commission cite ainsi, par exemple, les villes de Dijon, Caen, Rouen...² Une dernière appréciation de l'enquête qui précise qu'à Tours, « une large proportion d'étudiants sont inscrits en STS ou en paramédical » achève de démoraliser la commission. En réponse de ce constat, elle écrit : « On sait bien évidemment que ce ne sont pas ces dernières formations, aussi indispensables soient-elles qui assureront un fort développement économique et qu'une région doit tout faire pour élever le niveau des jeunes ».

Ce thème de l'attractivité de l'Université pose la question de la mobilité géographique des étudiants. Myriam Baron et alii (2003) soulignent que 8 % des étudiants en poursuite d'études en France changent de ville universitaire chaque année. Ce premier résultat peut

¹ Enquête publiée en février 2009

² Il est fort à parier que la commission n'est toujours pas satisfaite des résultats de l'enquête de « L'Etudiant » pour l'année 2010. Cette année, sur 34 villes recensées, Tours se situe à la 20^{ème} place des « Villes où il fait bon étudier », soit un recul de deux places.

paraître modeste, mais il convient d'y ajouter les jeunes qui sortent de l'enseignement secondaire et qui s'inscrivent pour la première fois dans l'enseignement supérieur. Les enquêtes longitudinales du Céreq montrent ainsi que 32 % des diplômés du supérieur ont changé de région entre la sixième et leur sortie du système éducatif. De plus, une fois le dernier diplôme obtenu, la mobilité géographique n'est pas finie : 27 % des diplômés de l'enseignement supérieur quittent leur région de formation pour trouver un emploi (contre 10 % pour les diplômés de l'enseignement secondaire). C'est dans la très grande majorité des cas dans une autre région française et souvent en région parisienne pour les diplômés de province, mais pour certaines catégories de diplômés, les phénomènes de mobilité dépassent le cadre national (GTES, 2009). Ces travaux cherchent ainsi à mettre en perspective la dynamique et l'attractivité de certaines régions géographiques en relation avec le système universitaire et le marché de l'emploi.

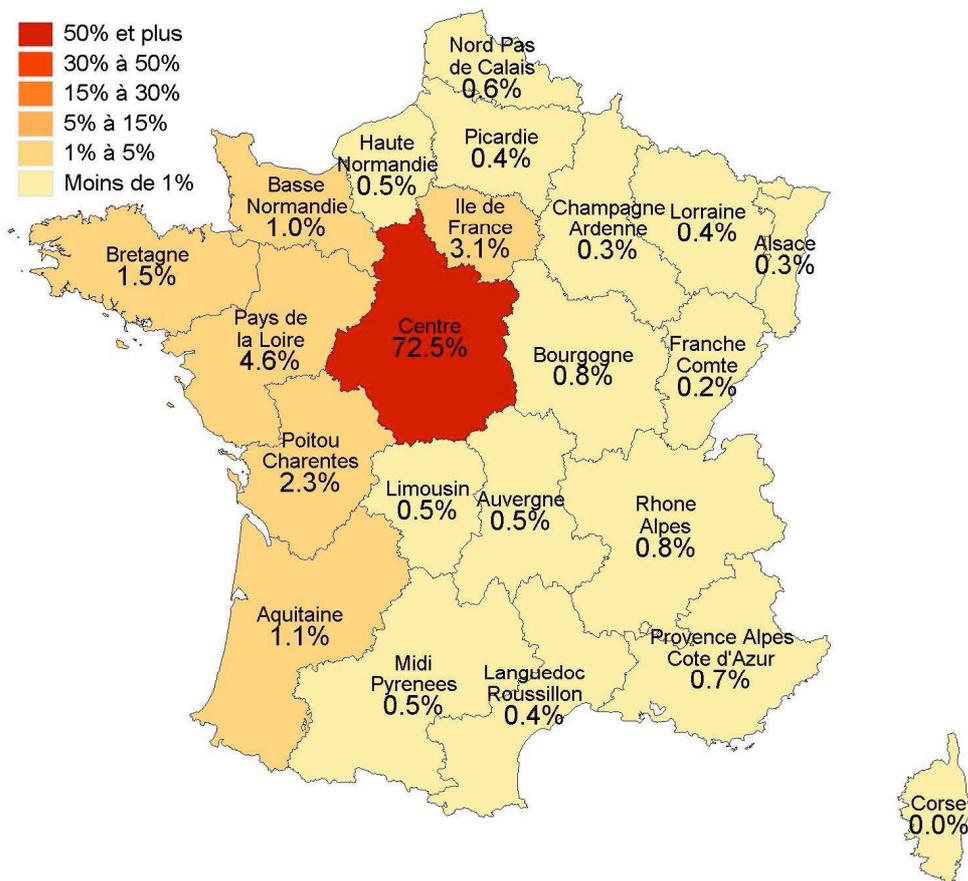
Selon les données de l'INSEE, repris dans un document de travail de l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours, le déficit d'étudiants est une caractéristique ancienne de la région Centre. On note en 1999 un déficit de 21 000 étudiants par rapport à la moyenne métropolitaine. Ce déficit résulte de la moindre scolarisation des jeunes de plus de 15 ans (le taux d'accès des bacheliers à l'enseignement supérieur est en baisse constante depuis 10 ans soit 39% en 2006) et d'une entrée précoce dans le monde du travail. En outre, depuis 1999, le départ des jeunes adultes s'accélère hors de la région Centre. Par an, 2530 jeunes de 20 à 29 ans se sont ainsi échappés entre 1999 et 2004. Les mouvements migratoires liés à l'enseignement supérieur sont donc défavorables à la région. (21% de sorties contre 19% en moyenne nationale soit un déficit de 1000 étudiants par an).

2. Tours : une ville étudiante

2.1. Constat statistique

Statistiquement, on peut dire que Tours est une ville étudiante selon la définition qu'en donne l'INSEE dans un très récent article (Brutel, 2010). Dans cette analyse, les villes qualifiées d'étudiantes correspondent aux aires urbaines auxquelles elles se rapportent. Il

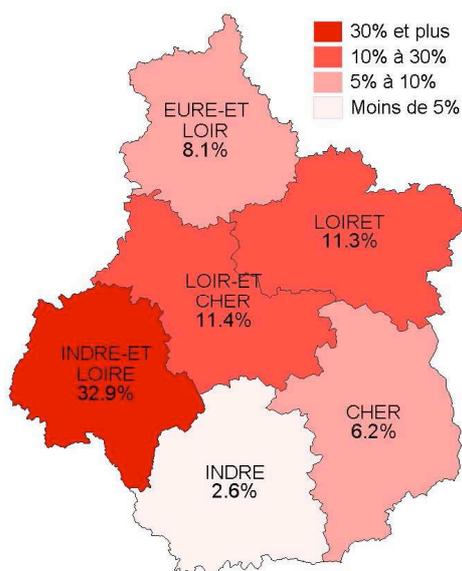
s'agit des trente aires urbaines qui concentrent les trois quarts des étudiants de 18 à 24 ans. La ville de Tours figure parmi ces trente aires urbaines, en 15^{ème} position. La part des étudiants dans la population totale est de 5,6%.¹ L'aire de recrutement de l'université François-Rabelais est essentiellement régionale comme l'indique le tableau ci-dessous



Source : Tableau de bord de l'Université, 2008-2009, OVE

Au niveau de la région Centre et des départements qui la composent, les étudiants venant du département d'Indre-et-Loire (département de la ville de Tours) sont les plus nombreux avec 32,9%. Suivent les départements du Loir et Cher (11,4%) puis du Loiret (11,3%). C'est dans le département du Loiret que se situe l'université d'Orléans. Se placent ensuite les départements de l'Eure et Loir, du Cher et de l'Indre.

¹ La première place est occupée par Poitiers, dont la part des étudiants dans la population totale est de 8,6%.



Source : Tableau de bord de l'Université, 2008-2009, OVE

Qu'ils soient originaires ou non de la région Centre, les étudiants de l'Université François-Rabelais sont majoritairement décohabitants. Quel que soit le cycle d'études, selon le tableau de bord 2008-2009 de l'OVE, 65,2% des étudiants déclarent habiter dans un logement distinct du domicile parental. La proportion évolue logiquement avec le cycle des études. En L, 59% des étudiants se déclarent décohabitants contre 77,9% en M et 81,4% en D. Les données de ce tableau de bord de l'OVE ne nous permettent pas de distinguer ce comportement selon le genre. Néanmoins les résultats spécifiques de l'enquête logement révèlent que, pour les deux années d'études qui constituaient la référence, il n'y a pas de différence significative entre les hommes et les femmes. En première année, la répartition par genre est sensiblement équivalente : 69% des hommes et 70% des femmes sont partis de chez leurs parents. En quatrième année, la décohabitation est légèrement supérieure chez les hommes : 88% contre 80%. Dans l'enquête « Conditions de Vie », les chiffres obtenus qui concernent la décohabitation sont légèrement supérieurs à ceux produits par le tableau de bord de l'OVE : 70,3% d'étudiants inscrits en première année déclarent avoir un logement indépendant de celui du domicile parental. En quatrième année, ils sont 83%.

2.2. Une ville vécue en pointillé : une connaissance partielle de l'espace urbain

Pour les étudiants que nous avons rencontrés lors des entretiens, les raisons qui les ont poussées à venir étudier à Tours sont assez simples. Pour ceux qui ne sont pas inscrits dans des filières sélectives, le choix s'est imposé comme une évidence : une évidence pour la ville de Tours construite comme celle où s'effectuent les études supérieures, considérant les trajectoires de membres de sa famille ou d'amis. Cette évidence n'est jamais en lien avec la notoriété scientifique de l'établissement. Tours s'impose en tant que ville naturellement associée aux études supérieures. Il existe aussi ce que Bernard Bensoussan (1998) appelle des « stratégies de délocalisation ». À partir d'une enquête réalisée en région lyonnaise, Bernard Bensoussan montre que « l'inégale répartition des formations sur le territoire entraîne des stratégies de délocalisation qui, outre l'absence locale de la formation souhaitée, sont articulées à des représentations hiérarchisées des villes d'études (p. 290) ». C'est moins la réputation de l'Université elle-même que celle de la ville dans laquelle elle est implantée qui joue sur le choix des étudiants.

La ville de Tours bénéficie ainsi de stéréotypes positifs quant aux qualités qu'elle offre à la population en général et la population étudiante en particulier. Cette ville est décrite par les jeunes comme agréable à vivre, offrant de nombreux centres d'intérêt essentiellement festifs, lesquels sont concentrés dans le Vieux-Tours, lieu stratégique de la sociabilité étudiante, symbolisé par la Place Plumereau (la Place Plum' dans le langage courant). La ville de Tours est donc définie positivement d'une part pour elle-même, pour les qualités de vie qu'elle offre et d'autre part contre d'autres villes jugées beaucoup moins attractives. À ce niveau, la ville d'Orléans (ville entre Tours et Paris, à 115 Km de Tours) suscite des stéréotypes beaucoup plus négatifs ; on peut résumer ces représentations par l'expression de cette étudiante : « *Orléans, c'est le néant* ». Néanmoins les expressions employées pour décrire la ville de Tours sont souvent du même registre et sont assez convenues. La ville est qualifiée de « *belle* », « *d'agréable* »... La dimension culturelle que Tours s'efforce de se donner¹ n'est pas retenue par les étudiants. Par exemple, les étudiants rencontrés ne citent quasiment pas de lieux culturels de la ville comme faisant partie d'espaces habituellement fréquentés. Certains parlent du cinéma Les Studios (cinéma d'Art et Essai) mais aucun ne fait

¹ Tours est classée « Ville d'Art et d'Histoire ». Elle est traversée par la Loire, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.

référence à des musées, l'Opéra, des scènes de théâtre. L'université n'est pas non plus utilisée comme un lieu culturel (comme spectateur ou comme acteur) alors qu'il y existe une salle de spectacle et des ateliers de pratiques culturelles.

Tours est aussi présentée comme une « *grande ville* ». La commune compte 136 580 habitants et l'agglomération : 307 000. C'est la plus grande ville de la région Centre en nombre d'habitants¹. Pour les jeunes qui viennent s'installer à Tours et plus particulièrement ceux qui sont issus du milieu rural, l'entrée dans la vie étudiante coïncide avec la première expérience de la vie citadine. « *C'est une ville* » explique Marielle (18 ans, L1 de géographie) « *parce que moi, je viens d'un village. Voilà, c'est ça la différence : il y a du monde* ». Cette découverte est source de plaisir. Pierrick (20 ans, BTS NRC) vient « *d'un village minuscule* » et pour lui, Tours « *est une grande ville, ça bouge bien, c'est super* ». Coralie (19 ans, L1 de géographie) est originaire d'une petite ville, mais partage l'opinion de Pierrick. « *Par rapport à Blois, c'est une grande ville et avec les boulevards et tout, et la nuit, ce n'est pas pareil. À Blois, c'est tout de suite mort, ici ça vit encore* ». C'est quelquefois source d'étonnement. Damien (19 ans, L1 de sociologie) a quant à lui été frappé par le trafic routier et plus particulièrement des transports en commun : « *Il y a beaucoup de bus. J'ai trouvé ça vraiment spécial qu'il y ait des lignes comme ça au milieu pour les bus* ». C'est aussi source d'inquiétude : la peur de se perdre, la violence de certaines situations encore inconnues : « *J'avais surtout les boules de me perdre et j'ai été choquée par le nombre de SDF parce qu'à Châteaudun, il n'y a pas de SDF* » (Julie, 21 ans, M1 de sociologie). « L'arrivée à l'université implique une rencontre avec un nouvel espace urbain dans lequel il faut apprendre à se repérer » (Boyer, Coridian, Erlich, 2001, p.98). C'est également la rencontre avec une nouvelle institution : l'Université, dont le fonctionnement n'est pas simple à comprendre. Cette tâche est compliquée à Tours. C'est une université éclatée et certaines filières dispensent leurs cours à plusieurs endroits de la ville.

La ville est décrite par les étudiants à un niveau assez superficiel et il semblerait qu'elle soit aussi vécue sous ce registre. Les jeunes rencontrés n'ont pas cherché pas à connaître la ville pour elle-même : celle-ci se dévoile petit à petit, au fil des expériences vécues comme l'explique Charly « *Je ne connais vraiment que des coins particuliers : soit autour de chez-moi, soit au fur et à mesure des connaissances, pour une soirée ou des trucs*

¹ La commune d'Orléans compte 116 250 habitants et l'agglomération : 285 000.

comme ça. Mais ce n'est jamais vraiment très, très loin. C'est surtout vers où habitent mes potes et comme c'est aussi beaucoup dans le Vieux Tours comme moi... » (21 ans, L1 de sociologie) Salomé renchérit : *« Non, je ne peux pas dire que je connaisse bien Tours. Ce que je connais de Tours en fait, c'est les quartiers où les potes ont habité...ou alors les quartiers où il y a des endroits où j'ai besoin d'accéder. Donc ça va être : l'ANPE, la CAF, l'hôpital, la gare, la fac»* (23 ans, M1 de psychologie). L'intégration des étudiants à leur ville universitaire se définit par leur capacité à pouvoir se repérer dans la ville et de pouvoir identifier des lieux ressources liés aux études (où ils ont cours, la BU, le restaurant universitaire), liés à leur lieu de vie (leur logement) et liés à leur sociabilité (le lieu d'habitation de leurs amis, ...). Cette manière de vivre la ville amène les étudiants à construire des parcours géographiques très déterminés, empruntant les mêmes parcours, s'aventurant rarement sur des chemins de traverse. De plus, ces lieux ressources évoluent peu avec le nombre des années passées à Tours comme le montre l'entretien avec Adrien (22 ans, 4^e année de médecine). À son arrivée à Tours, quelques semaines lui ont été nécessaires pour connaître les lieux principaux de la ville : *« la gare qui était à côté de l'appart', la fac, la place Plum', le centre ville »*. Quatre ans après son arrivée à Tours, sa connaissance de la ville n'a pas réellement évolué : *« J'en connais plus en allant chez les potes, mais je fréquente toujours les mêmes lieux : principalement la fac, mon quartier et la gare »*. La gare est d'ailleurs un lieu stratégique dans la mobilité étudiante, véritable avant-poste de la maison familiale et de la ville d'origine.

La ville est vécue comme le théâtre de cette période d'émancipation inaugurée avec la décohabitation, de construction individuelle de soi. Pour dire les choses autrement, les étudiants cherchent à construire leur distance avec leur famille d'origine sans vouloir nécessairement se sentir appartenir à la ville de Tours. Cette ville est vécue de façon assez forte comme une ville de passage (première année et quatrième année confondues) : les étudiants rencontrés ne s'imaginent pas s'y installer après la fin de leurs études sans pour autant vouloir nécessairement retourner vivre dans leur ville ou région d'origine. C'est une ville « de passage » pour une période déterminée de leur vie (les études), c'est aussi une ville de passage pour la semaine dans le sens où, nombreux sont les étudiants qui repartent dans leur ville d'origine, chez leurs parents, tous les week-ends ou tous les quinze jours.

3. Portrait social des étudiants de l'Université de Tours

L'Université de Tours propose une offre de formation variée et complète qui se répartit entre 7 UFR (Unité de Formation et de Recherches) : UFR Arts et Sciences Humaines, UFR Droit, Economie et Sciences Sociales, UFR Lettres et Langues, UFR Sciences et Techniques, Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance (CESR), UFR Médecine, UFR Pharmacie ; 2 IUT (IUT de Tours, IUT de Blois) ; d'une Ecole Polytechnique Universitaire (EPU), eux-mêmes répartis sur 6 sites géographiques. Pour les données 2008-2009, la baisse des effectifs étudiants déjà observée les années passées s'est poursuivie et a représenté un fléchissement de -1,9%. En 2007-2008, l'Université de Tours comptait 20 927 étudiants et en 2008-2009, ils étaient donc 20 525¹. Cette baisse des effectifs est plus ou moins importante selon les composantes et c'est pour l'UFR Art et Sciences Humaines (ASH) que la diminution est la plus forte : -11% soit 3418 étudiants (Licence : 2 500 ; Master : 785 ; Doctorat : 133). Ont également vu leurs effectifs s'amenuiser : l'UFR de Sciences et Techniques (-5% soit 2317 inscrits, Licence : 1 564 ; Master : 600 ; Doctorat : 153) ; l'UFR Lettres et Langues (-3,2% soit 2 304 inscrits, Licence : 1 797, Master : 419 et Doctorat : 88). D'autres composantes ont par contre progressé : il s'agit de l'UFR de Sciences Pharmaceutiques (+ 7% soit 1112 étudiants, Licence : 629 ; Master : 260 ; Doctorat : 223), de l'UFR de Médecine (+ 5% soit 3665 étudiants, Licence : 1863 ; Master : 894 ; Doctorat : 908) et de l'EPU (+ 5 % soit 770 inscrits, Licence : 233 (seulement des L3) ; Master : 458 ; Doctorat : 79). Pour les années d'études qui concernent plus particulièrement notre sujet d'étude, on comptait, en 2008-2009, au total 6 871 étudiants inscrits en première année et 2 311 étudiants inscrits en quatrième. La répartition entre les hommes et les femmes souligne que, sur l'effectif total, les femmes sont plus nombreuses que les hommes : 12 239 femmes contre 8 286 hommes (59,6% et 40,4%). Néanmoins, il existe des composantes où la présence des hommes est la plus importante : UFR Sciences et Techniques (55,1%), EPU (68,3%) et IUT de Blois (79,2%).

Au chapitre des ressources, les étudiants qui exercent une activité salariée ne sont pas majoritaires. Lors de leur inscription, 17 384 étudiants (84,7%) contre 3 141 (15,3%) déclarent ne pas exercer d'activité professionnelle. L'UFR de médecine représente une

¹ Les premières données disponibles pour l'année 2009-2010 fait par contre apparaître une progression des effectifs dans toutes les années d'études et comptabilise 22 857 étudiants inscrits.

spécificité importante. En effet, cette UFR déclare leurs étudiants comme des salariés dès qu'ils ont passé le concours de l'internat en 4^{ème} année. Cette situation a donc un effet notable sur cette catégorie : « étudiants salariés ». Si l'on exclut l'UFR de médecine du calcul, les étudiants salariés représentent 7,1% des étudiants de l'Université. On retrouve le plus d'étudiants non salariés en Licence : 13 453 (95,3%) contre 661 salariés (4,7%). En Master, on compte encore 3 353 étudiants non salariés (71,5) contre 1 339 étudiants salariés (28,5%). La proportion s'inverse en Doctorat. On relève ainsi 578 étudiants non salariés (33,6%) contre 1141 salariés (66,4%). Les étudiants boursiers représentent 32,2 % des étudiants inscrits à l'université. Considérant le cycle des étudiants, le nombre des étudiants boursiers diminuent avec l'avancée dans les études : Licence : 36,7% ; Master : 28,5% ; Doctorat : 5,6%.

La situation familiale la plus déclarée par les étudiants est celle de « célibataire sans enfant » représente 94,9% de l'ensemble . Considérant ce fort pourcentage, la part des autres situations familiales est donc très mince : « couple sans enfant » : 2,4% ; « couple avec enfant » : 2,2% ; « seul avec enfant » : 0,5%. Même si la part des étudiants se déclarant « seul sans enfant » tend à diminuer au cours de cycle de formation, il reste que cette situation reste fortement majoritaire : Master : 88,4% ; Doctorat : 86,5%.

La répartition des étudiants selon l'origine socioprofessionnelle de leur famille montre une représentation plus importante des étudiants issus de familles « professions libérales, cadres » et ce à tous les niveaux d'études (Licence et Master : 28,8% ; Doctorat : 37,8%). Quant aux jeunes issus de familles ouvrières, ils sont 13,3% en Licence ; 9,1% en Master et 5,1% en Doctorat. Leur part diminue tout au long des études comme pour les enfants issus de familles « Professions intermédiaires » (Licence : 14,9% ; Master : 13,3% ; Doctorat : 11%) et les enfants issus des familles « Employés » (Licence : 17,4% ; Master : 12,6% ; Doctorat : 7,5%).

Chapitre 2 - Le marché du logement étudiant : offre et pratiques

1. L'offre de logement

1.1. Une offre diversifiée

Le marché du logement à Tours propose aux étudiants une offre diversifiée composée d'un parc de logements dédiés exclusivement aux étudiants (résidences universitaires du CROUS et résidences universitaires privées) et d'un parc de logement ouvert à tous les publics, mais où les étudiants sont aussi présents (parc de logements du secteur public, parc du logement du secteur privé).

1.1.1. Les logements dédiés aux étudiants

L'offre de logements en résidence universitaire : il existe un parc de dix résidences universitaires, qui met à disposition au total 2 643 logements pour les étudiants. Chaque résidence est implantée à proximité des grands sites. La plus grande concentration de résidences étudiantes se situe sur le parc de Grandmont, au sud de la ville, à proximité du site de Grandmont qui accueille les UFR Sciences et Techniques, l'UFR Sciences Pharmaceutiques et un département de l'IUT (GEII¹) : on y trouve 8 bâtiments et 1 302 logements. Le site Portalis (UFR Droit, Economie et Sciences Sociales ; EPU², Tours sud) accueille la résidence universitaire du Technopôle et ses 400 logements. Celui de Jean Luthier (IUT, Tours Nord) reçoit celle de Saint Symphorien et ses 305 logements. L'UFR Médecine dispose de deux résidences à proximité de son site : la résidence Tonnellé (126 logements) et la résidence Hélène Boucher (89 logements). Enfin, le site Tanneurs, localisé au cœur de la ville (UFR Arts et Sciences Humaines et UFR Lettres et Langues) ne bénéficie pas à

¹ GEII : Génie Electrique et Informatique Industrielle

² EPU : Ecole Polytechnique Universitaire

proprement parler de résidences universitaires aussi proches que sur d'autres sites plus excentrés. Les résidences les plus faciles d'accès se situent : soit à Tours Nord, de l'autre côté de la Loire, résidence Croix Montoire (48 logements)¹ ; soit derrière la gare SNCF : résidences Sanitas (127 logements), Europa (168 logements), Christophe Colomb (78 logements).

Le fonctionnement du logement étudiant en résidence universitaire du CROUS a ceci de particulier que les attributions se font pour une période de dix mois. Fin juin, les étudiants doivent « rendre » leur chambre ou appartement et refaire une demande d'attribution pour la rentrée universitaire suivante en septembre. Les loyers ne sont donc payés que pendant cette période. Pendant les deux mois d'été, il reste à régler pour les étudiants qui se maintiendront à la rentrée les charges et les compléments de loyer². Ce système induit que l'étudiant doit vider son logement chaque début d'été et ne pourra se réinstaller qu'à la rentrée. Des demandes d'attribution du même logement sont possibles mais non garanties et n'excluent pas de devoir déménager entièrement. La plupart des résidences universitaires sont fermées pendant l'été sauf une ou deux, destinées à accueillir des étudiants étrangers ou en rupture familiale.

À Tours, le parc des résidences universitaires du CROUS connaît un processus de réhabilitation et de rénovation qui est en train de s'achever. Aujourd'hui, ce parc propose une offre très diverse de logements : chambre de 9m² ou 13m², studio de 32 m², T1 de 16 à 35 m² et T2 de 35m². Plus précisément, ce processus a confirmé les limites de l'offre traditionnelle : chambre de 9m² avec sanitaires et douches collectives, sur le palier. Aujourd'hui, il a été développé de nouveaux modèles de logement étudiant. La chambre bi-fonction : douche et lavabo rentrent dans l'espace de la chambre, les toilettes sont toujours collectives et restent sur le palier. La chambre tri-fonction : lavabo, douche et toilettes sont dans la chambre. Un réfrigérateur est également mis à disposition. La surface de ces chambres bi ou tri-fonction reste de 9m²³. Dans tous les cas, que ce soient des chambres traditionnelles, bi-fonction ou tri-fonction, les cuisinettes sont conservées à l'extérieur du logement, aménagées de manière collective en four et plaques de cuisson.

¹ Cette petite résidence est exclusivement réservée aux femmes

² Pour la directrice du CROUS, cette somme n'excède pas 50€.

³ Le choix de la rénovation en bi-fonction ou en tri-fonction correspond à la période de réhabilitation des logements. Les premières rénovations ont eu lieu dans les années 1990 où la cabine bi-fonction était la norme. Dans les années 2000, la norme a évolué en cabine tri-fonction.

Au total, on compte 1546 chambres de 9m² composées de 131 chambres traditionnelles (sans douche ni toilettes) pour un loyer de 154€¹ ; 655 chambres bi-fonction pour un loyer de 207 € et 760 chambres tri-fonction pour un loyer de 220,50€. Il existe aussi 163 chambres de 13 m² : 8 sont bi -onction pour 220,50€ par mois et 155 sont traditionnelles (223 ou 233€ par mois)².

Il a également été consenti des efforts de diversification de l'offre. Si la chambre de 9m² reste le modèle de logement le plus fréquent (58,5% de l'offre), il existe d'autres formule qui vont du studio au T2. Précisément, il existe 12 studios de 32m² pour 365,10€ par mois ; 768 T1 entre 16 et 22m² pour un loyer compris entre 302 et 374,20€ par mois (15 de ces logements sont adaptés pour accueillir un étudiant handicapé) ; 71 T1 entre 25 et 30m² pour un loyer compris entre 365,60 et 377,40 € par mois (6 de ces logements peuvent accueillir un étudiant handicapé) et enfin 83 T2 d'une dimension comprise entre 30 et 35m² pour un loyer d'environ 274€ par étudiant. Cette dernière formule du T2 correspond à une sorte de colocation : chaque étudiant a sa chambre, mais le coin cuisine, les sanitaires et la salle de bain sont communs aux deux locataires. Dans ce programme, les deux colocataires ne se choisissent pas.

L'offre de logement en résidences étudiantes privées : Il est très difficile d'obtenir un inventaire exhaustif de l'offre de logements en résidences privées sur l'agglomération de Tours. Les rencontres avec les professionnels de l'immobilier en général et du logement étudiant en particulier ne nous ont pas permis de dégager une image claire de ce secteur. Les professionnels travaillant dans le secteur public (CROUS, OPAC) ont dit ignorer le nombre de résidences étudiantes privées dans la ville. Ceux du secteur privé, deux responsables d'agences immobilières, ne se sont pas étendus sur la question. Malgré tout, et si on se base sur les recherches réalisées par l'Agence d'Urbanisme de Tours, on estime qu'environ 30 résidences pour étudiants ont été construites dans la ville depuis 1987 soit près de 1 300 logements³. Les loyers varient entre 250 et 350 €. Un grand nombre de ces résidences se situent dans le quartier de la gare de Tours.

¹ Ici, les prix indiqués sont ceux qui sont affichés sur le site internet du CROUS Orléans-Tours, concernant les résidences de la ville de Tours. Ils ne prennent pas en compte les aides au logement (ALS ou APL) dont peuvent bénéficier les étudiants.

² On ne s'explique pas pourquoi les chambres de 13m² traditionnelles ont un loyer moins élevé que les chambres bi fonction de la même surface.

³ Source : Ville de Tours, permis de construire délivrés.

Si nos informations concernant la description de ces résidences privées étudiantes restent incomplètes, il est en revanche plus facile d'en restituer l'histoire. Ces résidences ont été construites pour l'essentiel dans les années 1990. Pour tous les professionnels rencontrés, cette période a été décrite comme un moment de fortes tensions sur le marché de l'immobilier étudiant : la demande était très supérieure à l'offre due à un accroissement des effectifs étudiants. Ce boom démographique a eu lieu alors que l'offre de petits logements dans la ville était peu importante. Cette période a donc été propice à la réalisation de programmes de logements pour étudiants aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public. Dans le secteur privé, ces programmes ont suscité l'adhésion de nombreux investisseurs. Aujourd'hui, ce marché de l'investissement sur des petits logements a éclaté, il est devenu moins intéressant financièrement du fait d'une offre importante de logements étudiants et s'est reporté, grâce à des lois de défiscalisation plus attractives, sur des programmes de logements dits familiaux.

1.1.2. Les logements non spécifiquement dédiés aux étudiants

L'offre de logements dans le parc public : Il existe plusieurs organismes de logements HLM à Tours : l'OPAC de Tours, la Semivit, la Tourangelle, la SEM Maryse Bastié... Pour le responsable patrimoine de l'OPAC de Tours que nous avons rencontré, la ville a cette particularité de proposer 35% de logements sociaux ; chiffre qui dépasse largement les objectifs fixés par la loi SRU. Un document de travail réalisé par l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours en 2007 révèle que le parc social est peu utilisé par les étudiants, ce qui peut s'expliquer en partie par les critères d'accès et le délai d'attente d'attribution. On observe par ailleurs des écarts importants du nombre d'étudiants présents entre les différents organismes HLM. La structure de leur parc –part plus ou moins importante de petits logements- explique ces variations : 15% d'étudiants sont dénombrés dans les entrants à la SEMIVIT, contre 18% à la Tourangelle et seulement 5% à l'OPAC de Tours en 2006 (7% en 2008). Une rencontre avec le responsable du service logement de la ville de Tours confirme cette faible part de la représentation étudiante dans le parc public du logement, qui de plus a plutôt diminué qu'elle n'a augmenté. Dans les années 1990, il existait une demande de la part des étudiants de l'ordre 26%. Cette demande est aujourd'hui de 14%¹ (et 50 % des demandes seront satisfaites). Pour ce responsable, pendant cette période, le secteur privé du logement est devenu plus attractif. D'une part l'offre de logements est plus conséquente du fait du

¹ Néanmoins cette année 2009 a montré le signe d'une légère reprise. L'année 2008 avait été marquée par la demande étudiante la plus faible : 12%

développement important de programmes de constructions de petits logements. D'autre part, la généralisation de l'APL dans le privé ont rendu les loyers de ce secteur plus compétitifs. Encore aujourd'hui, il reconnaît que les loyers pratiqués dans les opérations neuves sont similaires à ceux qui sont proposés dans le secteur privé. À titre d'exemple et de façon générale, le loyer d'un T1bis s'élève à 350€ (+ les charges) dans une construction neuve et à 250€ (charges comprises) dans une construction ancienne.

L'offre de logement dans le parc privé : On dénombrait 35 000 logements de type 1 et 2 sur le territoire de l'agglomération de Tours en 1999 représentant 29% du parc dont 56% de logements locatifs privés. 72% de ces logements (25 500) sont implantés sur la ville de Tours. Le nombre de logements de 1 et 2 pièces s'est accru de 61% dans cette ville entre 1990 et 1999 pour les raisons que l'on a déjà évoquées précédemment et liées aux programmes de construction et d'investissement dans le logement étudiant. Il est néanmoins très difficile de donner un prix moyen de location pour un petit logement, les loyers variant assez sensiblement selon la localisation de l'appartement¹. Le centre de la ville étant logiquement plus cher (380€ en moyenne) que les extérieurs².

1.2. Un marché équilibré

Pour tous les professionnels de l'immobilier rencontrés, la ville de Tours ne connaît pas réellement de problèmes avec le logement des étudiants. Offres et demandes sont « *équilibrées* » pour reprendre l'expression de ce directeur d'agence immobilière. Ce dernier assure d'ailleurs que, même au dernier moment, à la rentrée de septembre par exemple, l'étudiant a encore toutes ses chances de trouver un logement conforme à ses attentes dans le secteur privé. Pour ce responsable patrimoine de l'OPAC de Tours, « *la preuve que (le logement étudiant) n'est plus un vrai problème, c'est qu'on n'a plus aucune réunion là-dessus* ». La situation n'a pas toujours été celle-là, comme on a déjà pu l'évoquer précédemment. Au début des années 1990, la ville connaissait une pénurie de petits logements de type étudiant, qui demandait aux intéressés une grande anticipation : « *Il y a 20 ans, les*

¹ À ce propos, les informations obtenues lors de notre rendez-vous avec le directeur d'une grande agence immobilière de la ville de Tours ont été assez confuses : décrivant les prix des loyers des logements étudiants (petits logements type studio ou T1) compris dans une fourchette entre 200€ (à l'extérieur de la ville) à 380€ (dans le centre), sans indiquer si ces prix s'entendaient charges comprises ou non.

² Il existe d'autres formes de logement, plus marginales, comme les foyers (Foyer de Jeunes Travailleurs, Foyers de jeunes filles). Comme l'enquête « Conditions de Vie » le montre, cet arrangement résidentiel concerne une part infime d'étudiants. Notre recherche n'a donc pas pris en compte cette forme de logement dans ses analyses.

gens louaient avant le 30 juin pour prendre possession de leur logement début octobre. S'ils n'avaient pas de réservation, ils n'avaient rien. C'était la folie » explique ce directeur d'agence immobilière. Cette situation tranche avec celle que connaissent d'autres grandes agglomérations du Grand Ouest comme Nantes ou Rennes et bien évidemment que rencontre la région parisienne, où le marché de l'immobilier en général et le marché du logement étudiant en particulier sont très encombrés. D'une certaine manière, ces tensions ont des effets jusqu'à Tours. Les primo arrivants et leur famille s'imaginent souvent que la recherche d'un logement étudiant s'accompagne naturellement de nombreuses difficultés d'accès, comme c'est le cas dans les grandes agglomérations. Ces idées préconçues sont en partie relayées par les médias locaux qui, chaque mois de juin, titrent sur les galères étudiantes à trouver un logement adéquat pour la rentrée suivante. Ce qui ne correspond pas tout à fait à la réalité.

Celle-ci est naturellement plus contrastée. Il ne s'agit pas d'opposer une représentation à une autre : d'un marché tendu à un marché serein. Selon les quartiers de la ville, les périodes de l'année, la situation peut évoluer fortement. L'analyse du taux de remplissage des résidences universitaires du CROUS est un bon indicateur qui révèle à la fois la sérénité du logement étudiant à Tours et l'attrait des jeunes pour certains quartiers de la ville. Il apparaît ainsi que des logements CROUS, dans des résidences universitaires, restent libres tout ou partie de l'année à Tours. Ces situations concernent précisément les résidences situées les plus loin du centre ville et les chambres de ces résidences. Par exemple, lors de la rencontre avec le directeur de la résidence Grandmont (Tours Sud) à l'automne 2008, il nous a été précisé que cette résidence comptait encore 130 chambres inoccupées parce que non demandées.

Les raisons sont multiples pour comprendre cette situation qui peut paraître inhabituelle, au vu du contexte connu par d'autres grandes agglomérations. Les professionnels rencontrés évoquent ainsi pour partie le manque d'information ou même la mésinformation des possibles bénéficiaires. Pour la directrice du CROUS, trop de jeunes, non boursiers, estiment ne pas avoir le droit de faire une demande de logement au CROUS. Si les étudiants boursiers sont effectivement prioritaires, les autres peuvent également prétendre être logés. Certains articles du journal local ont d'ailleurs récemment suscité sa colère – la veille de notre entretien en juillet 2008- où il était explicitement défendu l'idée que les résidences universitaires du CROUS étaient exclusivement réservées aux étudiants boursiers et que par ailleurs ces résidences étaient prises d'assaut et qu'elles établissaient des listes d'attente très longues. Connaissant la vacance de certains bâtiments, ces conclusions erronées ne pouvaient que la faire réagir.

Pour ces représentants du CROUS, l'inadaptation relative de l'institution peut aussi être évoquée. Le directeur de Grandmont –résidence « déficitaire »- explique : *« les studios là c'est complet, tout le monde veut y aller mais les chambres de 9m2, ça n'a plus la cote »*. Même rénovés en cabines bi ou tri-fonction, ces produits ne semblent plus répondre aux attentes des jeunes. Il est noté une réelle montée de l'individualisme chez les jeunes accueillis, au sens où ces derniers souhaitent avoir chacun leur « chez-soi » personnalisé, leur mode de vie autonome qui ne serait pas tributaire d'espace collectif (cuisine et/ou sanitaires). *« La tendance de l'étudiant est de pousser à plus d'autonomie, d'individualisme, d'avoir son chez-soi, d'amener qui il veut à n'importe quelle heure, de faire la vaisselle ou ne pas faire la vaisselle¹, d'avoir tous les produits dernier cri et de mettre plein de prises (rires) »* explique le directeur de la résidence Grandmont. Pour lui, c'est un trait global de la société, qui vient en contradiction avec la dimension collective du logement proposé dans les résidences du CROUS. Certainement serait-il nécessaire d'y réfléchir en profondeur. *« C'est aussi une évolution de la société où les gens aspirent à plus de liberté, plus de confort. Maintenant, est-ce que les résidences universitaires se sont adaptées à ça ? c'est un autre débat. Parce que les résidences universitaires, c'est très collectif. Ce sont des couloirs où il y a des chambres, comme à l'internat. Là on est confronté à une poussée d'individualisme mais pour plus de confort, plus d'espace, plus de liberté. Est-ce que la chambre de 9m2 sera toujours le truc en vigueur dans 50 ans ? Je ne suis pas sûr »*.

Néanmoins cette « désaffection » des logements traditionnels du CROUS qui semble poindre dans le discours de certains responsables est à articuler avec la situation géographique des résidences concernées. Cette situation qui voit la demande dépassée l'offre (que les spécialistes appellent le taux de pression) existe à Tours et concernent certaines résidences, celles-là même qui se situent au plus près du centre ville et même dans celles où le programme de rénovation n'est pas achevé proposant des prestations très moyennes et seulement des chambres de 9m2. Les résidences qui ne connaissent pas un taux complet de remplissage sont situées sur le pourtour sud de la ville, loin du centre ville et dans des nouveaux quartiers qui n'ont pas encore véritablement trouvé leur identité et leur dynamisme. De plus, dans une situation du marché de l'immobilier où les prix des loyers pratiqués par le secteur privé, quelle que soit la localisation dans la ville du logement, sont concurrentiels avec

¹ Ici il est fait mention que tout étudiant accueilli en résidence universitaire a une obligation de participation à la prise en charge collective de l'entretien des parties communes : cuisine, salle de bain.

les niveaux de loyers demandés dans les résidences universitaires, on peut comprendre qu'il y ait difficulté de remplissage pour certaines. Ce qui entraîne les responsables du CROUS de Tours à de nouvelles pratiques commerciales : « à partir du 20 ou 21 juillet, nous allons, entre guillemets, presque vendre comme du logement privé, c'est-à-dire qu'on va proposer, on va être tous azimuts, on va téléphoner aux gens qui sont sur les listes complémentaires et on va leur dire : si vous êtes intéressé, on a un logement, il faut qu'ils redonnent leur réponse dans la journée. Donc vraiment, ça, ça a totalement changé » (Directrice du CROUS).

Du point de vue des professionnels de l'immobilier, le marché du logement étudiant à Tours est diversifié et équilibré. Il est très loin des situations très tendues que l'on peut rencontrer dans des grandes agglomérations françaises et notamment à Paris. L'offre permet de répondre aux attentes des jeunes. Précisément, quelles sont ces attentes ? Qu'en disent les intéressés ? Pour répondre à ces questions, il est utile de connaître la réalité du logement expérimentée par les jeunes eux-mêmes à partir de l'analyse de leurs réponses à l'enquête Conditions de Vie réalisée par l'Observatoire de la Vie Etudiante de l'université François-Rabelais, au printemps 2009.

2. Les logements occupés par les étudiants

Après avoir décrit, dans un premier temps, les conditions dans lesquelles logent les deux populations d'étudiants enquêtés qui constituent notre panel, nous nous intéresserons plus précisément à certaines questions relatives aux attentes des étudiants concernant leur logement afin de révéler des aspects plus dynamiques : la manière dont ce logement est choisi (avec qui ? la question de l'attractivité du centre ville et du lieu des études), la question de la mobilité ou de la captivité des jeunes à l'égard de leur logement (changent-ils souvent de lieu d'habitation ?), la question de la taille du logement (a-t-il tendance à s'agrandir ou non au fil des années ? est-ce qu'un logement étudiant est toujours petit ?). Pour toutes ces questions, nous porterons une attention particulière aux pratiques de la colocation. Nous nous sommes attachés à analyser les résultats obtenus en étant attentif à plusieurs variables : l'année d'études, le statut de boursier, le genre. Si l'année d'études est une variable significative, il apparaît que le statut de boursier et le genre sont souvent moins déterminants. Ceci explique que, selon les thèmes traités, ces variables n'apparaissent pas dans le raisonnement.

2.1. Les conditions générales de logement des étudiants de première et de quatrième année

2.1.1. La décohabitation

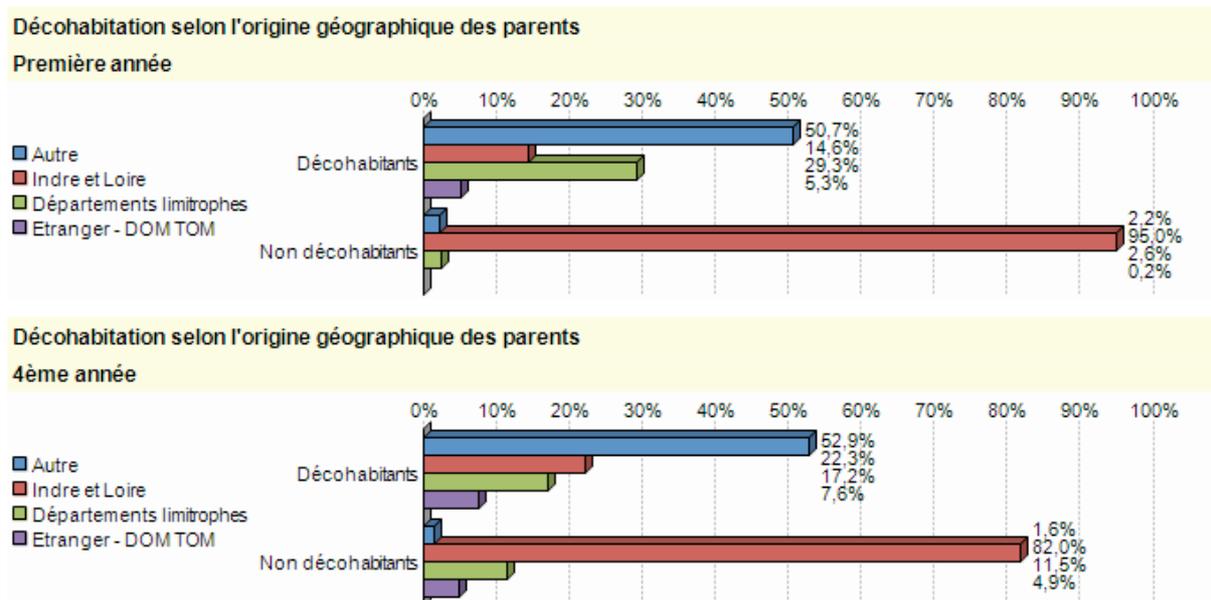
Selon les chiffres du tableau de bord de l'OVE pour l'année universitaire 2008-2009 -qui concernent l'ensemble des étudiants de l'établissement- 65,2% des jeunes déclarent occuper un logement indépendant de celui de leurs parents contre 34,8% qui habitent toujours au domicile familial. Dans l'enquête Conditions de Vie, 70,3% des étudiants de première année et 83% des étudiants de quatrième année disent avoir décohabité. La proportion des décohabitations augmente avec l'année d'études aussi bien chez les femmes que chez les hommes ; chez les non boursiers que chez les boursiers. Néanmoins, et même si les femmes et les boursiers sont toujours plus nombreux à déclarer ne plus habiter au domicile parental, quelle que soit l'année d'études, il n'existe pas de relation statistiquement significative entre le genre, le statut de boursier et la décohabitation des étudiants.

Décohabitation selon le genre Première année				Décohabitation selon le genre 4ème année			
	Décohabitants	Non décohabitants	Total		Décohabitants	Non décohabitants	Total
F	72,2%	27,8%	100,0%	F	83,9%	16,1%	100,0%
M	66,0%	34,0%	100,0%	M	81,1%	18,9%	100,0%
Total	70,3%	29,7%		Total	83,0%	17,0%	

Décohabitation selon le statut de boursier Première année				Décohabitation selon le statut de boursier 4ème année			
	Décohabitants	Non décohabitants	Total		Décohabitants	Non décohabitants	Total
Non boursiers	66,7%	33,3%	100,0%	Non boursiers	81,8%	18,2%	100,0%
Boursiers	74,8%	25,2%	100,0%	Boursiers	84,4%	15,6%	100,0%
Total	70,3%	29,7%		Total	83,0%	17,0%	

Pour l'essentiel, les parents des étudiants décohabitants résident dans un département extérieur à celui de l'Indre-et-Loire (département de l'Université dans lequel est inscrit leur enfant). Au total, 85,3% des étudiants de première année qui ont décohabité ont des parents qui n'habitent pas en Indre-et-Loire. À l'inverse, chez les non décohabitants, 93,3% d'entre eux habitent chez leurs parents en Indre-et-Loire. On retrouve ces mêmes tendances en

quatrième année même si, les étudiants dont les parents habitent l'Indre-et-Loire sont ici plus nombreux à être décohabitants qu'en première année (22,6% contre 14,7%).



Ces résultats confirment les réponses données par les étudiants concernant les raisons qui les ont amenées à s'installer dans un logement indépendant de celui de leurs parents. Quelle que soit l'année d'études, la proposition avec laquelle ils sont le plus massivement d'accord est « me rapprocher de mon lieu d'études » : 91% en première année et 81,8% en quatrième année. Mais si l'obligation géographique semble être un facteur déterminant dans le fait de décohabiter, elle n'est visiblement pas vécue comme une contrainte. Les raisons qui explorent la liberté et l'autonomie individuelles telles que « l'envie d'indépendance », « découvrir une autre ville, une autre région », « m'installer avec mon(ma) petit(e) ami(e) et même « vivre avec des amis » recueillent des accords tout à fait significatifs. Si l'on additionne les deux réponses positives « oui, tout à fait » et « oui, plus ou moins », 74,5% des étudiants de première année et 83,9 % des étudiants de quatrième année estiment que l'envie d'indépendance est une raison importante, tout comme -mais dans une moindre mesure- le fait de découvrir une autre ville, une autre région (44,1 % en première année et 33 % en quatrième année). L'envie de « s'installer avec son(sa) petit(e) ami(e) » recueille plus d'avis positif en quatrième année qu'en première année (22% contre 12,2%) alors qu'à l'inverse le fait de vouloir « vivre avec des amis » suscite plus d'accord en première année qu'en quatrième année (25,3% contre 16,7%). Pour les étudiants de quatrième année, il est très probable que leurs réponses associent à la fois des éléments qui ont présidé à leur décohabitation quelques

années auparavant et des éléments qui agissent lors de leur réponse aux questionnaires. Ainsi, le fait de devoir « se rapprocher de son lieu d'études » apparaît un peu moins prégnant en quatrième année qu'en première année au profit de « l'envie d'indépendance » et de « l'installation en couple ». Entre les réponses des étudiants de première et de quatrième année, les dimensions qui relèvent de la construction de son mode de vie personnelle prennent plus poids pour les seconds.

Les entretiens réalisés auprès des étudiants soulignent aussi cette importance de la liberté personnelle acquise par la décohabitation. Ces étudiants envisageaient avec plaisir voire impatience le temps des études supérieures à Tours, comme l'occasion de prendre de la distance avec les parents. « *J'étais pressée de me barrer de chez mes parents. Ce n'était pas facile à la maison. Carrément, c'était un renouveau, une nouvelle vie* » (Salomé, 23 ans, M1 de psychologie). Certains choisissent d'ailleurs stratégiquement leur filière pour être obligés de quitter la maison familiale. Chloé, originaire d'Orléans, ne souhaitait pas faire ses études dans cette université. Elle choisit de s'inscrire en psychologie, filière absente à Orléans. « *Oui, j'étais pressée de partir de chez mes parents. C'est pour ça que j'ai fait psycho (sourires). C'est clair que ça a joué là-dedans. Je ne savais pas trop quoi faire après le bac. Enfin, je savais surtout que je ne voulais pas faire de sciences, parce que j'étais en scientifique, donc je ne voulais pas trop faire de maths, physique, bio tout ça. Et je ne voulais pas rester à Orléans, et donc du coup, il fallait que je fasse des sciences humaines (Sourires)* ». (21 ans, M1 de psychologie). Pour Raphaël, la décohabitation fait partie de l'ordre des choses : « *Quand on va à la fac, on part de chez ses parents, c'est normal* » (19 ans, L1 de droit).

Quelles sont les raisons vous ayant poussé à vous installer dans un logement indépendant de celui de vos parents ?

Première année

	oui, tout à fait	oui, plus ou moins	non, pas vraiment	non pas du tout	sans avis	Total
me rapprocher de mon lieu d'études	91,0%	4,2%	1,4%	2,3%	1,0%	100,0%
me rapprocher de mon lieu de travail salarié	2,6%	2,3%	5,1%	67,8%	22,2%	100,0%
m'installer avec mon(ma) petit(e) ami(e)	7,1%	5,1%	6,1%	70,4%	11,3%	100,0%
envie d'indépendance	40,7%	33,8%	10,6%	11,8%	3,1%	100,0%
vivre avec des amis	7,0%	18,3%	22,8%	45,9%	6,0%	100,0%
mes parents ont quitté la région	1,8%	0,9%	2,3%	86,4%	8,6%	100,0%
mes parents se sont séparés	1,4%	1,5%	2,4%	85,0%	9,8%	100,0%
découvrir une autre ville, une autre région	17,9%	26,2%	11,8%	38,1%	5,9%	100,0%
Total	21,6%	11,6%	7,8%	50,6%	8,4%	

Quelles sont les raisons vous ayant poussé à vous installer dans un logement indépendant de celui de vos parents ?

4ème année

	oui, tout à fait	oui, plus ou moins	non, pas vraiment	non pas du tout	sans avis	Total
me rapprocher de mon lieu d'études	81,8%	7,5%	3,6%	5,8%	1,3%	100,0%
me rapprocher de mon lieu de travail salarié	12,0%	6,0%	8,7%	58,0%	15,3%	100,0%
m'installer avec mon(ma) petit(e) ami(e)	17,7%	4,3%	8,4%	58,9%	10,7%	100,0%
envie d'indépendance	48,8%	25,1%	8,6%	13,2%	4,3%	100,0%
vivre avec des amis	7,0%	9,7%	17,1%	55,4%	10,7%	100,0%
mes parents ont quitté la région	2,3%	1,0%	0,7%	85,6%	10,4%	100,0%
mes parents se sont séparés	1,4%	2,7%	2,7%	83,1%	10,1%	100,0%
découvrir une autre ville, une autre région	16,5%	16,5%	8,4%	50,2%	8,4%	100,0%
Total	23,8%	9,1%	7,3%	51,0%	8,9%	

2.1.2. Les types de logement

La question relative au type de logement occupé par l'étudiant porte moins sur les caractéristiques du bien (chambre, studio, F1...) que sur le secteur auquel le logement appartient : secteur privé ou secteur public. Elle renseigne aussi sur la dimension collective (résidences universitaires CROUS ou privées) ou individuelle de l'habitation.

Quel que soit le niveau d'études, les étudiants logent toujours plus souvent dans le secteur privé que dans le secteur public. Ils sont 67,2% en première année et 75,6% en quatrième année à être dans le secteur privé¹. Le logement personnel du parc privé domine ce secteur pour les deux années (48,9% et 66,1%), et surtout pour les étudiants de quatrième année qui par ailleurs logent moins souvent dans une résidence étudiante privée. En ce qui concerne le secteur public, 31,2% d'étudiants de première année déclarent y loger et 23,7% étudiants de quatrième année. Ce sont logiquement les résidences du CROUS qui sont les plus fréquentées même si le pourcentage d'étudiants déclarant occuper un logement personnel du parc HLM s'élève entre la première et la quatrième année (alors que la tendance s'inverse pour les résidences universitaires du CROUS). Le statut de boursier a une influence sur le type de logement occupé en première année. Les boursiers sont plus nombreux à habiter en résidence universitaire du CROUS tandis que les non boursiers se retrouvent majoritairement en logement privé. En quatrième année, le statut de boursier a toujours une influence sur le type de logement occupé puisque les étudiants boursiers sont plus nombreux à vivre en résidence

¹ Dans ces calculs, nous n'avons pas pris en compte la réponse « autres situations ». Cette réponse était une possibilité offerte par le questionnaire de l'OVE, destinée à recevoir toutes les situations atypiques. Comme les chiffres le montrent, elles correspondent à des situations très marginales. De plus, il est très difficile de dire à quel type d'arrangement résidentiel elles correspondent (logement en foyer, en FJT).

universitaire. Mais leur nombre a réellement baissé au profit de logement dans le domaine privé. En ce qui concerne le genre, même si les chiffres varient quelquefois sensiblement, il n’y a pas de relation statistiquement significative entre le type de logement et le genre, que ce soit en première année ou en quatrième année.

L’individualisation du logement s’accroît entre la première et la quatrième année. Entre ces deux années, le pourcentage d’étudiants logés dans les résidences collectives passe de 35,1% à 21,8%. La location d’une chambre (ou d’un studio) chez un particulier est assez peu représentée en première année (7,4%) et encore moins en quatrième année (3,3%).

Type de logement selon le genre			
Première année			
	F	M	Total
un logement personnel du parc privé	50,5%	45,2%	48,9%
un logement personnel du parc HLM	6,4%	7,8%	6,8%
une résidence universitaire (CROUS)	22,6%	29,0%	24,4%
une résidence étudiante (privée)	11,1%	9,6%	10,7%
une chambre chez un particulier (ou un studio)	7,5%	7,0%	7,4%
autres situations	1,9%	1,4%	1,8%
Total	100,0%	100,0%	

Type de logement selon le genre			
4ème année			
	F	M	Total
un logement personnel du parc privé	68,7%	60,4%	66,1%
un logement personnel du parc HLM	6,2%	12,5%	8,1%
une résidence universitaire (CROUS)	15,2%	16,7%	15,6%
une résidence étudiante (privée)	6,2%	6,3%	6,2%
une chambre chez un particulier (ou un studio)	2,8%	4,2%	3,3%
autres situations	0,9%	0,0%	0,7%
Total	100,0%	100,0%	

Type de logement selon le statut de boursier			
Première année			
	Non boursiers	Boursiers	Total
un logement personnel du parc privé	59,3%	37,3%	49,0%
un logement personnel du parc HLM	6,9%	6,8%	6,9%
une résidence universitaire (CROUS)	8,8%	42,2%	24,5%
une résidence étudiante (privée)	13,7%	7,2%	10,7%
une chambre chez un particulier (ou un studio)	9,3%	5,0%	7,3%
autres situations	2,1%	1,4%	1,8%
Total	100,0%	100,0%	

Type de logement selon le statut de boursier			
4ème année			
	Non boursiers	Boursiers	Total
un logement personnel du parc privé	70,8%	60,4%	66,1%
un logement personnel du parc HLM	7,7%	8,6%	8,1%
une résidence universitaire (CROUS)	8,9%	23,7%	15,6%
une résidence étudiante (privée)	8,9%	2,9%	6,2%
une chambre chez un particulier (ou un studio)	3,0%	3,6%	3,3%
autres situations	0,6%	0,7%	0,7%
Total	100,0%	100,0%	

2.1.3. Le mode de logement

La question relative au mode de logement s’intéresse ici aux manières d’habiter des jeunes étudiants¹. Quelle que soit l’année d’études, les étudiants disent, majoritairement, habiter seul : 65,5% en première année et 56,9% en quatrième année. Pour la quatrième

¹ Plusieurs réponses étaient proposées. Habiter : en colocation, en couple, seul, en famille, autre. Ici les chiffres produits concernent les étudiants qui ont déclaré avoir décohabité. Ainsi la réponse « famille » ne correspond pas à des étudiants qui habitent encore chez leurs parents. Il peut ainsi s’agir d’étudiants habitant avec un frère, un sœur ou un autre membre de sa famille dans un logement indépendant ou bien aussi d’étudiants habitant chez un membre de leur famille, résidant de l’agglomération tourangelle. La précision du questionnaire de l’OVE ne nous permet pas de connaître si finement le mode de logement des jeunes pour cette réponse.

année, la baisse des déclarations de vie en solitaire est compensée par une hausse de la déclaration de vie en couple (25,8% contre 13,7% en première année). Les étudiants de ce cycle d'études sont également moins nombreux à affirmer vivre avec un membre de sa famille (autre que ses parents), comparés aux étudiants de première année (2,3% en quatrième année et 4,4% en première année). Par contre, l'expérience de la colocation est une formule qui reste stable entre les deux années d'études de référence (avec une très légère hausse entre la première et la quatrième année) : 13,2% des étudiants de première année disent vivre en colocation ; 13,4 % des étudiants de quatrième année font de même.

Mode de logement selon l'année d'études							
Décohabitants							
	Non réponse	autre	colocation	couple	famille	seul	Total
1ère année	1,4%	1,8%	13,2%	13,7%	4,4%	65,5%	100,0%
4ème année	1,0%	0,7%	13,4%	25,8%	2,3%	56,9%	100,0%
Total	1,3%	1,6%	13,2%	16,2%	4,0%	63,7%	

2.2. Les attentes étudiantes en matière de logement

2.2.1. La place des parents dans le choix

Quelles que soient les personnes interrogées (les professionnels du logement ou les jeunes eux-mêmes), il apparaît clairement que le choix du logement est un projet familial et essentiellement pour les primo arrivants. Les parents, et plus particulièrement la mère, sont très actifs dans la recherche du futur logement indépendant de leur enfant étudiant. Les périodes du mois de juin et plus particulièrement du mois de juillet, après les résultats du baccalauréat, lorsque confirmation a été donnée de l'entrée dans l'enseignement supérieur, sont particulièrement propices à cette grande activité. Pour les professionnels de l'immobilier, on est là dans la « haute saison » sur le marché du logement étudiant et elle se poursuivra jusqu'au mois de septembre avec une petite accalmie au mois d'août. Les déplacements des familles s'effectuent sur un temps très court, généralement à la journée ; pendant laquelle l'étudiant vient aussi s'inscrire à l'Université. La location de ce bien doit être finalisée sur cette journée. Bien souvent les démarches ont été anticipées –à ce titre la recherche par internet est très utilisée- et les rendez-vous ont été pris. Ces déplacements très courts et minutés montrent que les primo arrivants choisissent un logement, sans réellement connaître

la ville. Un certain nombre de critères guident la prise de décision : au nombre des plus importants, on trouve la question du prix du loyer et celle de la proximité avec son lieu d'études et/ou le centre ville.

Lorsqu'un étudiant change de logement au cours de ses études, généralement entre deux années universitaires, l'implication parentale dans la recherche est beaucoup plus faible. Généralement le jeune se débrouille seul pour trouver son nouvel appartement : il connaît mieux la ville et le fonctionnement du marché de l'immobilier, il saisit mieux ses attentes et ses besoins (pour pouvoir aussi les revendiquer auprès de ses parents), il peut avoir été informé des « bons plans ». Il est une pratique courante que les appartements se « transmettent » entre étudiants.

2.2.2. *La satisfaction à l'égard du loyer*

Il ne s'agit pas ici d'établir le montant moyen du loyer payé par les étudiants : l'enquête Conditions de Vie ne prévoyait pas cette question. Nous nous sommes plutôt intéressés au sentiment de satisfaction ressenti par les jeunes concernant leur loyer, selon différentes dimensions du logement : la taille, le mode et le type du logement.

Pour ce directeur d'agence immobilière, l'étudiant comme locataire a une particularité importante : « *il est le titulaire du bail, mais souvent il n'est pas le payeur du loyer* ». Selon les chiffres de l'enquête Conditions de Vie, 51% des étudiants de première année déclarent que leurs dépenses mensuelles en matière de logement sont intégralement prises en charge par leurs parents¹. Les autres disent dépenser en moyenne 317 € pour leur logement. En quatrième année, 33% des étudiants disent que leurs parents prennent en charge leurs dépenses en matière de logement. Pour les autres, les dépenses moyennes en termes de logement s'élèvent à 377 €. On note qu'il existe une relation statistiquement significative entre le loyer mensuel et le cycle d'études de l'étudiant : les charges dues au loyer augmentent entre la première et la quatrième année.

Que ce soit en première année ou en quatrième année, les réponses vont plutôt en faveur de la satisfaction, les étudiants sont globalement satisfaits du prix de leur logement. En première année, 68,7% des étudiants se disent très satisfaits ou plus ou moins satisfaits. 29,1% se déclarent à l'inverse pas vraiment satisfaits ou pas satisfaits du tout. Les non boursiers sont aussi les plus satisfaits (71,7% contre 65,3% pour les boursiers). Cette satisfaction est tout de

¹ Ici les dépenses liées au logement ne concernent pas uniquement le loyer, il faut y ajouter les charges et toutes les dépenses qui peuvent être engagées pour le logement.

même à relativiser puisqu'on ne peut ignorer le score important de la réponse « oui, plus ou moins satisfait » (au total : 44,7%). Les étudiants se déclarant très satisfaits du prix de leur logement sont presque moitié moins nombreux (au total : 24%).

Satisfaction à l'égard du prix selon le statut de boursier						
Première année - Décohabitants						
	oui, très satisfait(e)	oui, plus ou moins satisfait(e)	non, pas vraiment satisfait(e)	non, pas satisfait(e) du tout	sans avis	Total
Non boursiers	25,9%	45,8%	18,1%	7,6%	2,6%	100,0%
Boursiers	21,9%	43,4%	23,9%	9,1%	1,6%	100,0%
Total	24,0%	44,7%	20,8%	8,3%	2,1%	

Le comportement des étudiants de quatrième année ressemble à celui mis en lumière pour les étudiants de première année. La satisfaction est là encore plus importante que l'insatisfaction. 62% d'étudiants se disent très satisfaits ou plus ou moins satisfaits du prix de leur logement. Ils sont 35,4% à déclarer ne pas vraiment l'être ou ne pas l'être du tout. Ici aussi, les étudiants boursiers sont moins nombreux à se dire satisfaits : 60,4% contre 63,1% pour les non boursiers. Globalement, la satisfaction se tasse entre la première et la quatrième année. Si les étudiants de quatrième année sont un peu plus nombreux à être très satisfaits du prix de leur logement, ils sont en revanche moins nombreux à l'être plus ou moins, les réponses ayant tendance pour ce cycle d'études à se déporter vers l'insatisfaction (non pas vraiment, non pas du tout). Peut-on y voir là le signe d'une lassitude de sa condition de locataire lorsque les prix du loyer peuvent être révisés et être augmentés chaque année ?

Satisfaction à l'égard du prix selon le statut de boursier						
4ème année - Décohabitants						
	oui, très satisfait(e)	oui, plus ou moins satisfait(e)	non, pas vraiment satisfait(e)	non, pas satisfait(e) du tout	sans avis	Total
Non boursiers	30,4%	32,7%	24,6%	9,4%	2,9%	100,0%
Boursiers	21,6%	38,8%	23,9%	13,4%	2,2%	100,0%
Total	26,6%	35,4%	24,3%	11,1%	2,6%	

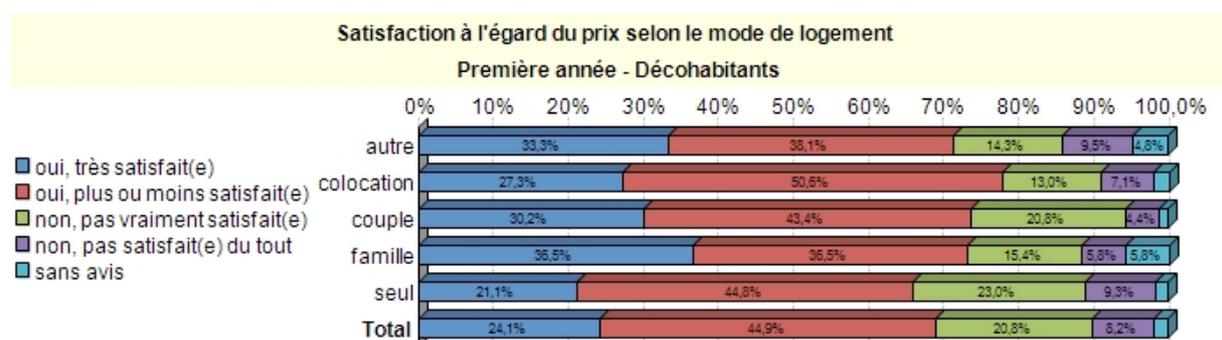
Quelle que soit l'année d'études, le sentiment d'être satisfait ou d'être insatisfait évolue en fonction de certaines dimensions.

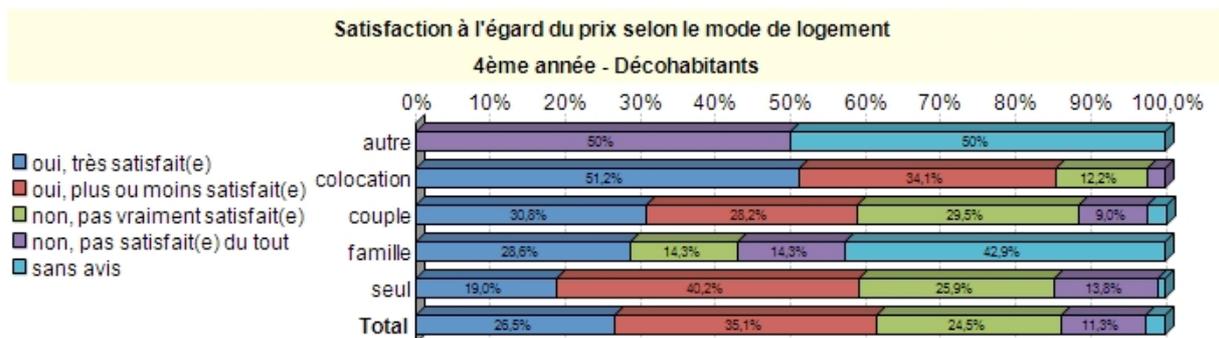
Tout d'abord les réponses varient nettement selon **le mode de logement** (le fait d'être en colocation, d'être en couple, d'habiter avec un membre de sa famille ou d'habiter seul). Quelle que soit l'année d'études, ce sont les étudiants qui sont en colocation qui nourrissent le plus de satisfaction : 77,9% en première année et 85,3% en quatrième année. Entre ces deux

années, on notera que la part des étudiants se disant très satisfaits augmente de manière significative. Ils passent de 27,3% à 51,2%. En même temps, la part des étudiants étant plus ou moins satisfaits diminue sensiblement (de 50,6% à 34,1%) comme aussi la part des étudiants qui ne sont pas satisfaits du tout (de 7% à 2,3%). On peut expliquer ce comportement par le fait que la colocation consiste précisément à vivre à plusieurs pour se partager le prix du loyer afin d'en alléger le coût. De plus, la colocation se réalise aussi le plus souvent dans de grands logements et l'on verra plus tard que la satisfaction en général et la satisfaction à l'égard du prix du logement en particulier se conjuguent aussi avec la taille de l'habitation. À l'inverse, et particulièrement en première année, les étudiants qui vivent seuls – et dans des plus petits logements- sont moins nombreux à estimer être satisfaits du prix de leur logement : 65,9% en première année et 59,2% en quatrième année.

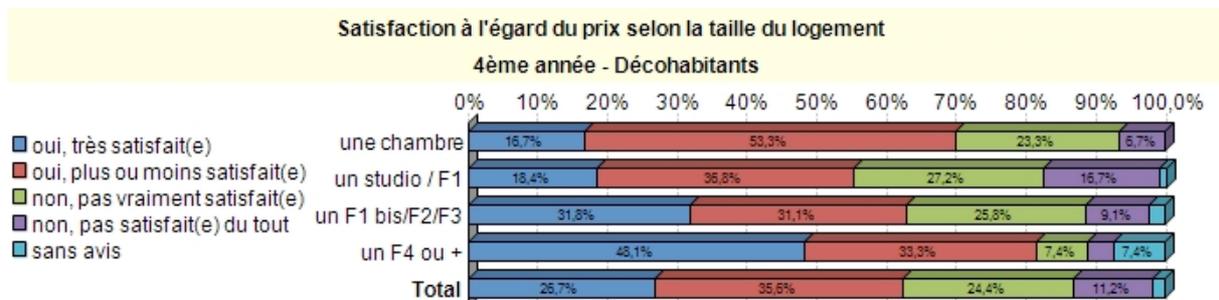
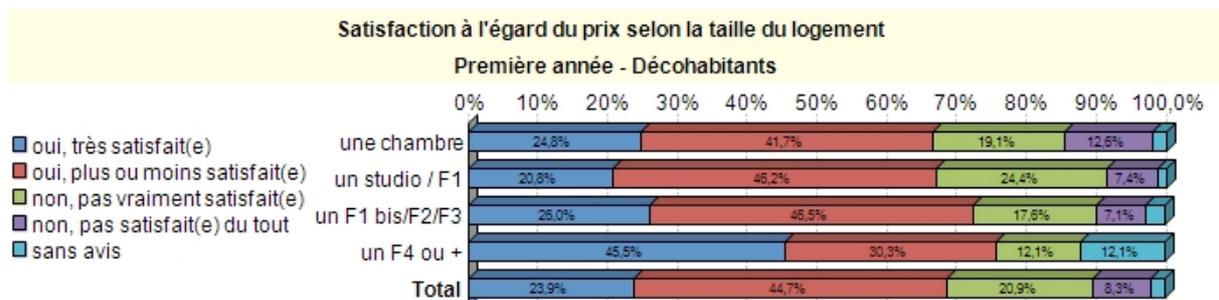
L'attitude des étudiants en couple est à souligner. S'ils sont, en première année, 73,6 % à déclarer être très satisfaits ou plus ou moins satisfaits du prix de leur logement, ils ne sont plus que 59% à l'affirmer en quatrième année. Pour ces étudiants, si la part des très satisfaits est restée à peu près stable entre les deux années (30,2% en première année et 30,8% en quatrième année), en revanche celle des plus ou moins satisfaits a beaucoup faibli (43,4% en première année contre 28,2% en quatrième année) au profit des deux réponses qui concernent l'insatisfaction (pas vraiment satisfaits : 20,8% en première année et 29,5% en quatrième année ; pas satisfaits du tout : 4,4% en première année et 9% en quatrième année).

En ce qui concerne les étudiants vivant avec un membre de leur famille, on note là encore une baisse de la satisfaction entre la première et la quatrième année (très satisfaits : 36,5% en première année et 28,6% en quatrième année). Les étudiants de quatrième année sont les plus nombreux à ne pas être satisfaits du tout (14,3% contre 5,8%). Il faut noter aussi la part très importante des « sans avis » en quatrième année : 42,9%.





La taille du logement a également un effet sur le sentiment de satisfaction à l'égard du prix de son habitation. Quelle que soit l'année d'études, ce sont pour les plus petits logements que l'insatisfaction est la plus grande. En première année, ils sont 31,7% des étudiants vivant en chambre à ne pas être satisfaits du prix (avec 12,6% d'entre eux qui ne sont pas satisfaits du tout). 31,8% des étudiants vivant en studio ou en F1 partagent ce sentiment. En revanche, ils ne sont que 12,1% des étudiants vivant en F4 ou + à s'estimer insatisfaits du prix et aucun ne se déclare pas satisfait du tout. En quatrième année, la même logique se dessine pour les très grands logements : seulement 11,1% déclarent ne pas être satisfaits du prix de leur loyer, contre 81,4 % qui le sont (et parmi eux, 48,1% sont très satisfaits).

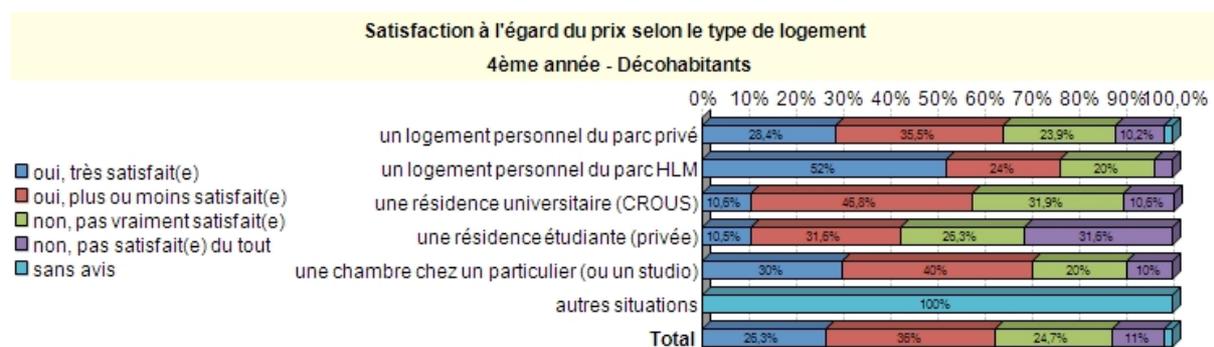
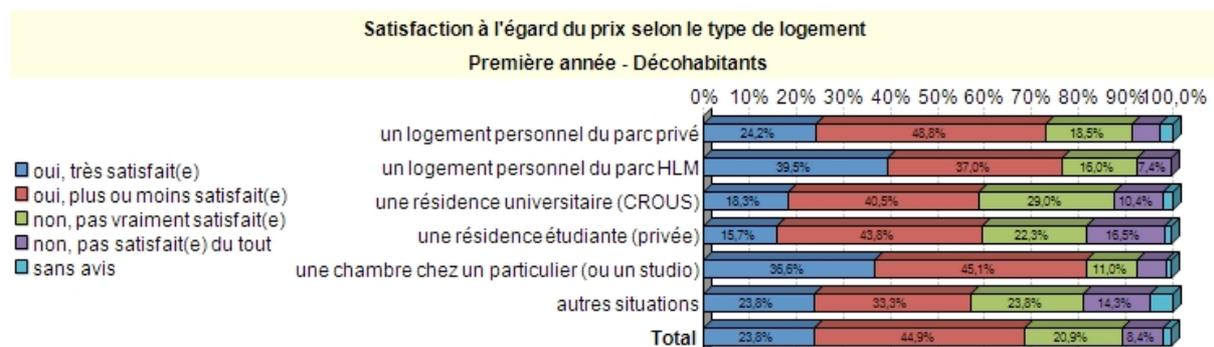


Même si les logements les plus grands sont objectivement les plus chers, la hausse du loyer due à leur taille ne joue pas sur le sentiment de satisfaction. Ceci pour plusieurs raisons : les grands logements sont le plus souvent partagés en colocation. Une fois le loyer divisé entre les différents colocataires et soustraction faite des aides au logement perçues, qui viennent alléger la note, les étudiants se considèrent gagnants sur le plan financier. On verra plus tard que la taille du logement joue sur la satisfaction générale de ses conditions de vie : on se sent mieux quand on vit dans plus grand. À cet égard, les étudiants qui vivent dans un petit logement sont le plus souvent seuls et assument seuls les charges du logement. De plus, le sentiment d'être à l'étroit dans leur logement ne leur permet pas d'arbitrer le rapport qualité/prix de façon positive. Même si le prix est plus élevé, parce que la surface est plus grande, l'effort financier consenti pour un appartement de type F1 bis et + sera assumé.

La satisfaction à l'égard du prix du logement s'articule aussi avec **le type de logement occupé**. On notera ici, sans surprise, la bonne satisfaction des étudiants, qu'ils soient en première ou en quatrième année, logés dans le parc HLM. En première année, ils sont 76,5% des étudiants à être satisfaits du prix (39,5% sont très satisfaits). En quatrième année, ils sont 76 % à être satisfaits (52% sont très satisfaits). Néanmoins, ces résultats ne tranchent pas avec ceux qui révèlent la satisfaction des étudiants logés dans le secteur privé. En première année, ils sont 73% à être satisfaits (et 24,2% sont très satisfaits) et en quatrième année, ils sont 63,9% à être satisfaits (et 28,4% à être très satisfaits). Aux dires des professionnels du logement rencontrés et qui travaillent précisément dans le secteur public, les loyers pratiqués dans ce secteur ne sont pas toujours très compétitifs comparés aux prix du secteur privé. Néanmoins les conditions offertes par le secteur public de type HLM sont tout de même jugées meilleures : ce secteur ne demande pas de garants privés, la question des relations parfois tendues avec le propriétaire n'existe pas et, à loyer identique, les logements du secteur public sont plus généralement plus grands que ceux du secteur privé.

Les résidences universitaires du CROUS, qui font également partie du secteur public, recueillent, quant à elles, la part la plus importante d'insatisfaction, tout comme les résidences universitaires privées. En première année, 39,4% qui vivent dans une résidence étudiante du CROUS et 38,8% de ceux qui vivent dans une résidence étudiante privée ne sont pas satisfaits du prix de leur logement. En quatrième année, ils sont 42,5% pour les étudiants vivant dans une résidence du CROUS et ils sont 57,9% pour ceux qui vivent dans une résidence étudiante privée. Du propre aveu des responsables, et comme on l'a vu pour les logements de type

HLM, il est vrai que les prix pratiqués par le CROUS notamment ne sont pas compétitifs comparés à d'autres secteurs de l'immobilier, considérant surtout les conditions collectives du logement.



2.2.3. Le choix de la localisation du logement

La localisation est un autre critère déterminant dans le choix du logement. Selon une étude récente sur les logiques résidentielles des usagers de l'université de Tours (2007), élaborée dans le cadre du PLUM (Plan Universitaire de Mobilité), les étudiants logent en majorité entre les deux fleuves, dans le grand centre-ville. Le choix du lieu du logement n'est donc pas seulement déterminé par la proximité du lieu des études mais aussi par la proximité des lieux de sociabilités étudiantes de la ville de Tours autour de la Place Plumereau (cette place est d'ailleurs le seul lieu de la ville cité par tous les étudiants interviewés). L'attraction du centre ville est indéniable dans tous les entretiens : ce centre ville aux frontières mouvante qui prend les contours de la délimitation administrative (entre les deux fleuves) pour ceux qui logent dans sa périphérie ou qui se concentre autour de la place Plumereau et des rues commerçantes

pour ceux qui habitent dans ce secteur. L'animation du quartier (bars, discothèques, possibilité de se rendre chez des amis) est la qualité la plus prisée par les jeunes. Cette situation n'est pas propre à la ville de Tours. Elle se retrouve dans toutes les études traitant des sociabilités étudiantes (Dubet, 1994 ; Erlich, 1998 ; Felonneau, 1997). « À l'image du campus s'oppose celle du centre historique et des quelques rues qui forment le quartier étudiant, celui des cafés, des cinémas et des rassemblements du jeudi soir » (Dubet, 1994, p.166).

L'analyse du site universitaire de Portalis, situé dans le quartier des Deux Lions est un bon exemple pour approcher les qualités recherchées par les étudiants pour leur logement et pour sa situation. Elle révèle en outre les différentes dimensions de leur vie. Ce site est donc dans un quartier excentré, distant du centre ville d'une vingtaine de minutes en bus. C'est un quartier récemment aménagé, essentiellement résidentiel qui accueille outre une composante de l'Université et des immeubles de bureaux, un grand complexe de salles de cinéma, un bowling et une chaîne de restauration rapide. Ce quartier a une réputation négative auprès des étudiants et ils sont nombreux à ne pas vouloir y loger. Raphaël doit prochainement déménager et n'a pas encore pris de décision sur le quartier qu'il aimerait habiter. À l'évocation du quartier des Deux Lions, sa réaction est très claire : « *Les Deux Lions, c'est, à ce qu'il paraît, mort de chez mort* » (19 ans, L1 de droit). Sylvain qui habite, dans le centre, un appartement en rez-de-chaussée : sombre, humide, bruyant et infesté de souris, ne souhaite pas non plus se délocaliser pour se rapprocher des salles de cours : « *Ah non, c'est mort les Deux Lions (...) rien ne vaut le centre-ville. Aux Deux Lions, il n'y a pas de desserte de bus. C'est nul. Même pour faire ses courses, ce n'est pas pratique du tout* » (21 ans, M1 de géographie). Enfin, Philippe qui loue un studio, précisément dans ce quartier, n'est pas satisfait non plus : « *C'est le quartier que je n'aime pas (...) Je trouve qu'il n'y a pas de vie ici* ». À la question sur ses attentes, la réponse est sans ambiguïté : « *je ne sais pas mais des bars, des lieux où on bouge, où on n'est pas obligé de se taper le bus pour faire des trucs* » (19 ans, 1^{er} année de médecine).

C'est très clairement l'ambiance du quartier jugée inexistante et déprimante ainsi que la distance au centre ville qui est ici critiquée. La dimension des études n'est pas la seule vécue par les jeunes: ils attendent autre chose de leur vie d'étudiant et essentiellement en termes de sociabilité. Si ce site n'est pas précisément définis comme un campus – il n'a pas été pensé comme tel- il en a néanmoins certains des traits. Comme l'explique François Dubet (1994),

«les campus construits en France depuis les années cinquante à la périphérie des villes ne sont nullement comparables aux campus anglo-saxons. Ils ont été construits pour le travail et pour la satisfaction de besoins élémentaires quand ils sont associés à des cités universitaires, mais ce ne sont pas des espaces de vie pleine avec des cafés, des salles de spectacles, des commerces ». On observe partout la même « opposition entre le campus perçu comme un espace fonctionnel, comme une « machine à enseigner », et une ville qui accueille l'essentiel de la vie juvénile » (p.166). Une vie de campus a néanmoins tenté de s'installer sur le site de Grandmont comme nous l'apprend le directeur des résidences universitaires (création d'associations, clubs sportifs, ...). Mais là encore, l'attraction du centre ville a eu raison de la pérennité des actions.

Le choix de la situation du logement doit tenir compte de ces enjeux entre études et sociabilité, traduit dans l'espace en termes de proximité et de bonne distance : ni trop loin des salles de cours, ni trop près des bars. Damien l'explique très bien : « *Déjà, si on est trop loin, on n'est pas motivé pour aller en cours* » et puis « *Si on est trop près des bars ou des pubs, on a tendance à sortir un peu trop souvent. Donc je pense que oui, l'emplacement c'est important. Si on est à côté de la fac par exemple, on sera plus motivé pour y aller* » (19 ans, L1 de sociologie).

L'enquête Conditions de Vie a précisément cherché à approcher cette question de la localisation du logement de l'étudiant, cherchant à le situer par rapport au centre ville et par rapport au lieu d'études. Comme l'explique Xavier Bœuf et Serge Thibault (1993), la proximité revêt deux formes : une forme spatiale (distance métrique qui mesure la distance entre les pôles universitaires, le logement, les loisirs) et une forme temporelle (basée sur la notion d'accessibilité aux différents pôles à partir du logement). Dans notre recherche, il n'a pas été retenu de situer géographiquement le logement -une analyse systématique des adresses des étudiants n'était pas envisageable- mais de demander à l'étudiant concerné d'estimer le temps passé pour rejoindre le centre ville à partir de son logement et d'estimer le temps passé pour rejoindre son lieu d'études à partir de son logement. Les réponses recueillies ont été réparties selon trois propositions : moins de 15 minutes (accès rapide), entre 15 et 30 minutes (accès moyen), + de 30 minutes (accès lent).

La majorité des étudiants déclare que leur logement se situe à moins de 15 minutes du centre ville : 70,3% en première année et 65,3% en quatrième année. Il sont également une majorité à estimer à être à moins de 15 minutes de leur lieu d'études : 66,8% en première année et 66,1% en quatrième année.

Distance par rapport au centre ville selon l'année d'études				Distance par rapport au lieu d'études selon l'année d'études			
Décohabitants				Décohabitants			
	1ère année	4ème année	Total		1ère année	4ème année	Total
Accès rapide centre ville (- 15 min)	70,3%	65,3%	69,3%	Accès rapide lieu d'études (- 15 min)	66,8%	66,1%	66,6%
Accès moyen centre ville (15 - 30 min)	26,2%	30,3%	27,0%	Accès moyen lieu d'études (15 - 30 min)	25,3%	28,5%	26,0%
Accès lent centre ville (+ 30 min)	3,5%	4,3%	3,7%	Accès lent lieu d'études (+ 30 min)	7,9%	5,4%	7,4%
Total	100,0%	100,0%		Total	100,0%	100,0%	

Quel que soit le site de formation retenu, et l'année d'études, on constate que les étudiants ont la même attitude générale et sont toujours plus nombreux à être à moins de quinze minutes du centre ville et à moins de quinze minutes de leur lieu d'études. Précisément les données varient peu entre la première et la quatrième année, selon le site de formation et il est très difficile de conclure à un rapprochement ou à un éloignement d'un des pôles (centre ville ou lieu d'études). Par exemple, les étudiants du site Grandmont semblent légèrement se rapprocher du centre ville : ils sont plus nombreux en quatrième année qu'en première année à être à moins de 15 minutes de ce pôle (60,4% contre 57,8%). En même temps, ils se rapprochent aussi de leur lieu d'études (68,5% contre 57,8%). Les étudiants de quatrième année du site Portalis quant à eux décrivent un mouvement de rapprochement du lieu d'études (64,3% contre 58,5%) et un éloignement du centre ville (57% contre 58,5%). Les étudiants du site Tanneurs montrent un éloignement des deux pôles centre ville et lieu d'études (64,1% contre 76,7% pour le centre ville et 58,9% contre 64,1% pour le lieu d'études). On touche là à la limite de l'indicateur construit : l'estimation de la durée est très relative et on ne sait pas avec quel moyen de transport les étudiants se déplacent.

Distance par rapport au centre ville selon le site de formation						
Première année - Décohabitants						
	Site Tanneurs	Site Portalis	Site Grandmont	Site Tonnellé	Site Jean Luthier	Total
Accès rapide centre ville (- 15 min)	76,7%	67,4%	57,8%	72,5%	81,0%	70,3%
Accès moyen centre ville (15 - 30 min)	19,4%	27,7%	38,4%	24,3%	18,4%	26,2%
Accès lent centre ville (+ 30 min)	3,9%	4,9%	3,8%	3,2%	0,6%	3,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

**Distance par rapport au lieu d'études selon le site de formation
Première année - Décohabitants**

	Site Tanneurs	Site Portalis	Site Grandmont	Site Tonnellé	Site Jean Luthier	Total
Accès rapide lieu d'études (- 15 min)	64,1%	58,5%	63,8%	86,8%	63,2%	66,8%
Accès moyen lieu d'études (15 - 30 min)	28,8%	30,1%	28,3%	12,1%	23,2%	25,3%
Accès lent lieu d'études (+ 30 min)	7,1%	11,5%	7,9%	1,1%	13,5%	7,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

**Distance par rapport au centre ville selon le site de formation
4ème année - Décohabitants**

	Site Tanneurs	Site Portalis	Site Grandmont	Site Tonnellé	Total
Accès rapide centre ville (- 15 min)	68,5%	57,0%	60,4%	82,4%	65,3%
Accès moyen centre ville (15 - 30 min)	26,8%	36,0%	37,7%	17,6%	30,3%
Accès lent centre ville (+ 30 min)	4,7%	7,0%	1,9%	0,0%	4,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

**Distance par rapport au lieu d'études selon le site de formation
4ème année - Décohabitants**

	Site Tanneurs	Site Portalis	Site Grandmont	Site Tonnellé	Total
Accès rapide lieu d'études (- 15 min)	58,9%	64,3%	68,5%	93,9%	66,1%
Accès moyen lieu d'études (15 - 30 min)	33,9%	29,8%	29,6%	3,0%	28,5%
Accès lent lieu d'études (+ 30 min)	7,3%	6,0%	1,9%	3,0%	5,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	

Néanmoins, il faut retenir que l'attraction des lieux de centralité est indéniable dans le choix du logement pour la grande majorité des étudiants. Cependant, cette attraction ne semble pas contre balancer le critère d'accessibilité aux sites d'enseignement¹. Certains témoignages recueillis lors des entretiens soulignent bien cette tension. La satisfaction est notable quand la bonne distance est trouvée comme pour Astrid : « *On cherchait quelque chose qui nous plaise, proche de la fac, pas trop loin du vieux Tours* » (23 ans, M1 d'Histoire de l'Art). Il y a quelquefois des arbitrages à faire qui donne le plus souvent l'avantage au centre ville : « *Ça ne me gênait pas d'être loin du lieu de mes études tant que j'étais proche du centre (...) enfin des bars et tout ça. Moi je trouve que par rapport au trajet de bus, c'est*

¹ On retrouve cette question de la proximité des lieux importants dans d'autres études sur le choix de la localisation d'un nouveau logement (Desjeux et al., 1998). « Outre les critères de location ou d'achat, et de surface (nombre de pièces), les autres paramètres de choix des personnes rencontrées, dont la combinatoire est à chaque fois assez personnelle, sont tout d'abord, et assez classiquement, la localisation du logement, de façon à ce qu'il soit proche du lieu de travail et/ou du lieu de scolarité des enfants » (p.32-33)

raisonnable » (Marielle, 18 ans, L1 géographie). Lorsque l'avantage a été donné à la proximité avec le lieu d'études, le regret d'être loin du centre ville est plus sensible. Muriel, qui occupe une chambre en résidence universitaire sur le site Jean Luthier (Tours Nord), s'estime satisfaite « *par rapport à l'IUT. Par rapport à l'activité étudiante et la vie culturelle de ce qui se passe à Tours, un petit peu moins* » (20 ans DUT1 Carrières Sociales).

Pour finir, quelle que soit l'année d'études, les étudiants sont globalement satisfaits de la localisation de leur logement dans la ville. En effet, en première année, les étudiants sont 80,1% à déclarer être très satisfaits (48,8%) ou plus ou moins satisfaits (31,1%). En quatrième année, ils sont 80,6% (très satisfaits : 42,4% et plus ou moins satisfaits : 38,2%). À l'inverse, ils sont peu nombreux à ne pas être satisfaits du tout : 5,8% en première année et 4,9% en quatrième année.

2.2.4. La taille du logement

Dans les entretiens réalisés, une des questions posées aux jeunes consistait à leur demander s'ils considéraient leur logement comme un logement étudiant. Les réponses à cette question sont bien souvent éclairantes. Elles dessinent une image assez stéréotypée de ce qu'est un logement étudiant dans l'imaginaire collectif de ces jeunes et elle peut être comparée à la réalité des logements vécus. Qu'ils soient en première année ou en quatrième année, la caractéristique première d'un logement étudiant est d'être avant tout un logement de petite taille. Pour cet étudiant de première année, il ne fait aucun doute que son appartement est un logement étudiant parce que « *c'est petit et c'est le bordel* ». (Grégory, 19 ans, L1 d'Histoire). Pour cette autre étudiante, son logement est également typique « *parce qu'il est tout petit et qu'il est pourri* » (Justine, 20 ans, L1 de lettres modernes). Salomé et Coralie dessinent les contours d'une jeunesse à la fois studieuse et sociable. « *C'est un logement étudiant, c'est clair, ça se voit : le bordel, les cours qui traînent, petit espace, les fonds de bouteilles qui traînent dans le coin* » (Salomé, 23 ans, M1 de psychologie). « *C'est un logement étudiant parce que c'est un petit truc, puis on fait des soirées* » (Coralie, 19 ans, L1 de géographie).

Les données de l'enquête Conditions de Vie permettent de donner quelques renseignements sur la taille des logements occupés par les étudiants. Néanmoins, dans le questionnaire, cette taille n'a pas été appréhendée en référence à une surface exprimée en m² mais à partir des catégories de logements : chambre ; studio/F1 ; F1bis ; F2, F3 ; F4 ou +.

Bien évidemment, il n’y a pas une stricte adéquation entre la catégorie du logement et la surface mais nous partirons quand même du principe que les différentes catégories proposées montrent un agrandissement de la surface du logement. Les chambres sont les logements les plus petits et les F4 ou + sont les plus grands. Cette description en catégorie a également l’avantage de différencier les logements selon le nombre de pièces. Souvent, ce n’est pas tant le fait d’occuper un petit logement qui peut poser problème que le fait d’habiter dans un logement d’une seule pièce, où il n’est pas d’emblée possible d’opérer des distinctions d’usage entre les différents espaces du logement.

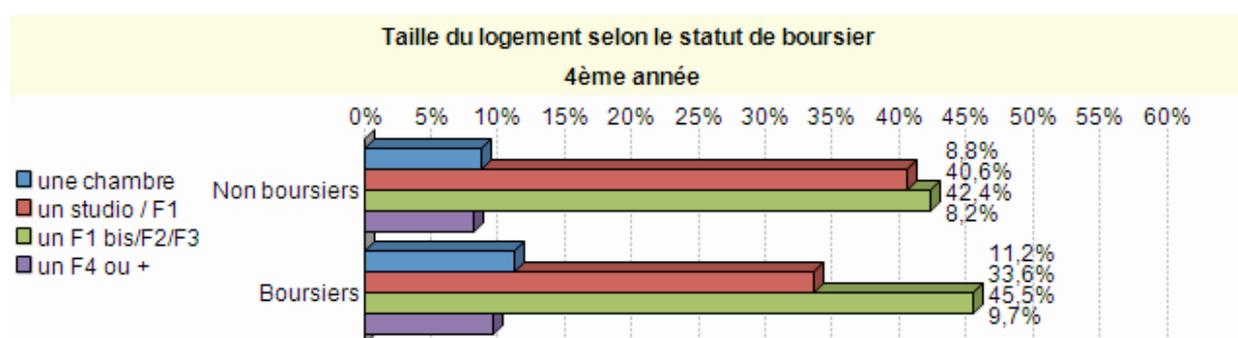
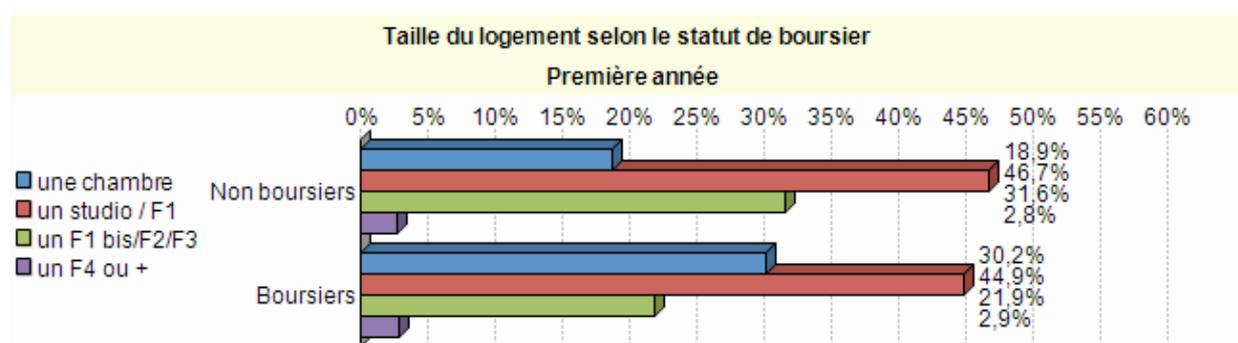
La taille et la catégorie du logement évoluent avec l’année d’études. En première année, les étudiants sont 70% à occuper un petit logement d’une seule pièce contre 30 qui logent dans un appartement F1 bis/F2/F3 ou F4 ou +, soulignant que l’occupation dans des logements offrant le plus grand nombre de pièces est très minoritaire (2,9%). En quatrième année, l’évolution est frappante. Les étudiants ne sont plus que 47,4% à habiter dans un petit logement d’une seule pièce, remarquant que la part de ceux qui ont une chambre est très inférieure aux données recueillies pour les premières années (9,9% contre 24,2%). La part des étudiants habitants dans un studio/F1 se tasse également : 37,5% contre 45,9%. Ainsi donc, la part des étudiants vivant dans les logements plus grands -et surtout plus diversifiés du point de vue des pièces et de la signification des espaces- s’élève à 52,9%. Le nombre des étudiants logeant dans un F1bis/F2/F3 fait un bon entre les deux années d’études : 43,8% en quatrième année contre 27,1% en première année. La part des étudiants en F4 ou + progresse également : 8,9% (contre 2,9%).

En première année, les hommes ont des logements souvent plus petits que les femmes. Il existe une relation statistiquement significative entre la taille du logement et le genre en première année comme en quatrième année. En effet, on constate en quatrième année, pour les femmes, que le nombre de chambres individuelles et de studio/F1 diminue en faveur d’appartements plus grands de type F1bis/F2/F3 (37,9% et 48,3%). Pour les hommes, on constate une augmentation importante de logement en appartement de type F4 ou + (16,1%).

Taille du logement selon le genre					
Première année					
	une chambre	un studio / F1	un F1 bis/F2/F3	un F4 ou +	Total
F	22,1%	45,9%	29,3%	2,7%	100,0%
M	29,7%	45,9%	21,2%	3,2%	100,0%
Total	24,2%	45,9%	27,1%	2,9%	

Taille du logement selon le genre					
4ème année					
	une chambre	un studio / F1	un F1 bis/F2/F3	un F4 ou +	Total
F	8,1%	37,9%	48,3%	5,7%	100,0%
M	14,0%	36,6%	33,3%	16,1%	100,0%
Total	9,9%	37,5%	43,8%	8,9%	

Le statut de boursier a un effet sur la taille du logement, essentiellement en première année. Ce sont les étudiants boursiers qui occupent les plus petits logements. Sans pouvoir se l'expliquer, on constate à l'inverse qu'en quatrième année, ce sont les étudiants non boursiers qui occupent le plus les plus petits logements.



Le mode de logement (seul, en couple, avec un membre de sa famille ou en colocation) a également des effets sur la taille du logement, quelle que soit l'année d'étude considérée¹. Logiquement, ce sont les étudiants déclarant vivre seuls qui sont les plus nombreux à habiter dans les plus petits logements d'une seule pièce. En première année, ils sont 88,2% dans ce cas (30,1% en chambre et 58,1% en studio/F1). En quatrième année, ils

¹ Là encore nous n'avons pas pris en compte dans l'analyse la modalité « autre ».

sont 72,3% à connaître cette situation (14,5% en chambre et 57,8% en studio/F1). Entre les deux années, si la proportion des étudiants vivant en studio/F1 est à peu près identique entre les deux années, la part des étudiants vivant en chambre diminue au profit de ceux qui logent dans un F1bis/F2/F3.

Pour les étudiants vivant à plusieurs, les logements sont souvent plus grands, avec davantage de pièces, quelle que soit l'année d'études retenue. Entre la première et la quatrième année, là encore, les logements ont tendance à s'agrandir : les formules de logements dans une seule pièce tendent à disparaître et la part des étudiants logés dans un F4 ou + augmente. En ce qui concerne la colocation, en quatrième année, plus aucun étudiant ne déclare habiter dans un studio ou F1. En revanche, et c'est étonnant, ils sont encore 9,8% à déclarer connaître une colocation et vivre en chambre et ils étaient 11,1% à faire la même chose en première année. Pour ces derniers résultats, la prudence est de mise. Le nombre d'étudiants tant en première année qu'en quatrième année déclarant vivre une colocation en chambre semble très important si on prend la chambre comme unité de logement. À ce titre, il semble plus vraisemblable que certains de ces étudiants ont déclaré vivre dans une chambre à l'intérieur d'un appartement plus grand, lequel servirait de colocation. Ainsi cette réponse « chambre » pourrait être minimisée au profit des réponses concernant les appartements de type F1 bis/F2/F3 et les appartements de type F4 ou +. Sur ce dernier point, la part des grands appartements F4 ou + augmente très nettement, comme support à une colocation, entre la première et la quatrième année. Pour les autres modes de logement à plusieurs (en couple ou en famille), la taille des logements augmente et se développe en nombre de pièces entre la première et la quatrième année. Il ne reste plus que 16,5% de couple en quatrième année répondant loger dans un studio ou un F1.

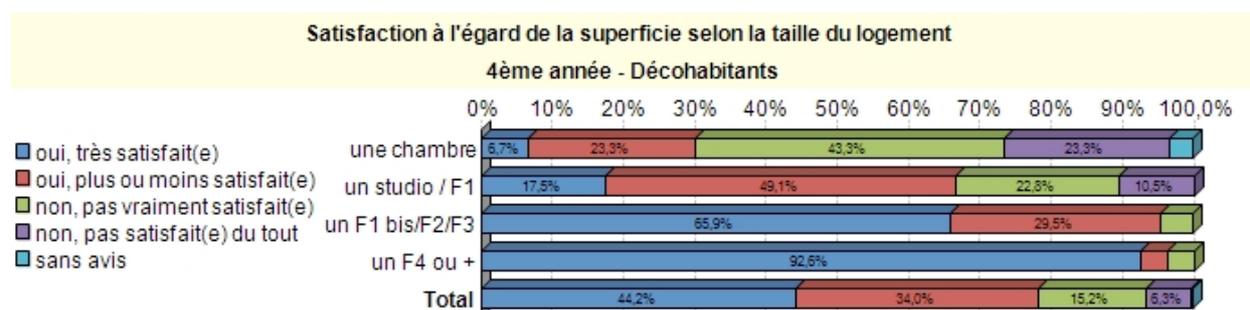
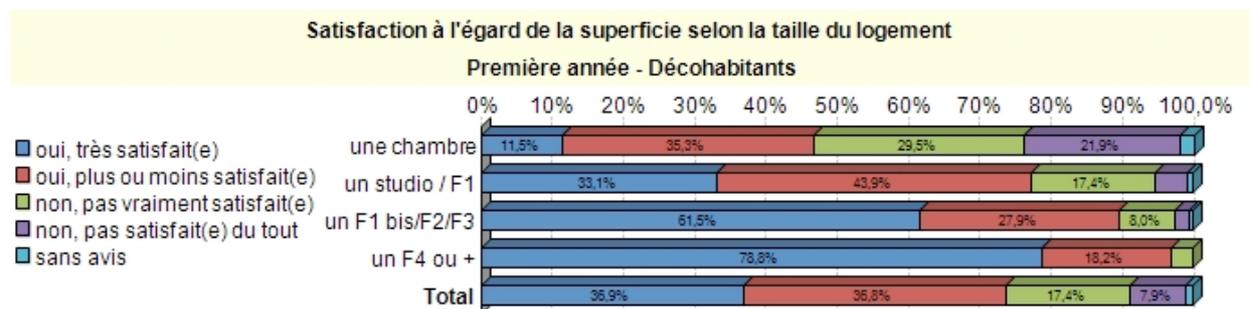
Mode de logement et taille du logement

Première année - Décohabitants

	une chambre	un studio / F1	un F1 bis/F2/F3	un F4 ou +	Total
autre	80,0%	0,0%	10,0%	10,0%	100,0%
colocation	11,1%	6,5%	73,9%	8,5%	100,0%
couple	6,4%	42,7%	47,1%	3,8%	100,0%
famille	8,0%	12,0%	58,0%	22,0%	100,0%
seul	30,1%	58,1%	11,7%	0,1%	100,0%
Total	24,2%	46,0%	26,9%	2,9%	

Mode de logement et taille du logement					
4ème année - Décohabitants					
	une chambre	un studio / F1	un F1 bis/F2/F3	un F4 ou +	Total
autre	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
colocation	9,8%	0,0%	48,8%	41,5%	100,0%
couple	0,0%	16,5%	74,7%	8,9%	100,0%
famille	0,0%	0,0%	71,4%	28,6%	100,0%
seul	14,5%	57,8%	27,2%	0,6%	100,0%
Total	10,0%	37,5%	43,5%	9,0%	

La satisfaction à l'égard de la superficie du logement est bonne, que ce soit pour les étudiants de première année ou de quatrième année. Ils sont 73,7% d'étudiants de première année et 78% d'étudiants de quatrième année à se dire satisfaits de la superficie de leur logement contre 25,3% étudiants de première année et 21,5% étudiants de quatrième année à se dire insatisfaits. Ainsi, et quelle que soit l'année, plus le logement s'agrandit et se diversifie, plus la satisfaction augmente et précisément pour la réponse « très satisfait ».



Le croisement de ces résultats avec les manières dont les étudiants se représentent leur logement souligne un fait intéressant. La satisfaction de vivre dans un logement de bonne dimension peut s'accompagner d'une certaine forme de culpabilité quand le mode de vie réel semble trop éloigné des stéréotypes qui décrivent les conditions de vie étudiantes, sur lesquels peut-être une partie de l'identité est fondée. Cerise vit dans un appartement de 70 m². Elle est en couple. Elle explique « *Je trouve qu'on vit un peu dans le luxe pour des étudiants(...) c'est*

quelque chose qui me perturbe » (23 ans, M1 de Droit). De même, Yolande qui vit seule dans un F1bis de 28m², estime que « *vue la superficie et le confort, c'est vrai que c'est quand même la gamme au dessus* » (que le logement étudiant typique) (22 ans, M1 d'Histoire). Gwénola, quant à elle, partage avec sa sœur un T4 de 70m². Pour elle non plus, cela ne correspond pas à un logement étudiant : « *c'est grand, c'est spacieux, y'a des balcons, ça ne fait pas vraiment étudiant quand même* » ?(18 ans, prépa intégrée Polytech'Tours).

Partie 2

Vivre le logement

Dans cette partie, nous privilégions l'approche compréhensive, afin d'approcher la façon dont les étudiants mettent en œuvre leurs manières d'habiter. Nous nous servons ici des témoignages recueillis, lors d'entretiens, auprès d'étudiants de première année et d'étudiants de quatrième année. Une des hypothèse de départ de la recherche est de considérer le logement vécu par les étudiants comme un lieu provisoire et de comprendre les logiques d'investissement et d'appropriation de cet espace de vie. Les propos recueillis auprès des étudiants rencontrés permet logiquement de souligner que, jamais, cette habitation n'est décrite comme un logement définitif dans le sens où ils s'y installeraient pour de bon, sans imaginer pour l'instant un déménagement futur. D'emblée, l'investissement est temporellement borné : plus largement c'est l'investissement dans la ville même qui a des limites. Tours est conçu uniquement comme la ville des études. « *Je vais faire ma vie ailleurs* » explique Audrey (21 ans, 3^{ème} année de formation d'assistant de service social). Pour Tom, la logique est la même : « *A la fin de mes études, je m'en vais, c'est sûr. Je ne reste pas à Tours* » (22 ans, 2^{ème} année de formation d'ingénieur en aménagement Polytech' Tours). « *Tours n'est vraiment qu'un passage. Je ne suis là que pour faire mes études. Je ne compte pas du tout m'installer ici* » (Edouard, 21 ans, M1 IMACOF¹). Comme l'ont déjà montré Patrick Le Galès et Marco Oberti (1994), les étudiants n'expriment pas un fort attachement à leur ville universitaire. « Les étudiants de province fréquentent intensivement la ville universitaire sans y être attachés, sans exister comme citoyens et très peu comme groupe social local » (p. 264). Le médecin, le dentiste, le coiffeur... restent très souvent dans la ville d'origine. Ils continuent également d'y voter.

Néanmoins, pendant ce laps de temps des études, l'installation provisoire dans un logement peut prendre plusieurs formes : l'installation provisoire est unique c'est-à-dire que les étudiants ne connaîtront qu'un logement durant toute leur scolarité à l'université de Tours ; l'installation provisoire est multiple : les étudiants ont traversé plusieurs logements au cours de leur vie d'étudiants tourangeaux, changeant tous les ans pour les plus mobiles. Dans ces conditions, comment les étudiants s'approprient-ils leur logement ? L'analyse des manières de s'installer, de décorer son espace de vie permet de répondre à cette question (chapitre 3). Dans ces pratiques liées aux usages du logement se révèlent aussi les rapports que les jeunes entretiennent avec leur environnement. Ceci nous permet d'avancer dans la compréhension des identités étudiantes (chapitre 4).

¹ IMACOF : Ingénierie des Milieux Aquatiques et des Corridors Fluviaux.

Chapitre 3 – L’appropriation du logement

1. La dimension du provisoire

On a coutume de penser que la mobilité résidentielle intra muros des étudiants est un comportement fréquent : les étudiants changent tous les ans de logement, souvent dans un but économique. Les jeunes lâchent leur logement en juin voire fin mai pour en reprendre un autre à la rentrée : les mois de loyers durant l’été sont ainsi économisés. L’enquête Conditions de Vie montre, assez logiquement, que les étudiants de première année ont peu changé de logement. Ils sont 85,5% à déclarer qu’ils occupent le même logement depuis leur arrivée à l’Université contre 14,5 qui disent le contraire. Pour ces derniers, il peut s’agir d’étudiants primo arrivants, qui habitent à Tours seulement depuis le début de l’année universitaire. Plus vraisemblablement, cela concerne des étudiants arrivés à Tours depuis plus longtemps, qui sont toujours en première année mais qui ont pu connaître une entrée dans l’enseignement supérieur plus lointaine (redoublement, réorientation, ...).

Occupez-vous ce logement depuis votre arrivée à l’université - Réponse selon le mode de logement

Première année - Décohabitants

	oui	non	Total
seul	88,2%	11,8%	100,0%
couple	77,5%	22,5%	100,0%
colocation	82,5%	17,5%	100,0%
famille	73,1%	26,9%	100,0%
autre	100,0%	0,0%	100,0%
Total	85,5%	14,5%	

Les résultats pour les étudiants de quatrième année sont conformes aux idées générales : la plupart des étudiants ont déménagé au moins une fois au cours de leurs études à Tours. Seulement 37,2% des étudiants de quatrième année déclarent occuper le même logement depuis leur arrivée à l’Université de Tours, contre 62,8% des étudiants qui disent le contraire. Dans nos entretiens, la stabilité des étudiants dans leur logement est peu expliquée si ce n’est que le logement a convenu immédiatement, qu’il remplit parfaitement les attentes

du locataire et que dans ces conditions, il est inutile de vouloir bouger. Pour Gwénola, qui vit en colocation avec sa soeur, il semble s'agir aussi d'une sorte d'engagement moral qu'elle croit devoir à ses parents. Ces derniers ont beaucoup « *investi dans des meubles de cuisine, plan de travail, machine à laver, gazinière, frigo* » (18 ans, prépa intégrée Polytech'Tours) ; (investissement plus grand que ce qu'on peut constater habituellement). Dans ce cas présent, Gwénola n'est qu'en première année d'études universitaires, mais elle ne pense pas déménager. Ce logement est envisagé comme le lieu d'études des trois filles de la fratrie : pour l'instant les deux aînées l'utilisent. Suivra ensuite la cadette : « *Une fois que ma sœur aura fini son master, il y aura ma petite sœur qui va venir. Donc tant qu'à faire, autant décider de le garder* ».

Nombre de logements occupés depuis l'arrivée à l'université
L'étudiant a déclaré qu'il n'occupait pas son logement depuis son arrivée à l'université

	1ère année	4ème année	Total
Moins de 2	22,9%	8,9%	15,4%
2	61,4%	34,4%	46,9%
3	12,0%	30,7%	22,1%
4 et plus	3,6%	26,0%	15,6%
Total	100,0%	100,0%	

La mobilité intra muros résidentielle des étudiants est donc bien réelle et dénote une capacité importante des étudiants à bouger. Ils sont ainsi plus de la moitié, en quatrième année, à déclarer avoir occupé au moins trois logements depuis leur arrivée à l'université. Pour ce responsable d'une grande agence immobilière de Tours, c'est une caractéristique propre aux étudiants que d'être opportunistes en matière de logement et de ne pas hésiter à déménager: « *Ils résilient facilement selon les opportunités. C'est d'ailleurs difficile pour les agences immobilières : un logement qui se libère en cours d'année est difficile à relouer. Ici, il y a une saisonnalité* ». En quatrième année, ceux qui se déclarent en couple et surtout en colocation sont les plus « mobiles » dans la ville alors que ceux qui vivent seules sont les plus « sédentaires ». On peut faire l'hypothèse que la vie de couple ou en colocation n'était pas connue lors de l'arrivée dans la ville universitaire et que la décision d'expérimenter cette formule a précisément entraîné un déménagement.

Occupez-vous ce logement depuis votre arrivée à l'université - Réponse selon le mode de logement
4ème année - Décohabitants

	non	oui	Total
seul	46,6%	53,4%	100,0%
couple	82,3%	17,7%	100,0%
colocation	92,7%	7,3%	100,0%
famille	57,1%	42,9%	100,0%
autre	50,0%	50,0%	100,0%
Total	62,4%	37,6%	

L'enquête qualitative permet en partie de confirmer ces points de vue. Ces déménagements multiples sont souvent décrits comme une suite de différents modes d'habiter où la vie seule et la vie à plusieurs s'entremêlent. Par exemple, pour certains, à la vie solitaire va se succéder une période de vie en colocation pour déboucher sur une vie de couple. Pour d'autres, la vie en colocation est inaugurale puis se poursuivra par une vie solitaire. Par exemple Mathieu (19 ans, L1 de sociologie), à Tours depuis un an et demi, va bientôt s'installer, seul, dans son troisième logement : « *Mon tout premier, c'était rue Colbert : tout simple, un studio étudiant type (...) J'ai fait mon année de socio avec des gens avec qui je m'entendais bien et tout, j'ai dit : on va se mettre en coloc, ça va le faire* ». Malheureusement, ce n'est pas le cas : les habitudes et les modes de vie ne s'accordent pas. L'association tourne court : « *Ça ne s'est pas bien passé : on était avec un couple en fait et ça a un peu merdé. Même moi après avec mon autre coloc, ça a merdé aussi. Donc j'ai dit : on va reprendre les choses au calme* ». Aurélie (22 ans, DUT1 Carrières Sociales) raconte elle aussi une histoire résidentielle faite de nombreux arrangements. Avant de s'installer à Tours, elle a vécu trois ans à Rennes pour valider une licence de musicologie : « *La première année, j'étais en cité U. Et après ça, j'ai pris un appartement dans le centre de Rennes. Les deux dernières années de fac, je les ai faites dans le même appartement. Donc la première année, j'habitais avec mon copain et la dernière année, je voulais être vraiment toute seule* ». Depuis cette année, Aurélie partage une colocation avec une amie.

Les combinaisons sont variées et il ne s'agit pas là d'en faire une présentation exhaustive. Cela précise surtout les évolutions rythmées des attentes et des envies des jeunes étudiants en matière de logement qui sont autant d'expérimentations de leur mode de vie. L'enlacement des périodes de vie à plusieurs et des périodes de vie en solitaire est à ce titre

intéressant à noter. Le choix du type de logement n'est pas seulement contraint par la dimension économique. Muriel (20 ans, DUT1 Carrières Sociales), au moment de l'entretien, occupe une chambre en résidence universitaire. *« J'ai préféré venir en cité universitaire parce que j'avais le droit aux bourses, aux allocations logement donc financièrement, c'est vrai que c'était plus accessible »*. Par le CROUS, la recherche d'un logement dans une ville inconnue est également facilitée. Si le dossier de demande d'un logement universitaire est accepté, l'attribution de la chambre est proposée par le CROUS et toutes les démarches sont réalisables par Internet. Pour Muriel, absente de France pendant l'été avant sa rentrée à l'IUT, cette dimension pratique était appréciable. Il y avait aussi une dimension plus personnelle : *« et puis en fait, je voulais aussi rencontrer d'autres personnes »*. Ainsi pour évoquer cette dimension, Muriel utilise la notion *« d'expérience »*. *« Après moi, je ne regrette pas la cité U, ça fait une expérience. Tu vois beaucoup de monde d'origines différentes. C'est super intéressant : on fait des repas, on fait plein de trucs »*. Pour l'année universitaire suivante, elle pense se tourner vers la solution de la colocation : *« ça revient moins cher, même que la cité U, avec un espace beaucoup plus grand et plus ça fait une autre expérience »*.

S'agissant des trajectoires vers l'identité d'adulte, Olivier Galland (1993) souligne les manières dont elles se sont transformées ces dernières décennies montrant que l'on est passé d'un mode d'identification intergénérationnelle fondé sur la transmission des statuts et des rôles d'adulte à un mode d'expérimentation où la place de chacun se construit au travers d'expériences permettant d'arriver à un compromis satisfaisant. *« La définition de soi comme le statut auquel cette définition doit correspondre se construisent au gré de diverses expériences sociales, tout au long d'un processus itératif, fait d'essais et d'erreurs, jusqu'à parvenir à une définition de soi qui soit à la fois satisfaisante sur le plan de la *self esteem* et crédible aux yeux des acteurs institutionnels »* (p.37).

Les arrangements successifs vécus en matière de logement sont loin d'être identiques. Cette variété peut être appréhendée comme un révélateur de ces logiques d'individualisation et de construction de soi. Le terme précédemment utilisé par Muriel est à reprendre : ce sont des *« expériences »*, terme ici utilisé au sens qu'en donne François Dubet (1994a) : *« travail que chacun poursuit afin de se percevoir l'auteur de sa propre vie »*.

2. Installation minimale pour logement provisoire ?

Pour les étudiants rencontrés, le logement de Tours est conçu comme provisoire, occupé le temps des études pour les plus sédentaires ou le temps d'une année universitaire pour les plus mobiles. Ce temps d'occupation étant borné, qu'en est-il des pratiques d'appropriation du logement ? Que nous disent les pratiques d'installation et de décoration à ce sujet ?

2.1. L'installation et la décoration : une attention partagée

De tous les jeunes rencontrés, très peu expriment un total désinvestissement à l'égard de leur logement. Dans cette situation se trouvent pourtant Sylvain (21 ans) et Richard (22 ans). Ils sont tous les deux inscrits en M1 de géographie. Au moment de l'entretien, Sylvain occupe son quatrième logement depuis son arrivée à Tours pour ses études supérieures. Il a toujours vécu en colocation mais avec différentes personnes à chaque fois. Ces changements de colocataire expliquent en partie ces déménagements successifs. La logique économique a aussi guidé sa mobilité : l'ancien appartement est laissé en juin, le nouveau est intégré à la rentrée universitaire, il n'y a donc pas de charges de loyer pendant l'été. C'est la deuxième année consécutive qu'il partage son logement avec le même colocataire. Ils ont choisi de vivre dans un appartement de 48m², en rez-de-chaussée, en plein cœur de ville, à deux pas de la Place Plumereau, haut lieu des sorties étudiantes. Malgré cet emplacement enviable, qui n'est pas exempt de quelques nuisances sonores, Sylvain se dit « *nettement moins inspiré par cet appart' que par les autres* ». Si on l'écoute décrire ce logement, son diagnostic semble somme toute assez logique : « *Tu as l'impression que c'est beau, c'est ancien, c'est une bâtisse du XVIIème siècle. Il y a des poutres. Oui c'est beau mais c'est tout pourri en fait. On a du mal à chauffer donc on doit mettre le chauffage à fond pour avoir 16° et quand on revient après avoir laissé l'appart pas chauffé, il fait 9°. Et puis c'est super humide, il y a de la poussière dans les poutres et moi, je suis allergique* ». Ajouté à cela un problème de rongeurs et le tableau est à peu près complet : « *Le quartier est infesté par les rongeurs. Il y a des campagnes de dératisation, mais ils sont toujours là (...)On a des souris qui vivent avec nous (...)Elles rentrent par les petits trous dans les murs, dans la cuisine. On les entend dans les escaliers, elles sont partout* ». À l'évocation de ces problèmes, l'enquêtrice résume ainsi : « *donc si on récapitule, c'est humide, mal isolé donc ça revient cher en électricité. Il y a des souris, de la poussière, du bruit* ». Sylvain ajoute alors : « *et des pigeons qui font leurs*

besoins dans la cour et qui font un max de bruit sur le toit ». Là encore, c'est la logique économique qui a présidé au choix de cet appartement : il était jugé bon marché (460 € pour 48m² : soit 230 € pour chaque colocataire ; somme en partie recouverte par le montant des APL perçues) par rapport à sa localisation en centre ville qui était également déterminante. À cela s'ajoute, de la part de Sylvain, une absence totale d'envie pour s'approprier son logement. Peut-être ces mauvaises conditions de logement sont-elles la cause de cette démotivation. En tout cas, il n'existe pas chez Sylvain de stratégies, ici d'aménagement ou de décoration, pour réduire un tant soit peu les effets négatifs inhérents au logement lui-même : stratégies que l'on pourra retrouver chez d'autres étudiants logeant aussi dans des appartements de piètre qualité. Aux dires de Sylvain, l'état des murs peut expliquer la nudité des surfaces : *« Il n'y a pas de déco : le mur est en crépis, le scotch ne tient pas, il faut faire des trous. Donc pas de déco »*. L'enquêtrice remarque alors qu'il n'y a aucun objet personnel visible : *« Si, Romain (le colocataire) a des photos de sa copine sur son bureau. Et moi, mes photos sont dans mon PC »*. Ni même de tapis, de rideaux, rien : *« Ça ne sert à rien. Je ne voulais pas en acheter. Et puis je n'allais pas retirer des affaires de ma chambre (c'est-à-dire la chambre qu'il a conservée dans la maison de ses parents) pour les mettre ici. Et puis ce n'est pas lumineux donc les rideaux auraient caché encore plus »*. Sylvain rentre en effet tous les week-ends chez ses parents, à toutes les vacances, dès qu'il a quelques jours libérés. Ce fort attachement maintenu avec sa famille d'origine est-il de nature à expliquer ce manque d'investissement dans son logement étudiant ? ou permet-il au contraire de compenser le malaise ressenti dans cet espace ? Nous aurons l'occasion d'évoquer cette question dans une autre partie concernant la question du chez-soi de l'étudiant.

Non seulement Sylvain ne décore rien, il n'aménage pas non plus. Il n'a même pas de lit, seulement un matelas posé à même le sol¹, replié lorsque des amis sont reçus, afin de proposer un semblant de canapé. Interrogé sur cette absence, Sylvain évoque une certaine forme de négligence : *« c'est la flemme. Mais les premières années, j'avais un lit de camp et maintenant c'est ça »*. C'est peut-être aussi *« la flemme »* qui explique le fait qu'il ne se serve pas de sa commode pour ranger ses vêtements : *« on a chacun un petit meuble pour les fringues mais le mien, il est toujours vide, je laisse mes affaires dans le sac (...) Mes fringues sont pliées, je les prends au fur et à mesure. Et les fringues sales, je les mets dans mon*

¹ Cet aménagement n'est d'ailleurs pas de nature à le rassurer étant donné la promiscuité avec les souris : *« J'ai toujours la crainte de croiser une souris, je ne suis pas fan des animaux. La nuit, des fois je ne dors pas, je les entends dans les murs et des fois, il y en a qui arrivent à rentrer. Je deviens un peu parano avec ma torche pour vérifier qu'il n'y a rien »*.

deuxième sac ». Négligence ? « *flemme* » ? peut-être. On entend surtout de grandes difficultés à s'approprier son logement et peut-être à s'en donner les moyens. À une dernière question sur son logement, cherchant à savoir s'il se reconnaît des coins préférés dans son logement, Sylvain répond sans ambiguïté : « *mon coin préféré ici, c'est dehors* ».

Richard occupe une chambre dans une résidence universitaire, située sur le campus de Grandmont. Après une première année passée en colocation, il habite en résidence universitaire depuis trois ans, changeant de chambre tous les ans. Lui non plus n'a pas souhaité décorer son logement. « *Je ne me suis pas approprié cet espace-là parce que franchement il n'y a rien de perso. À part ma petite télé et mon PC, il n'y a rien* ». Cette année est la première où l'aménagement est aussi spartiate. Il évoque à ce titre la lassitude pour expliquer cet état de fait : « *Avant, ça n'était pas comme ça. Il y avait des posters et j'ai tout enlevé pour les déménagements. C'est chiant, il faut tout enlever, tout remettre et puis les femmes de ménage gueulent parce qu'il y a des trous. Enfin c'est le bordel donc pas de déco, ça ne sert à rien* ». Les meubles mis à disposition dans la chambre ne sont pas non plus investis, comme l'indique cet échange entre l'enquêtrice et l'étudiant :

Q : L'armoire est vide. Pourquoi tu ne mets pas tes affaires dedans ?

R : parce que je les mets là sous mon lit, c'est plus pratique

Q : Tu n'as rien à mettre dans la penderie ? ton manteau, tes chemises... ?

R : je ne mets pas de chemise et mon manteau, je le mets sur ma chaise en fait. En plus, je n'ai pas de cintres donc comme ça c'est réglé.

Pour Richard, cette chambre n'est rien d'autre qu'un « *dortoir* », « *il n'y a pas d'attachement, c'est une piaule* ». C'est tout le contraire de sa chambre restée aménagée chez ses parents : « *Ma chambre est aménagée avec des posters, des beaux trucs, de la déco, des trucs à moi* ».

Comme pour Sylvain, Richard concentre l'essentiel de sa vie en dehors de cette chambre universitaire : en cours, chez des amis mais aussi beaucoup chez ses parents. Lui aussi rejoint la maison familiale tous les week-ends. En quatre ans d'études, il avoue n'avoir passé qu'un seul week-end à Tours : « *en rigolant, j'ai appelé ma mère en disant 'je suis devant Michel Drucker et je pète les plombs'*. En plus, c'était un vieux week-end d'octobre, c'était le week-end le plus long de ma vie. Il n'y avait personne ici, aucun de mes potes, l'horreur ». En quatre ans d'études, il soutient également n'avoir jamais fait une seule course d'alimentation :

« Je vide le frigo de mes parents en fait. Je reviens le dimanche soir, mon sac est blindé de courses. Et puis le pain, c'est du pain de mie ».

À part l'exemple de ces deux étudiants, les éléments qui dominent dans les discours des autres jeunes, qu'ils soient d'ailleurs en première année ou en quatrième année, qu'ils soient hommes ou femmes, sont ceux d'une attention réelle et significative à l'aménagement du lieu de vie. Si se dégagent des conduites néanmoins différentes dans l'appropriation du lieu, se dessine un objectif commun : sa personnalisation. Raphaël (19 ans, L1 de droit) veut que son appartement lui « ressemble ». Julie (21 ans, M1 de sociologie) reprend la même expression et précise : *« Pour moi, c'est important d'avoir un appartement qui me ressemble. J'ai besoin d'avoir mes marques. Je vois ma cousine, elle laisse ses murs blancs. Je ne sais pas comment elle fait »*. Cette recherche de personnalisation, de ressemblance contribue à forger un chez-soi. *« C'est pour ça que je dis que c'est chez moi, parce que je l'ai personnalisé aussi »* explique Muriel (20 ans, DUT1 Carrières Sociales). Aurélie confirme : *« J'aime bien me sentir chez moi donc j'ai installé tous mes petits trucs. J'ai ramené toutes mes affaires »* (22 ans, DUT1 Carrières Sociales). Ainsi que Tom : *« J'ai voulu recréer un peu mon chez moi pour m'approprier un peu l'appart »* (22 ans, 2^{ème} année de formation d'ingénieur en aménagement à Polytech'Tours).

Les manières de personnaliser son logement sont bien évidemment différentes selon les individus, mais elles révèlent des goûts définis et construits. Certains choisiront des ambiances « épurées », préférant une décoration discrète : *« Sachant que c'est des murs blancs, on n'a pas trop chargé la déco, parce que du coup, comme ça, ça fait un peu plus grand. Et puis pour garder la luminosité aussi, pour ne pas trop écraser »* (Aurélie, 22 ans, DUT1 Carrières Sociales). *« C'est plutôt un style contemporain, moderne, avec des couleurs vives qui nous correspondent. Pas trop d'objets, il faut que ça reste épuré et lumineux »* (Charlotte, 23 ans, M1 de droit). D'autres préfèrent visiblement des ambiances plus chargées : *« des tentures, plein de bougies. J'ai un tapis, un petit tapis chaud qui est assez vieux maintenant. Il est plutôt clair. Comme c'est petit, j'essaie de mettre des couleurs vives que pour ce ne soit pas trop écrasé et histoire de mettre un peu de gaieté dans le truc (...) Sinon, j'ai un mini bouddha, j'ai plein de cendriers avec des rastas. Après j'ai quelques posters de cinéma. Pas de photos, je ne supporte pas les photos, ça m'énerve. Sauf si, une que j'ai depuis longtemps, c'est la photo de Sarah Bernhardt par Nadar »* (Justine, 20 ans, L1 de

Lettres Modernes). Certains chercheront à créer une atmosphère africaine avec des « *masques africains* » ; d'autres indienne avec l'incontournable « *petite tête de bouddha* ».

Cet intérêt pour la décoration et l'aménagement n'est pas spécialement genrée. Les hommes comme les femmes de notre corpus soulignent leur intérêt pour la question, allant jusqu'à s'aider de magazines spécialisées ou d'émissions de télévision. « *J'ai regardé les conneries de déco à la télé et donc j'ai fait des trucs avec des grandes couleurs fuschia. J'ai fait un truc tendance, c'est marrant. Ça me fait triper* » (Charly, 21 ans, L1 de sociologie). Il reste quand même que, selon les témoignages obtenus, ceux qui expriment le moins d'intérêt pour la question de l'aménagement et la décoration sont des hommes plutôt que des femmes. À l'inverse, ce sont des femmes qui décrivent les plus forts investissements en matière de décoration et d'aménagement, à l'image d'Astrid. Astrid (23 ans, M1 d'histoire de l'Art) vient de s'installer en colocation avec une amie et, depuis, gère quasiment seule l'organisation de l'appartement d'un point de vue esthétique. Sa spécialité ? « *récupérer et customiser* ». Elle a investi tout l'appartement, exerçant partout son sens de la décoration qu'elle justifie comme étant bien affirmée et très précis. De son propre aveu, sa colocataire « *n'a pas eu franchement le droit de dire son mot* ».

Les sources de l'aménagement du logement étudiant sont multiples. Certaines pièces du mobilier sont achetées spécialement lors du départ de l'enfant. Il peut s'agir du lit, d'une commode ou d'un bureau. Néanmoins la récupération de meubles ou d'objets anciens, chinés chez ses parents ou dans sa famille élargie, reste la source principale de l'aménagement. Il y a aussi les cadeaux, obtenus à l'occasion d'un Noël ou d'un anniversaire et qui concerne souvent des appareils électroménagers. Certains sont ainsi extrêmement bien équipés et cela concerne plutôt les étudiants de quatrième année.

2.2. Aller au plus vite ou faire « *petit à petit* »

L'aménagement du logement se fait à des rythmes différents selon les jeunes. Dans les discours recueillis se dégagent deux temporalités : l'installation rapide et l'installation à rythme mesuré. Dans le premier cas, cette installation est achevée dans les 24 ou 48 heures après l'entrée dans l'appartement. C'est un besoin, comme une urgence à se sentir très vite « *chez soi* ». Cette expression est centrale dans les témoignages entendus : comme pour Muriel (20 ans, DUT1 Carrières Sociales) : « *Moi j'ai fait ma déco en début d'année. Le deuxième jour, hop, tout était fait pour que je me sente chez moi* ». Salomé (23 ans, M1 de

psychologie) partage ce point de vue : *« J'aime bien que ça aille vite. Enfin, j'ai vite envie de me sentir chez moi. Donc généralement, c'est vite fait. C'est vite déballé, rangé, vite installé »*. Il s'exprime là comme le refus de vivre dans un espace trop fortement indéterminé qui serait ni le « chez soi chez les parents » et pas encore le « chez soi indépendant ».

Cette urgence de l'installation, comme le besoin de combler les vides -*« J'avais envie que ça ressemble à quelque chose pour me sentir chez moi sinon ça aurait fait assez vide »* (Léa, 21 ans, M1 de psychologie)- n'est pas commune à tous les étudiants rencontrés. D'autres au contraire décrivent des installations au rythme moins soutenu mais *« petit à petit », « au fur et à mesure »*. Les objets circulent encore régulièrement entre la maison parentale (et la chambre) et le logement indépendant des études. *« Je ramène quasiment quelque chose à chaque fois que je vais au Mans »* (Alexandre, 22 ans, L1 de sociologie). *« Plus ça va, plus je m'installe aussi. Je ramène de plus en plus de trucs, je décore de plus en plus »* (Geoffrey, 22 ans, 2^{ème} année de formation d'ingénieur en aménagement Polytech'Tours). Ici, le « chez soi » s'investit dans le temps. Arnaud se remémore : *« La première année, c'était complètement lugubre, je ne me suis pas trop cassé la tête. Par contre, l'année suivante, j'ai commencé à mettre de la déco, à mettre des posters, des affiches, des trucs comme ça »*. Un temps est nécessaire à l'acceptation de construire un nouveau « chez soi » ailleurs que celui habituellement investi chez ses parents : *« J'ai mis beaucoup de temps à m'approprier mon logement. Au début, pour moi, si j'étais ici, quand je rentrais chez mes parents, c'était encore chez moi. C'était plus un logement étudiant. Et puis petit à petit, je me suis vraiment bien installé dedans. J'ai commencé à bien vouloir le décorer. Et finalement maintenant, c'est vraiment chez moi »* (Axelle, 23 ans, M1 de psychologie).

2.3. L'aménagement stable ou à géométrie variable

Une fois installé, l'étudiant n'en a pas toujours fini avec son aménagement. Si certains affirment n'avoir rien touché depuis leur entrée dans le logement, d'autres soulignent leur besoin régulier de changer les meubles, les objets de place. Il est à noter que les étudiants qui ont décrit des pratiques de déplacement des meubles et des objets sont exclusivement des femmes. Cette pratique de déplacement peut suivre différentes logiques. Pour le mobilier, il s'agit souvent d'une logique d'optimisation. Les logements des étudiants sont le plus souvent de petites dimensions, fréquemment d'une seule pièce. Il s'agit de trouver la meilleure

disposition possible pour tirer au mieux parti de l'espace offert. « *J'ai tendance à les (les meubles) changer pour trouver la meilleure disposition, mais là je pense que je ne changerai plus... Je pense que c'est le mieux là, j'ai tout testé (rires)* » (Léa, 21 ans, M1 de psychologie). Dans ces logements d'une seule pièce, ces déplacements contribuent à spécialiser les espaces. Le jeu avec l'emplacement des meubles permet d'organiser des espaces de nature différente : la partie chambre et la partie salon sont délimitées par une commode, la cuisine est dissimulée grâce à un paravent. Ces observations rejoignent les analyses de Céline Rosselin qui s'intéressent à « l'observation des pratiques habitantes dans des logements d'une seule pièce » (2002). Elle y montre bien les stratégies mises à l'œuvre. Les constructions de « coins » sont des tentatives de différenciations d'espaces distincts au sein de la même pièce. Claire loge dans un studio de 23 m². Pour réussir à tout faire dans ce petit appartement, l'aménagement a été organisé au cordeau : « *En fait, c'est un carré. Quand tu rentres à droite, j'ai vraiment un kitchenette donc jusqu'à l'évier et puis les plaques. L'autre morceau, c'est la salle de bain sur la longueur donc la douche, le lavabo et puis les toilettes. Juste après la cuisine, j'ai la table avec les bancs. De l'autre côté, j'ai mon lit, mon bureau collé à mon lit. Et derrière, mon tout petit coin salon miniature avec la petite chaîne hifi et un fauteuil* » (21 ans, M1 de psychologie). Muriel occupe une chambre en résidence universitaire : « *Comment j'ai organisé mon logement ? déjà j'ai fait un petit coin cuisine c'est-à-dire que j'ai des légumes, avec des petites tasses, enfin voilà. Et puis là (elle fait le tour de sa chambre en montrant chaque coin au fur et à mesure de sa description), je parle du plan de travail : voilà comment je l'ai organisé parce que c'est tout en longueur : il y a le côté cours, les papiers quoi. Et puis de ce côté-là, j'ai ma télé et puis tout ce qui est DVD, musique. Et puis à côté de mon lit, un côté livre. Et puis autrement, un coin salle de bain et puis après j'ai rangé tous mes vêtements ensemble. Et donc coin alimentation, un petit coin bricolage et puis voilà* ». Pour Céline Rosselin, cette pratique des « coins » révèle le « besoin de découper l'espace selon la pratique du logement de plusieurs pièces ».

Les étudiants qui logent dans ce type de petits logements soulignent bien leur insatisfaction et dessinent leur logement idéal : au moins une pièce de plus. Ou bien une cuisine séparée pour se soustraire aux odeurs de cuisine. Ou une chambre à part pour mieux délimiter son territoire privé et intime. Fanny explique ainsi : « *mon appart' me convient parfaitement à part que je suis dans la même chambre là où je mange et là où je dors* » (23 ans, M1 de psychologie). Claire aimerait changer plusieurs choses dans son studio : « *la salle de bain parce qu'elle est beaucoup trop petite. C'est la salle de bain où tu as les toilettes, le*

lavabo, la douche. Mais surtout j'aimerais avoir une chambre. Une chambre séparée, comme ça tu n'as pas l'odeur de la bouffe ». (21 ans, M1 de psychologie).

Les étudiants qui ont la chance d'occuper des logements plus grands s'estiment satisfaits précisément parce que leur appartement comprend plusieurs pièces, aux usages différents. Ainsi Olivia occupe un logement de 28m². Il n'est pas plus grand que celui de Claire, mais il est agencé différemment et permet une meilleure séparation des espaces, la chambre étant en mezzanine. « *J'ai ma salle de bain indépendante. Ça fait du bien d'aller aux toilettes quand on a envie d'y aller, de prendre sa douche quand on veut¹...Et puis j'ai ma chambre qui est séparée de la cuisine, ce qui est très agréable et ne pas se réveiller dans l'odeur de la bouffe* » (23 ans, M1 de philosophie). Cerise vit avec son ami. Son logement actuel –un grand deux pièces de 70m²–, occupé depuis le début de la rentrée universitaire, a été choisi à deux, précisément en vue de l'installation conjugale : « *On n'avait pas vraiment de critères. Plus grand avec une cuisine séparée. Plus d'espace avec une chambre. Il faut qu'il y ait une chambre séparée quand même. Parce que quand les potes viennent, c'est quand même plus sympa quand tu as la chambre qui n'est pas dans le salon* » (23 ans, M1 de droit). Pour Corentin, qui s'est récemment installé en couple dans un T3, ce nouveau logement « *fait vrai appart'(...) Un appart' avec des espaces délimités. Pas une pièce où on fait tout* » (23 ans, 4^{ème} année de médecine).

La pratique des déplacements réguliers des meubles et des objets révèle également chez les étudiants un besoin de changement. « *J'aime bien que les choses ne soient pas figées non plus* » (Cerise, 23 ans, M1 de droit). « *Changer de meubles de place, ça donne l'impression d'avoir changé d'appart'* » (Camille, 24 ans, M1 de psychologie). « *Ça me fait du bien d'avoir l'impression d'avoir un nouvel environnement* » (Léa, 21 ans, M1 de psychologie), « *C'est une façon de changer sa vie* » (Salomé, 23 ans, M1 de psychologie). La vie étudiante, le logement indépendant et plus fondamentalement la jeunesse sont vécus comme des moments forts de recompositions, d'ajustements identitaires. Le vécu entretenu avec le logement, appréhendé par ces pratiques d'usages ici soulignées, semble participer, pour ces étudiantes au moins, à ces réajustements. En même temps qu'elles s'occupent de leur logement, elles s'occupent d'elles-mêmes. Olivia est explicite sur le sujet : « *ça fait du bien de s'occuper de son appart, de soi. C'est se faire plaisir en fait* » (23 ans, M1 de philosophie). De même, on peut entendre à deux niveaux la réflexion d'Astrid qui explique aimer s'occuper

¹ Olivia a occupé une chambre en résidence universitaire avant de loger dans un logement indépendant.

de son «*intérieur*» : il s'agit à la fois de son logement physique mais aussi de son soi personnel. Pour Aurélien, il y a précisément une connexion entre lui et son logement «*Je vais bien, mon appart' est bien. Je vais mal, mon appart' est mal*» (23 ans, M1 histoire de l'Art).

2.4. L'appropriation à plusieurs : des efforts de composition

Dans de nombreux cas, l'appropriation et la personnalisation du logement ne sont pas des préoccupations seulement personnelles. L'expérience de la vie en couple ou en colocation demande de composer. Dans les cas de colocation, nous n'avons pas noté de problèmes particuliers concernant l'aménagement et l'installation du logement. Dans les discours recueillis, il ne semble pas que cela puisse être au cœur d'enjeux importants. Il y a les espaces privés, les chambres, où la décoration et l'aménagement sont laissés à la discrétion de chacun. Il y a les espaces communs qui sont investis par tous : chacun apportant, selon ce qu'il a à disposition, des éléments de mobilier ou des objets de décoration. Il n'est jamais fait allusion à des négociations plus ou moins houleuses qui auraient été nécessaires à l'élaboration collective de l'investissement du lieu. Les choses sont faites très naturellement. Ainsi l'explique Vivien qui partage une maison avec quatre autres colocataires : «*Il y a eu une concertation pour toutes les pièces. On a été libre chacun de dire notre point de vue. Après, on a chacun nos chambres donc on peut faire ce qu'on veut dedans*» (23 ans, 2^{ème} année de formation d'ingénieur en aménagement, Polytech'Tours). Il existe néanmoins un cas, celui d'Astrid (23 ans, M1 d'Histoire de l'Art) où tout est pris en charge par une même personne. Astrid se présente comme quelqu'un ayant une idée précise en matière de décoration et ayant un goût très sûr. Elle a pris les commandes et ne s'en plaint pas : c'est une manière pour elle d'imposer sa vue des choses allant même jusqu'à faire des intrusions dans la chambre de sa colocataire. Considérant que cette dernière n'a aucun talent pour arranger son espace –«*par exemple, une chambre comme celle de Céline (la colocataire) : elle a accroché seulement un poster sur un mur. Je ne trouve ça pas beau. Je trouve que soit il en faut plusieurs pour que ça fasse un mur, un truc dynamique ; soit rien du tout. Ou alors à la limite, encadrer le poster*»-, elle a cherché à l'orienter : «*Non, je n'ai pas décoré sa chambre, mais je lui ai ramené des petits trucs*». Selon Astrid, sa colocataire n'y voit pas malice : «*Elle trouve que j'ai beaucoup de goût donc elle me laisse faire : c'est ça le truc*». N'ayant pas le point de vue de la colocataire, nous laisserons Astrid avec ses certitudes, fugacement empreintes de doutes : «*Je ne lui demande pas, c'est vrai. Peut-être que je devrais le regretter ?*».

Les rapports de force et les conflits, dans une colocation, ne prennent visiblement pas source dans la manière d'installer le logement. Ce qui fera tensions sera l'incompatibilité des habitudes, l'incapacité parfois à accorder des modes de vie. Julie (21 ans, M1 de sociologie) a connu une première année de décohabitation en colocation. Ne se sentant pas prête pour vivre seule, elle avait choisi de partager un appartement avec un ami de lycée. Pour elle, l'expérience n'a pas été concluante et tient en partie à une organisation domestique jugée inégalitaire. *« À la fin de l'année scolaire, on a rendu l'appart' parce qu'au niveau des tâches ménagères, ça n'allait pas du tout. C'est moi qui faisais tout : il (le colocataire) ne voulait pas descendre les poubelles parce que c'était sale, il était vachement perso sur la bouffe à s'acheter ses plats individuels alors que moi je faisais les courses pour deux. Enfin ce n'était pas possible, on ne vivait pas pareil. Et puis franchement, je faisais la bonniche »*. Baptiste (21 ans, L1 de sociologie) n'a pas réussi non plus à s'accorder avec ses deux colocataires d'un point de vue pratique. *« Il y en a qui comptait un peu sur les autres pour tout faire. C'est mon point de vue. Le leur, c'est que je suis un peu maniaque (...). Enfin, je voulais un minimum de propreté. Quand je suis parti, il y avait un poulet mort qui a traîné dans la cour de la maison pendant plusieurs semaines, des tartines pourries par terre et tout ! Ah non, c'était vraiment immonde »*. Les rythmes de vie dissociés sont également source de tensions. Marielle, pour sa première année universitaire, a choisi de partager une colocation avec une amie. Elle sait déjà, au moment de l'entretien qui a eu lieu en mars, que cette colocation ne sera pas prolongée l'année suivante : *« Elle n'arrive pas à s'adapter à mes horaires donc bon »* (18 ans, L1 de géographie). L'adaptation aux habitudes et aux manières de l'autre est ce qui est le plus compliqué et le plus problématique en cas d'opposition de styles de vie. Pour ceux qui n'ont jamais expérimenté la colocation et qui ne le désirent pas, c'est ce qui les arrête. Yolande (22 ans, M1 d'histoire) occupe son premier logement depuis un an et demi, depuis que sa mère a déménagé dans le sud de la France. Elle vit seule et a envisagé la colocation : *« J'y avais pensé au début et puis en fait, je m'aperçois que j'aime bien vivre toute seule parce que je ne suis pas très causante quand je suis posée. Et puis en plus, est-ce que j'aurais su m'adapter au fait d'avoir des colocs qui n'ont pas forcément les mêmes habitudes de ménage, de bouffe, de tout un tas de trucs ? Si, je pense que c'est un truc qui me plairait mais soit avec des gens que je ne connais pas trop : parce que je me dis, éventuellement, que je n'y ferais pas gaffe et je serais moins déçue si je découvre qu'ils ont tel ou tel défaut ; soit vraiment avec des gens dont je sais que ça peut marcher. Parce que j'ai pas mal de potes que j'adore, pour autant je ne pourrais pas vivre avec eux »*. *« La coloc, ça empiète, ça amène*

trop de flou. Je pense qu'il faut savoir vivre ensemble » résume Grégory (19 ans, L1 d'histoire).

D'une certaine manière, l'installation en couple pose les mêmes questions : la capacité à organiser ses échanges conjugaux où chacun a le sentiment de s'y retrouver (Kaufmann, 1992). Ce n'est pas spécifique au temps des études, mais les jeunes étudiants rencontrés, installés récemment en couple, montrent que l'aménagement du logement doit se faire à deux, pour concilier les points de vue et les goûts de chacun. Les deux individus qui composent le couple tentent par là de constituer leur nouvelle identité conjugale (Faure-Rouesnel, 2003). Charlotte vit avec Corentin depuis environ un an. Avant cela, ils avaient chacun leur appartement. Ils ont de fait déjà de l'ameublement, mais ils n'ont pas souhaité beaucoup s'en servir. « *On voulait repartir quasi de zéro et refaire une nouvelle déco à nous, juste pour ici* » (Charlotte, 23 ans, M1 de droit). Corentin confirme que l'aménagement s'est fait à deux « *On a fait ça à deux. Comme on a les mêmes goûts, ça a été facile. On en a bien discuté avant, on a feuilleté les magazines* » (23 ans, 4^{ème} année de médecine). À l'évocation de la décoration de son logement, il s'aperçoit d'ailleurs que ses goûts ont changé depuis qu'il vit avec Charlotte : dans ses autres appartements, « *c'était un style un peu zen, épuré avec des bouddhas. Ici c'est toujours épuré, mais je n'ai pas ramené les bouddhas. Pourtant ils étaient là dans les autres appart, mais je n'aime plus ça en fait* ».

Chez d'autres couples, les goûts s'accordent parfois moins bien ce qui nécessite quelquefois de savoir résister : « *Moi, j'aime bien les murs pas trop chargés. Si ça ne tenait qu'à ma copine, on en aurait plein les murs* » (Baptiste, 21 ans, L1 de sociologie). À cet égard, le cas de Christophe (27 ans, M1 de psychologie) est passionnant. Très prolix, il narre en détail ses rapports à son logement qui sont autant de façon de voir les manières qu'il a d'articuler avec plus ou moins de facilité sa vie de couple, sa vie personnelle et son besoin de territoire individuel. « *Déjà, je vis en concubinage donc je n'ai pas l'appartement que j'aurais voulu avoir. Là si j'étais dans mon appartement, il serait tout blanc avec du noir et il y aurait beaucoup moins de choses. Mais bon, on vit en concubinage donc on fait des concessions communes. Et donc on a dû partager un univers. C'est pour ça d'ailleurs qu'on s'est dit que si on déménageait il faudrait plus de pièces. C'est-à-dire que des fois, on a besoin de sa pièce à soi. Moi j'ai besoin d'un bureau où travailler dans lequel je me sente chez moi et non étouffé. Donc là clairement, ce n'est pas l'appartement dont je rêvais ni comment je*

l'imaginai mais il y a des traces qui sont de moi. Par exemple le joli tableau un peu asiatique stylisé, un joli miroir avec une double lune mais par contre juste à côté la lampe juste à côté du tableau, elle est à Marie (sa conjointe). L'étagère est à moi, mais la boîte à clés est à Marie. Ça marche comme ça. On a chacun nos affaires. Des fois, on se bagarre parce que l'étagère, je voulais en faire une étagère à décoration mais c'est devenu une étagère à utilité. C'était même une engueulade de couple qui était très drôle. C'était: « Non, mais on en a besoin, ça ne sert pas qu'à faire joli » « Oui mais l'appartement il n'est pas beau comme ça » . D'ailleurs l'appartement, il n'est toujours pas beau comme ça mais au moins on peut ranger les affaires. C'est vrai qu'on a un appartement qui n'est pas très très bien décoré mais on n'a pas la place. Mais en tout cas c'est personnalisé! ». L'appartement étant trop petit pour qu'il puisse vraiment avoir sa pièce à lui, Christophe a investi un « petit coin ». Là encore, la manière dont il articule le rapport à soi et à son couple est centrale. « De toute façon, le bureau, il est clairement à moi : il y a mon PC, mon imprimante, mes affaires. Il n'y a rien à Marie, à part sa chaise parce qu'on n'a toujours pas eu les moyens d'acheter une chaise. Il y a ma Keira Knightley en carton, mon miroir. En fait c'est vraiment mon p'tit coin. À vrai dire, je crois que le mur, c'est mon coin, parce qu'il y a mon bureau, juste collé il y a l'étagère avec quasiment que des affaires à moi dessus, plus un p'tit espace que j'ai aménagé pour ma copine pour qu'elle mette ses DVD et tout mais c'est moi qui occupe tout. En plus c'est vraiment une bibliothèque ludique: y a du manga, du jeu de rôle, des DVD, et après des cours. C'est vraiment mon étagère. Les affaires de Marie, je les ai mises en bas comme ça je ne les vois pas. Je dois avouer que de ce côté-là j'ai été assez une enflure. J'avais envie que quand je lève la tête au niveau des yeux c'était chez moi. Il y a des trucs qui sont à ma copine. Ça m'énerve, mais je ne les enlève pas parce qu'il y a nulle part d'autre où les mettre. Vraiment il nous faut une pièce chacun. Et puis elle, elle envahit de l'autre côté, elle envahit les placards c'est terrible. Mais, il y a un pan de mur c'est mon chez moi, c'est le bordel mais ouais c'est mon p'tit chez moi ».

Chapitre 4 - Le logement comme révélateur du rapport à soi et aux autres

L'entrée à l'université a fait l'objet de plusieurs recherches ces dernières années, lesquelles ont toutes souligné le caractère particulier de cette entrée insistant sur les « processus d'estudianisation » (Dubet, 1994) ou d'affiliation au métier d'étudiant (Coulomb, 2005) mis en œuvre. L'enjeu ici est d'appréhender la transformation progressive du lycéen en étudiant où progressivement le jeune devra savoir maîtriser les règles et les outils de son nouveau « métier » (savoir se repérer dans l'institution universitaire : connaître les lieux, maîtriser les temps, comprendre ce qu'on attend de lui en tant qu'étudiant, ...). Sans vouloir nécessairement dégager des étapes précises, ces travaux montrent bien que l'intégration des étudiants augmente au fil des années : les projets professionnels se dessinent voire des vocations émergent. « On devient étudiant avec le temps, même si l'on ne devient pas nécessairement un 'véritable étudiant' » (Dubet, 1994, p.187). Ces recherches montrent surtout que l'examen du rapport aux études ne suffit pas à décrire et à comprendre l'expérience étudiante. Comme l'écrivent Régine Boyer, Charles Coridian et Valérie Erlich (2001), « l'entrée dans la vie étudiante ne peut être perçue à partir des seules modalités d'affiliation intellectuelle et sociale à l'université. Elle procède d'une rencontre entre une nouvelle culture scolaire et un nouveau statut social, mais aussi d'une transformation des cadres et modes de vie qui, ensemble, contribuent à façonner l'identité de l'étudiant » (p. 97).

1. L'entrée dans la vie étudiante et l'arrivée dans la ville universitaire : « l'épreuve de la personnalité » (Dubet, 1994)

Notre recherche permet de souligner comment la construction de cette identité peut être marquée par l'ambivalence : la satisfaction d'assumer son autonomie et l'épreuve de la solitude. La plupart des étudiants qui viennent s'installer à Tours le font pour se rapprocher de leur lieu d'études. Ce choix de la résidence autonome est le plus souvent guidé par des raisons pratiques : la résidence familiale étant trop éloignée pour envisager faire des allers-retours

dans la journée. Cette obligation de rapprochement est concomitante avec un désir de prise d'indépendance à l'égard de la famille d'origine. Il n'en reste pas moins que cette étape attendue de son autonomisation s'accompagne de sentiment très fréquent de solitude, comme en témoignent tous les étudiants qu'ils soient en première année ou en quatrième année. Les derniers ayant encore en mémoire ces premiers moments, pas toujours facile à vivre, où ils sont arrivés, seuls, dans une ville inconnue.

Le sentiment de solitude a plusieurs sources. Beaucoup évoquent leurs premiers moments à Tours comme une mise à l'épreuve de la réalité. Il s'agissait de se débrouiller seul, de s'organiser, en un mot de se gérer ; ce qui ne va pas toujours sans mal. Martin regrette « les temps anciens » de la vie de famille : *« tant que je n'avais pas de logement à moi, j'étais impatient. Maintenant je regrette le temps où on me préparait la bouffe, où on s'occupait de tout. C'est bien d'être indépendant, mais c'est aussi chiant »* ? (18 ans, prépa intégrée Polytech'Tours). Léa, maintenant en master 1 de psychologie, insiste également sur ce type de difficultés. Même si elle était contente de partir de chez ses parents, elle avoue que *« ça fait un peu peur aussi »* : *« de devoir se débrouiller tout seul, gérer l'argent et tout. Même si c'est les parents qui payent le loyer, ils le mettent sur mon compte et après c'est à moi de payer alors les premières années, c'était n'importe quoi »* (21 ans, M1 de psychologie).

Une autre source du malaise provient précisément de la peur d'être seul. Là encore, nombreux sont les étudiants qui évoquent ces premiers moments de vie solitaire qui n'ont pas toujours été simples à vivre. Coralie (19 ans) est en première année de géographie et installée depuis quelques mois seulement à Tours. De son propre aveu, elle ne *« s'habitue pas à vivre toute seule ici »*. Fanny, inscrite en M1 de psychologie, a 23 ans. Elle vit seule depuis un an et demi. Sa décohabitation a coïncidé avec le divorce de ses parents. Elle se souvient : *« au début, on est tout content parce qu'on prend un appart', on est indépendant. On achète nos meubles, on décore, voilà c'est super. Et puis on se sent un peu seul au bout d'un moment. Enfin moi, je sais que j'ai eu une période où ça me faisait bizarre de rentrer chez moi et de ne dire bonjour à personne. Du coup, j'ai acheté un chat, pour qu'il me tienne compagnie quand je rentre »*¹.

¹ Sans que cela soit très massif dans les entretiens, plusieurs étudiants ont fait référence à un animal de compagnie qui partage leur vie d'étudiant.

Il existe (ou existait) également des craintes chez certains à sortir seul dans la ville. Raphaël (19 ans) est inscrit en première année de Droit et habite à Tours depuis quelques mois. Il indique en effet qu'il ne sort jamais « *tout seul* » ou seulement « *pour faire mes courses* ». Julie (21 ans, M1 de sociologie) est étudiante à Tours depuis bientôt quatre ans. L'adaptation a demandé du temps : « *ça s'est fait petit à petit. Au début, je ne sortais pas toute seule. Je ne connaissais que le chemin de la gare et de la fac. Je n'osais même pas aller au centre ville faire les magasins toute seule. Et puis je me suis sentie plus à l'aise* ». La rencontre avec d'autres est essentielle pour apprivoiser ces nouvelles conditions de vie. Les étudiants qui n'ont pas éprouvé de réelles difficultés lors de leur arrivée à Tours précisent tous qu'ils étaient déjà intégrés dans un réseau amical. « *J'avais des gens à qui me raccrocher donc je ne me suis pas senti dépaysé ou mal à l'aise* » explique Bruno (21 ans, M1 IMACOF). « *C'était sympa. Je n'étais pas apeuré. Je n'étais pas spécialement perdu. Je connaissais déjà des gens donc je ne me suis pas senti isolé* » se souvient Grégory (19 ans, L1 d'Histoire).

Comme plusieurs recherches l'ont déjà montré, la sociabilité est une composante importante de la vie des jeunes en général (Galland, 1993) et des étudiants en particulier (Erlich, 1998). C'est une période de la vie caractérisée par l'intensité des relations amicales et la fréquence des sorties ludiques ou culturelles. Les témoignages recueillis auprès des étudiants de notre corpus ne démentent pas cette spécificité juvénile et nombreux sont les exemples de sorties très régulières, des dîners entre amis, ... Comme l'a déjà souligné Olivier Galland, la jeunesse est aussi « l'âge de l'expérimentation des façons d'être ensemble, l'âge où l'on cultive les plaisirs de la rencontre » (1993). C'est à cette période de la vie, lorsque le jeune a quitté sa famille sans en avoir refondé une, que le temps passé avec ses amis est le plus important. À l'heure des études, il est utile de suivre François Dubet (1994) qui décrit le « talent de sociabilité » des étudiants non pas seulement comme « un supplément d'âme » mais aussi comme « une condition essentielle du succès et de l'entrée dans le parcours étudiant » (p.185). Pour surmonter l'inquiétude qui résulte d'arriver, seul, dans une ville inconnue, de savoir organiser sa vie personnelle, de se repérer dans un nouveau contexte scolaire et de se conformer à ses exigences : « il faut se lier, entrer dans un petit groupe et un réseau, surmonter le sentiment de solitude, s'accrocher à d'autres » (p.185).

Pour François Dubet (1994), « au-delà des capacités scolaires, l'entrée à l'université est une épreuve de la personnalité » : c'est-à-dire une épreuve par laquelle le jeune, par un effort sur lui-même, en dehors des règles et des contraintes que lui imposaient bien souvent

ses parents dans la cohabitation et ses professeurs au lycée, doit pouvoir apprendre à se prendre en charge ; aussi bien les dimensions scolaires que personnelles de sa vie. « L'obligation de gérer rationnellement sa vie, sans contrôle social direct, participe d'une découverte de soi » (Dubet, 1994, p.186). L'analyse des usages et des fonctions réservés au logement permet de saisir ces logiques et de comprendre les différentes facettes de l'identité étudiante. Une nouvelle fois nous suivons François Dubet lorsqu'il précise que l'individu en situation d'études supérieures ne doit pas seulement être défini comme un étudiant mais aussi comme un jeune : « L'étudiant n'est pas réductible ni à son rôle, ni à son statut, mais il élabore une expérience qui articule une façon d'être jeune et un rapport aux études » (p. 145).

2. Le logement : un lieu pour les différents « soi »

Une question proposée par le questionnaire Conditions de Vie cherchait précisément à saisir les fonctions que les étudiants donnent à leur logement. À la lecture des résultats, il apparaît que pour les étudiants leur logement est tout à la fois un lieu de travail, un lieu d'intimité, un lieu de repos et un lieu pour recevoir des amis. Quelle que soit l'année d'étude et le genre, chaque proposition obtient plus de la moitié des avis positifs ; avec des nuances néanmoins à préciser.

Le logement comme lieu pour recevoir ses amis est la proposition qui reçoit toujours le moins d'avis positif. Néanmoins la part de ces avis progresse entre la première et la quatrième année. S'ils sont 69,3% en première année à considérer leur logement comme un lieu pour recevoir leurs amis, ils sont 78,1 % en quatrième année. Les femmes sont également plus nombreuses que les hommes à définir leur logement comme un lieu pour recevoir leurs amis : 72,3% contre 68,4%. La proposition selon laquelle le logement est vécu un comme lieu de travail recueille 85,8% d'avis positifs en première année et 84,9% en quatrième année. Quelle que soit l'année d'études, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à penser leur logement de cette manière: 87,1% contre 81,7%. Cela cadre avec d'autres recherches qui tendent à présenter les femmes comme plus « sérieuses » que les hommes (Gruel, Galland, Houzel, 2009). Ce sont les propositions qui présentent le logement comme un lieu d'intimité et un lieu de repos qui entraînent l'adhésion la plus massive. En première année, ils sont 93,1% et 93,8% à le penser avec une part très importante d'étudiants se disant « tout à fait » en accord avec cette définition : 73,6% (intimité) et 75% (repos). En quatrième année, les avis

positifs ont encore progressé : 96,7%(dont 80,6% : « oui, tout à fait) et 96% (dont 82,8% : « oui tout à fait). Hommes et femmes se rejoignent également sur ces définitions du logement, même si les femmes sont un peu plus nombreuses à le penser. 94,6% des femmes envisagent leur logement comme un lieu d'intimité (avec 77,6% d'entre elles se disant tout à fait d'accord avec la proposition) et 94,5% comme un lieu de repos (avec 77,2 % : « oui, tout à fait »). 92% des hommes définissent leur logement comme un lieu d'intimité (68,5% d'entre eux se disant tout à fait d'accord avec la proposition) et 93,6% comme un lieu de repos (avec 75,1% : « oui tout à fait »).

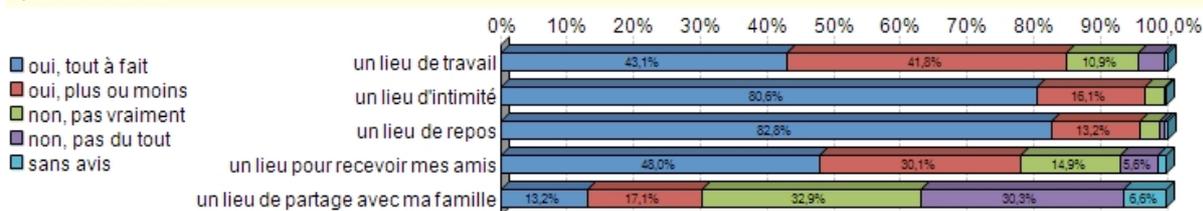
Fonctions du logement

Première année



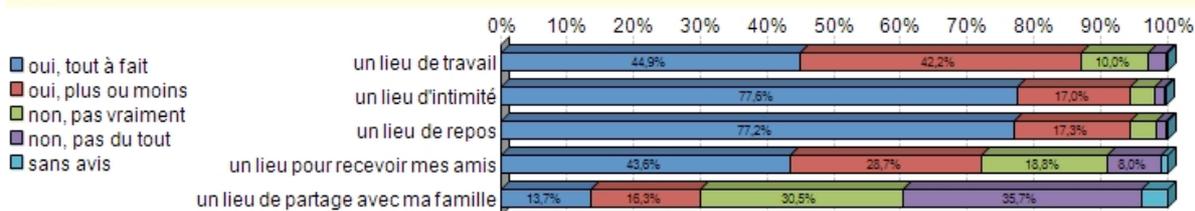
Fonctions du logement

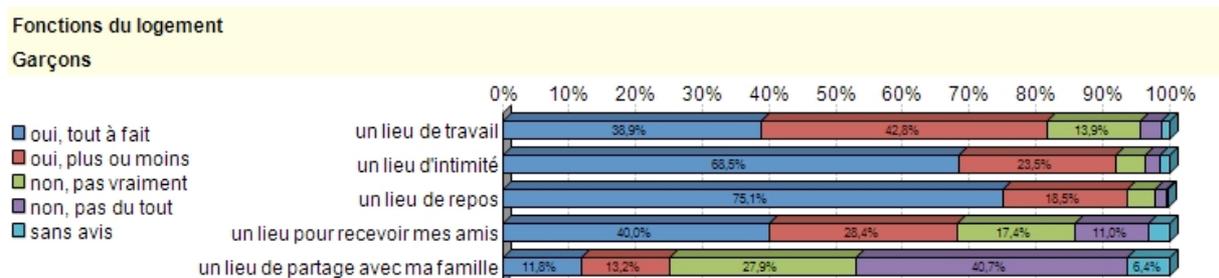
Quatrième année



Fonctions du logement

Filles





En croisant ces résultats quantitatifs avec les témoignages d'étudiants recueillis au cours de entretiens, on peut approcher plus précisément les usages donnés au logement par les étudiants.

2.1. Travailler dans son logement

Comme le soulignent les résultats quantitatifs, les étudiants entretiennent des rapports contrastés avec leur logement ce qui concerne cette dimension du travail. Selon les étudiants, sans qu'on puisse vraiment souligner le poids du genre ou de l'année d'études, ils évoquent plus ou moins de facilité à travailler pour leurs études dans leur appartement. Certains ne peuvent travailler nulle part ailleurs quand d'autres préfèrent l'ambiance studieuse des bibliothèques universitaires. Les tenants du travail à domicile soulignent souvent les difficultés qu'ils ont à se concentrer sur leurs cours ailleurs que chez eux. Le logement permet ainsi à de nombreux étudiants de se sentir bien et de se mettre à l'aise pour pouvoir travailler sereinement. Soit que le cadre du logement permet un calme et un silence qui sont considérés comme indispensables, comme par exemple pour Fanny : « *Moi, pour bosser, il ne me faut rien du tout. Pas de musique, pas de télé, rien. Pas d'interférences, que dalle* » (23 ans, M1 de psychologie). Soit que le cadre du logement permet de vivre son rapport aux études dans une situation moins rigide que le contexte de l'université. Le logement peut permettre de prendre des pauses, de répartir son effort de concentration, comme l'explique Léa : « *J'aime bien travailler chez moi. Il y a tout à disposition. Si j'ai envie d'arrêter de travailler 5 minutes, je fais autre chose, je peux revenir après(...). J'aime bien faire autre chose, mettre de la musique et tout* » (21 ans, M1 de psychologie). Il est d'ailleurs intéressant de souligner que, dans bien des cas, le lit plus que le bureau est l'endroit du travail étudiant comme l'explique Gwénola : « *Le bureau, il sert plutôt pour étendre le linge. Moi je n'y vais jamais. Déjà je ne*

supporte pas de travailler sur un bureau, enfermée dans une pièce. C'est pour ça que je travaille assise sur mon lit » (18 ans, prépa intégrée Polytech'Tours).

Si certains ne peuvent travailler qu'en se sentant chez eux, d'autres au contraire doivent se tenir à l'écart de leur logement où les tentations sont considérées comme trop fortes. Mathieu l'avoue : « *Je bosse mal quand je suis chez moi, je travaille mal. J'ai toujours tendance à mettre la télé, la musique, le machin... Alors pour bosser maintenant, je vais à la bibli'. Comme ça, je suis cadré* » (19 ans, L1 de sociologie). Dans nos entretiens, cette attitude est plutôt celle des étudiants de première année. La bibliothèque universitaire fonctionne certainement comme un lieu de socialisation au travail universitaire.

2.2.Recevoir dans son logement

Le logement est sans conteste un lieu de sociabilité. Dans tous les témoignages recueillis, quelle que soit l'année d'études et le genre, les étudiants soulignent le plaisir qu'ils ont à recevoir des amis chez eux pour des moments festifs. Les prétextes sont multiples pour se retrouver : des petits dîners à quelques-uns, des « *grandes bouffes* », « *pour regarder des matchs de foot* », ... Les occasions sont plus ou moins régulières selon les cas et réunissent plus ou moins de monde. La variation des pratiques, constatée dans les témoignages, tient en grande partie dans le degré d'investissement déclaré dans les études. Ceux qui se présentent comme des étudiants sérieux sont aussi ceux qui hésitent le plus à recevoir régulièrement chez eux. Axelle explique ainsi ne pas recevoir beaucoup (ni même sortir) : « *pas trop souvent parce qu'avec mes études, je n'ai pas trop le temps* » (23 ans, M1 de psychologie). Philippe (19 ans), inscrit en première année de médecine, a également fait un choix : « *Je ne suis pas du style à aller chez les autres ou à inviter. J'ai deux potes que je vois régulièrement, on s'invite, on bosse ensemble mais pas plus. C'est la compèt donc ce n'est pas le temps de faire des copinages* ». Il existe également une baisse dans la fréquence des rencontres et des sorties entre la première et la quatrième année. Les descriptions de fêtes quasi quotidiennes, pouvant réunir « *20 personnes dans un 18m2* » sont essentiellement le fait d'étudiants de première année. En quatrième année, plusieurs jeunes rencontrés insistent sur le fait qu'ils ont dû « *grave se calmer* » (Aurélien, 23 ans, M1 d'Histoire de l'Art). Salomé reconnaît : « *sortir tous les soirs, ce n'est quand même pas très sain* » (23 ans, M1 de psychologie).

Plus que pour les autres usages de l'habitation, la taille du logement a un effet sur les pratiques de sociabilité à domicile. Ainsi, plus le logement s'agrandit (aussi bien en superficie qu'en nombre de pièces), plus le lieu est considéré comme un lieu pour recevoir ses amis.

Ainsi, les étudiants logeant en chambre ne sont que 42,6% à considérer leur logement comme un lieu pour recevoir (avec 18,2% d'entre eux qui sont tout à fait d'accord avec cette proposition) contre 74,8% des étudiants vivant en studio ou F1 (41,4% : « oui, tout à fait ») ; 84,7% des étudiants vivant en F1bis, F2 ou F3 (57,4% : « oui, tout à fait ») et 93,3% des étudiants vivant dans un F4 ou + (70% : « oui, tout à fait »).

Pour vous, votre logement c'est un lieu pour recevoir ses amis ?

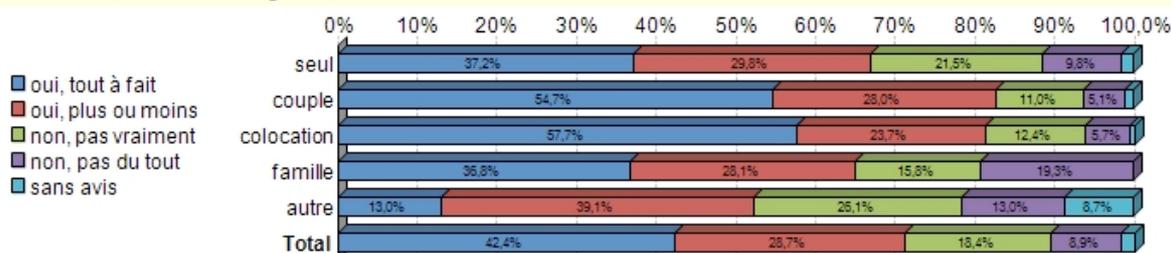
Résultats selon le type de logement



Le mode d'habiter a également un effet sur la manière de concevoir son logement comme un lieu pour recevoir ses amis. Il apparaît ainsi que ce sont les étudiants qui vivent seuls ou bien avec un membre de leur famille qui considèrent le moins ce logement comme un lieu pour recevoir leurs amis. Ceux qui vivent seuls sont 67% à le penser (avec 37,2% d'étudiants qui sont tout à fait d'accord avec la proposition) et ceux qui vivent avec un membre de leur famille sont 63,9% à le dire (avec 35,8% de « oui, tout à fait »). Le « score » réalisé par les étudiants qui vivent seuls peut paraître étonnant. Mais si l'on considère que ce sont aussi ceux qui vivent dans les plus petits logements, cela confirme les résultats précédents. Ces chiffres peuvent également laisser entrevoir un autre type de sociabilité de ces étudiants, qui valorisent peut-être plus les sorties entre amis à l'extérieur du domicile. Par contre, les étudiants vivant en couple sont 82,7 % à considérer leur logement comme un lieu pour recevoir leurs amis (54,7% : « oui, tout à fait ») et les étudiants connaissant une colocation sont 81,4% dans ce cas (57,7% : « oui, tout à fait »).

Pour vous, votre logement c'est un lieu pour recevoir ses amis ?

Résultats selon le mode de logement



Les témoignages recueillis auprès des étudiants montrent que l'accès des amis à son espace privé n'est pas exempt de règles certes peu nombreuses mais bien précises. Au premier rang de celles-ci s'exprime la volonté d'être le responsable du flux des amis. Si Pierrick (20 ans, 1^{ère} année BTS NRC) reconnaît recevoir beaucoup, plusieurs fois par semaine - *« principalement pour faire des beuveries, des grandes bouffes, sinon pour jouer un peu à la console et pour regarder des matchs de foot »*, ils ne tolèrent pourtant pas que ses amis *« viennent sans me demander »*. *« Il n'y a que ma copine qui a la clef »*. De la même façon, Salomé explique : *« j'aime bien quand les gens me préviennent qu'ils vont passer »* (23 ans, M1 de psychologie). Lorsque ce n'est pas le cas, elle avoue : *« pour être très honnête, ça m'arrive des fois de ne pas avoir envie, d'avoir envie d'être chez moi, peinard et je ne réponds pas à l'interphone »*. Cette attitude a été retrouvée plusieurs fois au fil des entretiens. Adrien explique : *« c'est rare que j'ouvre quand j'attends personne »* (22 ans, 4^{ème} année de médecine). Ou encore Martin qui précise que ses amis peuvent venir à l'improviste mais *« si je ne suis pas d'humeur, je ne leur ouvre pas »* (18 ans, prépa intégrée Polytech'Tours). Par ces techniques, les étudiants gèrent le degré d'ouverture et de fermeture qu'ils entendent donner à leur logement. En fermant leur logement, ils expriment leur besoin de se retrouver seuls comme l'exprime Astrid : *« Ce n'est pas un espace complètement ouvert. J'ai aussi besoin d'être toute seule, j'ai aussi besoin de mon espace, de mon intimité »* (23 ans, M1 d'Histoire de l'Art).

2.3. Le logement : le lieu de l'intimité et du repos

L'analyse de la notion de confort aide à comprendre ce que représente le logement étudiant en termes d'intimité et de repos. Interrogés sur leur définition du confortable, les étudiants l'expriment à travers des critères objectifs et matériels. Un logement confortable est un endroit où il y a *« un bon lit »*, *« un fauteuil »*, *« un canapé avec une petite table basse »*, où c'est *« douillet »*. C'est aussi un endroit qui offre des prestations précises : *« de la place pour circuler, une salle de bain spacieuse, pas trop d'escaliers à monter, des ouvertures »* (Marielle, 18 ans, L1 de géographie).

Considérant ces éléments, tous les étudiants n'ont pas le même point de vue sur le degré de confort de leur logement. Martin (18 ans, 1^{ère} année prépa intégrée Polytech'Tours) occupe une chambre dans une résidence universitaire du CROUS. Pour lui, son logement est *« vivable »* et avoue qu'il se sent *« un peu à l'étroit honnêtement »*. Pour Cindy (18ans, première année de médecine) qui loge dans une chambre du FJT de Tours : *« c'est*

fonctionnel, c'est pratique mais confortable, peut-être pas ». Chez cette dernière, c'est une volonté tout à fait délibérée d'insister sur la dimension fonctionnelle de sa chambre. Fortement investie dans ses études de médecine et la préparation du concours de fin d'année, elle considère le confort comme en contradiction avec le fort engagement qu'elle s'impose afin de réussir ses études. « *Voilà, il faut que ça reste fonctionnel, pas trop coquet. Sinon, forcément, ça ne donne pas trop envie de travailler* »¹. Justine (20 ans, L1 de lettres modernes), qui habite dans un petit studio de 14m², est très explicite. Elle ne considère pas que son logement est confortable « *parce qu'il fait froid et qu'il est humide* ». Plus loin, la description que fait la jeune fille de son logement est sans appel : « *(mon appartement est) tout petit, et il est pourri. Alors en fait, je n'ai pas de gazinière, j'ai des plaques chauffantes. C'est rafistolé à une bombonne de gaz, donc si ça se casse, c'est dangereux. En dessous, l'appart', c'est une espèce de débarras, donc pas du tout isolé.(...) La salle de bain est à peu près correcte. Et j'entends ma voisine et elle entend tout ce qu'on fait, ce qu'on dit* ». Néanmoins, cette manière de présenter son logement n'empêche pas Justine d'affirmer plus loin dans l'entretien : « *Et puis ça va, l'appart' est quand même agréable* ». Comment comprendre ce paradoxe étrange ? cette apparente contradiction ? Justine trouve son studio « *agréable* » parce que malgré tous les défauts qu'elle peut lui trouver, son projet de déménager dans un logement plus adapté à ses besoins à la fin de l'année universitaire, elle s'y « *sens bien* » : « *Il est décoré à ma manière. Même s'il est tout petit, voilà c'est mon chez-moi. Donc je m'y sens bien* ».

Dans nos interviews, seuls deux jeunes, Sylvain et Richard dont nous avons précisé les circonstances résidentielles plus haut, n'ont pas utilisé cette expression (« *je me sens bien* ») pour évoquer leurs relations à leur logement d'étudiant. Ceci nous conduit à souligner que les critères objectifs cités plus haut sont importants dans la définition du confort mais qu'ils ne suffisent pas à l'exprimer entièrement. Cette sensation telle qu'elle est évoquée par les étudiants est mêlée d'autres dimensions que celle qui relève de l'aspect matériel.

Un lieu où l'on se sent bien est un lieu à soi, un lieu ressource. Reprenons un jeu de mot utilisé dans le titre d'un article intitulé « *Le logement étudiant en banlieue, repaires sans repères* » (Laurette Wittner et Daniel Welzer-Lang). Repaire est la tanière et repère : un

¹ Précisons que dans notre corpus d'entretiens, ce ne sont pas spécialement les jeunes qui résident en chambre universitaire ou tout autre formule de logement collectif qui estiment leur logement comme le moins confortable. Les professionnels de ce type de logement que nous avons pu rencontrer à l'occasion de l'enquête ont souligné à l'inverse, depuis quelques années, des pratiques très courantes chez les jeunes étudiants d'amélioration de leur chambre par l'ajout (souvent en dehors de la légalité) d'éléments particuliers tels que : des meubles (fauteuil, petite table, ...) ou des appareils électroménagers.

jalon, une marque. Contrairement à ce qui est développé dans cet article, le logement étudiant est construit par les intéressés eux-mêmes comme un repère et un repaire. C'est un lieu repère dans le sens où il confère une certaine stabilité dans une ville souvent vécu comme de passage. Ils sont à Tours pour le temps de leurs études et n'envisagent pas de s'y installer définitivement. C'est aussi un lieu repaire dans le sens où il est un lieu ressource, décrit comme quasiment un prolongement de soi. Ainsi Olivia (23 ans, M1 de philosophie) explique : « *J'avais besoin de réconfort, de me sentir bien. J'ai voulu me faire un petit cocon. Avec mes livres, mon espace pour travailler* ». Plus loin, elle ajoute : « *ça fait du bien de s'occuper de son appart, de soi. C'est se faire plaisir en fait* ». Et pour Marc (22 ans, M1 de géographie) : « *si tu te sens mal chez toi, tu te sens mal dans toi, c'est logique* ».

Le soin apporté à l'aménagement du logement, à sa décoration participe donc précisément à la construction de la permanence, l'appropriation du lieu. « *J'aménage toujours l'endroit où je vis de manière à ce que je me sente bien* » explique Aurélie (22 ans, DUT1 Carrières Sociales), « *J'ai fait ma décoration le deuxième jour, tout était fait pour que je sente chez moi* » (Muriel, 20 ans, DUT1, Carrières Sociales). Pour certains étudiants, les logements ne sont pas seulement plein de leur mobilier ou objets personnels, ils abritent également leurs souvenirs : souvenirs de fêtes, souvenirs de rencontres, souvenirs de partage ; toujours des souvenirs qui les lient à d'autres. Ainsi Grégory explique : « *Si j'aime bien cet appartement, ce n'est pas parce qu'il est en lui-même, c'est par rapport à ce que j'y ai apporté, à ce que les gens ont apporté. Il est plus plein de souvenirs que d'objets* » (19 ans, L1 d'histoire).

De fait, ces lieux où ils se sentent bien sont des lieux où, pour reprendre l'expression de Salomé « *où tu es content de rentrer le soir, quand tu es crevée, que tu as passé une journée de merde* ». Cette expression « aimer rentrer » a d'ailleurs souvent été retrouvée dans de nombreux témoignages. Comme par exemple chez Vivien (23 ans, 2^{ème} année formation d'ingénieur au département d'aménagement, Polytech'Tours) pour lequel son logement est un endroit où il a « *envie de rentrer le soir et même de sécher les cours pour rester sur place* ». Malgré cette dimension provisoire du logement occupé, les étudiants expriment par là le besoin de construire un minimum d'investissement et d'ancrage dans ce lieu, même pour un temps borné. Il y a là un enjeu, pour les étudiants, à savoir se construire cet espace ressource, ce lieu où ils souhaitent rentrer, où ils veulent rester, où ils peuvent travailler, où ils se sentent chez eux.

2.4. Les chez-soi de l'étudiant

« *Je me sens chez-moi* », « *Je suis chez-moi* », « *C'est mon chez-moi* » sont des expressions qu'on relève dans tous les entretiens, et même plusieurs fois. Si l'on replace cette question du chez-soi dans la biographie et la trajectoire de l'étudiant, des éléments saillants apparaissent. La spécificité du chez-soi de l'étudiant est d'être construit dans une coexistence de chez-soi. On parlera non plus du mais des chez-soi.

Les travaux de sociologie de la jeunesse étudiant la décohabitation des jeunes de la maison parentale ont toujours souligné que cette étape de la vie était accompagnée de retours réguliers et fréquents chez les parents, à l'occasion des week-ends ou des vacances, qu'ils s'agissent des jeunes en général (Bozon et Villeneuve-Gokalp, 1995) ou des étudiants en particulier (Galland, 1995). Des études plus récentes sur la question montrent encore aujourd'hui ces mêmes mouvements (Tiphaine, 2002). Ainsi, une majorité d'étudiants retourne au domicile parental tous les week-ends ou tous les quinze jours, et aux vacances universitaires. Cette fréquence vaut surtout pour les étudiants inscrits dans les premières années universitaires ; elle tend à s'espacer avec la montée dans les cycles, mais reste quand même très régulière. Dans notre corpus, l'analyse de ces mobilités montre les mêmes tendances. Reprenant une expression empruntée à Valérie Erlich (1998), on peut dire que le « vécu (des étudiants) renvoie à une double vie » (p.192) par l'alternance semaine à Tours, ville universitaire – lieu des études / week-end dans sa ville d'origine.

La ville des études ne vient pas réduire l'influence du lieu d'origine : il vient s'y ajouter. Les étudiants ne construisent pas des concurrences de lieux, mais dessinent une coexistence d'espaces : ils ont ainsi plusieurs « chez soi » comme ils le disent eux-mêmes. Ce sont plusieurs « chez soi » aux usages et aux significations différents ; le lieu d'origine, la maison parentale fonctionnant comme un lieu d'ancrage. « *Je dirai qu'ici, à Tours, c'est chez moi et que là-bas, c'est chez nous. Ici je suis indépendant, c'est chez moi, c'est mon squat et chez moi, ce sont mes racines, ça ne changera pas* » (Marc, M1 de géographie, 22 ans). Camille et Adrien partagent le point de vue de Marc : « *Il y a des trucs qui sont restés chez mes parents. Et je pense qu'ils ne bougeront jamais de chez mes parents parce que c'est ma vie d'avant* » (Camille. M1 de psychologie, 24 ans) ; « *Je serais toujours chez moi chez mes parents. C'est un refuge, c'est la tanière familiale, mais là c'est différent, c'est rien qu'à moi* » (Adrien, 4^e année de médecine, 22 ans). Chez les parents, la chambre est souvent maintenue intacte et les jeunes concernées entendent que cela reste ainsi. Cette chambre est

presque entièrement épargnée par le déménagement provoqué par le départ (Maunaye, 1997). Quel que soit le type de logement, les objets qui sont néanmoins emportés concernent un « petit matériel », pris en quantité limitée. « *Des posters, des cendriers, des trucs qui peuvent améliorer le confort* » (Alexandre, 22 ans, L1 de sociologie). L'essentiel de la chambre du jeune est maintenu en l'état : les « gros » meubles (lit, armoire, bureau...), la décoration. La disposition reste inchangée. À l'analyse, il apparaît que cette conservation reflète une attitude générale de refus de déménager sa chambre de chez ses parents dans le nouveau logement. En effet, tout se passe comme si on préférerait s'équiper de tout autre matériel plutôt que des objets de la chambre. Cela peut-être aussi une demande parentale. « *Je n'ai rien ramené de chez mes parents vu que ma mère ne l'a pas souhaité. Ma chambre est restée en l'état* » (Cathy, 24 ans, M1 de psychologie). « *Ma chambre avec mes meubles, c'est resté tel quel, chez mes parents. Ils n'ont rien changé. J'ai laissé les meubles dans ma chambre. J'ai essayé de tout racheter au fur et à mesure donc chez moi, c'est resté tel quel. C'était le choix aussi de mes parents, que ma chambre reste telle quelle. Pour que quand je viens, au moins j'ai ma chambre. C'est un peu mieux que je me sente toujours chez moi quand même* » (Camille, 24 ans, M1 de psychologie).

Afin d'expliquer la circulation des meubles et le maintien de la chambre lors de la décohabitation des jeunes, deux types d'explication pouvant paraître contradictoires mais destinées à souligner l'ambiguïté des situations analysées sont proposées (Maunaye, 2000). Pour une part, cette manière de laisser son espace personnel en l'état chez ses parents tend à signifier une certaine rupture avec le milieu d'origine. Dans ce nouvel espace, grâce à ce nouvel espace affranchi de toute référence familiale, les jeunes cherchent à se définir un nouveau chez-soi, inédit, qui ne ressemble en rien à ce qu'ils connaissent dans la maison familiale. Beaucoup d'étudiants ont ainsi reconnu avoir voulu aménager leur logement étudiant différemment de leur chambre dans la maison familiale. « *Je n'ai pas du tout cherché à faire la même chose. Au contraire : c'est chez moi, je peux faire ce que je veux* » (Claire, 21 ans, M1 de psychologie).

L'immobilité de la chambre chez les parents est aussi le signe d'un désir de garder cet espace intact. Interrogé sur ses réactions s'il retrouvait sa chambre chez ses parents brutalement transformée, Marc répond sans détour : « *je ne me sentirais plus le bienvenue, je me sentirais obligé de me barrer. Non, mais ils ne feraient jamais ça. La chambre de mon frère et la mienne, on n'y touche pas. C'est un chez-nous dans notre chez-nous* » (22 ans, M1 de géographie). Philippe n'est pas moins explicite : « *Il n'y a pas intérêt. Il (mon père) me*

charrie en me disant qu'il va faire une salle de gym mais il n'y a pas intérêt. Non, non, rien n'a changé sauf qu'on n'est plus là » (19 ans, 1^{ère} année de médecine). Pour Alexandra : « C'est clair que c'est encore chez moi et que ça le sera toujours. Je veux dire c'est normal et même pour mes parents, c'est normal. Je veux que quand j'aurais des enfants, ils puissent retourner chez leurs grands-parents et qu'ils puissent dormir dans la chambre où leur maman dormait, quoi c'est normal » (Alexandra, M1 de sociologie, 21ans). Les objets qui circulent d'appartement en appartement et qui peuvent venir de la chambre d'enfant permettent également de construire la cohérence, de nouer les fils de l'existence, de s'assurer une permanence. Philippe détaille ainsi certains des objets qui composent la décoration de son appartement : « Là c'est ma tirelire que j'ai depuis toujours. Là c'est des prix de foot (coupes, médailles). C'est mon univers donc je les ai mis là ».

Conclusion

L'accroissement des effectifs étudiants connu par la France ces cinquante dernières années n'a pas été sans poser des problèmes dans l'accueil des étudiants au sein de l'institution universitaire. Particulièrement dans les filières généralistes, les difficultés en termes de conditions et de suivi des études sont évoquées et mobilisent régulièrement les étudiants. Plus généralement, les conditions de vie des étudiants font l'objet d'attentions particulières et ont été l'objet de nombreuses recherches. La sphère économique est particulièrement regardée, cherchant à rendre compte des sources financières dont disposent les étudiants (famille, travail rémunéré, ...) et à évaluer le degré de précarité de cette population. L'incidence du travail rémunéré sur la réussite dans les études est spécifiquement étudiée. Sur cette question financière, selon Louis Gruel et les dernières enquêtes de l'Observatoire de la Vie Etudiante, « si la proportion d'étudiants très pauvres apparaît limitée, parce que les plus pauvres des jeunes accèdent rarement à l'enseignement supérieur, le niveau de vie est sous tension, en raison, notamment, de la hausse du coût des loyers » (2009, p.17). Dans ces réflexions sur les conditions de vie des étudiants, le logement apparaît donc comme un élément central. C'est un problème crucial, qui revient sur la scène médiatique à chaque rentrée universitaire et où l'on voit les difficultés de nombre de jeunes étudiants à pouvoir se loger dans les grandes villes considérant le montant des loyers, la faiblesse des offres d'hébergement notamment dans le secteur public en général et dans celui des CROUS en particulier. Sans ignorer ces thèmes, notre réflexion s'est écartée de ces questions conjoncturelles pour proposer d'interroger les logiques d'appropriation et d'investissement dans le logement mis en œuvre par les étudiants.

Les pratiques habitantes des étudiants décrites dans notre recherche doivent être replacées dans le contexte particulier de la ville de Tours. Le marché du logement étudiant n'est pas ici décrit par les professionnels de l'immobilier comme un marché tendu et problématique. Il se démarque en cela des situations que l'on peut trouver dans des grandes agglomérations françaises et notamment à Paris, où la pénurie des logements étudiants est patente. À Tours, le marché du logement étudiant est présenté comme diversifié. Les offres viennent à la fois du secteur privé et du secteur public. Elles ne se différencient pas notablement en fonction d'un secteur particulier que ce soit l'emplacement dans la ville, la taille du logement ou même le prix. Le marché est aussi équilibré : l'offre répond

convenablement à la demande. Cette absence de pression permet de mieux saisir les attentes et les besoins des étudiants en matière de logement.

Le loyer et la localisation dans la ville sont les deux critères déterminants dans le choix du logement. Le critère économique prédomine, mais n'occulte pas l'existence d'un autre critère central : celui de la localisation. On constate une recherche de proximité entre les différents pôles d'intérêts des étudiants qui sont le lieu d'études et le centre ville. La dimension des études n'est pas la seule dimension vécue par les jeunes: ils attendent autre chose de leur vie d'étudiant et essentiellement en termes de sociabilité. « Le centre-ville est survalorisé parce qu'il incarne des genres et des activités, parce qu'il est à la fois « culturel » et « jeune », parce qu'il permet de déambuler » (Dubet, 1994, p.166). La tendance dans le choix de la localisation du logement est la recherche d'une compatibilité : l'attraction du centre-ville est tout à fait réelle, mais elle ne contre balance pas entièrement le critère d'accessibilité aux lieux d'enseignement.

Les pratiques habitantes des étudiants sont également marquées par une diminution, au cours des études, des formules d'hébergement collectif. Le logement en résidence universitaire (publique ou privée) est plus connu par les étudiants de première année que par ceux de quatrième année. Ce type d'hébergement est décrit comme ayant un intérêt au début des études essentiellement pour les rencontres qu'il peut susciter mais il trouve aussi vite ses limites en regard du besoin d'individualité qu'expriment les jeunes quel que soit leur niveau d'études. À cet égard, l'analyse de leurs arrangements résidentiels montre que majoritairement les étudiants vivent seuls. C'est le cas des deux tiers des étudiants de première année et de plus de la moitié de ceux de quatrième année. Entre ces deux années, l'abandon de la vie solitaire profite à la vie de couple (+10%). L'expérience de la colocation reste stable (13%).

Placées au cœur de notre problématique, nous souhaitons comprendre dans cette recherche les logiques d'investissement du logement étudiant. Considérant les mobilités résidentielles intra et extra muros des jeunes, cet investissement est relatif. Dans la ville, les pratiques de déménagement/réaménagement sont nombreuses et s'effectuent au rythme des opportunités souvent économiques ou des expériences attendues (expérimentation de la colocation, de la vie de couple, ..). La dimension du provisoire est donc bien réelle. Plus largement, c'est l'installation à Tours qui est décrite comme provisoire : la ville est celle des

études. C'est une ville « de passage » pour une période déterminée de la vie des jeunes (les études), c'est aussi une ville de passage pour la semaine dans le sens où, nombreux sont les étudiants qui repartent dans leur ville d'origine, chez leurs parents, tous les week-ends ou tous les quinze jours.

Cet investissement relatif s'articule avec des pratiques significatives d'appropriation du logement. Les manières d'installer, de décorer son lieu de vie montre qu'il est vécu, personnalisé même pour peu de temps. Plus profondément, ces pratiques révèlent les différents usages du logement qui est tout autant un lieu de travail, de sociabilité et d'intimité. Ces différentes dimensions nécessitent des arbitrages. Les étudiants ont des façons différentes de concilier la dimension du travail avec celle de la sociabilité au sein du logement. La variation des pratiques tient en grande partie dans le degré d'investissement déclaré dans les études. Ceux qui se présentent comme des étudiants sérieux sont aussi ceux qui hésitent le plus à recevoir régulièrement chez eux. Il reste que la valeur de l'intimité associée au logement est centrale dans toutes les expériences résidentielles. L'intimité est associée à la notion du « chez soi » défini comme un espace ressource. Malgré la dimension provisoire du logement occupé, les étudiants expriment le besoin de construire un minimum d'investissement et d'ancrage dans ce lieu, même pour un temps borné.

Cette recherche a contribué à l'analyse des « chez-soi » de l'étudiant. Ce terme a été décliné en différentes acceptions au cours de l'analyse. Le chez-soi comme catégorie objective approché à partir des qualités et des fonctions attribuées à ce type de logement, en croisant les représentations produites par les acteurs professionnels du secteur et les représentations produites par les usagers eux-mêmes.

Le chez-soi comme catégorie compréhensive. Pour tous les étudiants rencontrés, le logement indépendant est le « chez-soi », un « chez-soi » qui cohabite avec d'autres. On ne peut réduire le chez soi étudiant à un seul espace qui serait son logement indépendant. Néanmoins celui-ci a bel et bien une spécificité propre. Il est lieu d'apprentissage, d'autonomisation et tire son sens de la confrontation avec d'autres espaces significatifs, au premier rang desquels se trouve la maison familiale ; vécue comme le lieu de l'ancrage familial, de l'enfance que l'on quitte avec plaisir mais aussi avec l'inquiétude de réussir à organiser seul sa vie personnelle. La construction des espaces d'autonomie et du détachement des espaces d'appartenance ne signifie pas absence de liens. L'étudiant se révèle être ainsi un individu ancré en différents lieux. À l'heure de recompositions identitaires et intergénérationnelles propres à la période de

la jeunesse, ces ancrages « fonctionnent comme des soutiens à la cohérence individuelle : ils créent de la continuité entre les différents mondes de l'individu, son univers familial, ses lieux d'enfance, son lieu de vie » (Ramos, 2006, p.26).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Annales de la recherche urbaine, *Universités et territoires*, n°62-63, 1994.

Afsa Cédric, « La moitié d'une génération accède à l'enseignement supérieur », in *France, Portrait social*, édition 2009.

Baron Myriam, Patrice Caro et Cathy Perret, *Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires : quelques disparités régionales*, rapport pour la DATAR, 2003.

Baron Myriam, « Les migrations étudiantes dans le système universitaire français au début des années 90 », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 2, 2005, p. 281-300.

Baron Myriam, Cathy Perret, « Regards croisés sur les étudiants et les jeunes diplômés : déterminants individuels et migrations régionales », *communication colloque du RESUP*, Bordeaux, juin 2006.

Bensoussan Bernard, « Constellations familiales et émancipation des étudiants en milieu urbain. Décohabitation et activité rémunérée », in Yves Grafmeyer et Francine Dansereau (dir), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, PUL, 1998.

Bœuf Xavier et Serge Thibault, *Développement universitaire et schéma directeur de l'agglomération tourangelle*, Rapport de recherche « L'Université et la Ville », 1993.

Bonnet Michel, « Temporalités étudiantes : des mobilités sans qualités », in *Les Annales de la recherche urbaine*, n°77, 1997, pp.63-71.

Boudreault P.W et Parazelli M. (dir.), *L'imaginaire urbain et les jeunes. La ville comme espace d'expériences identitaires et créatrices*, Collection Problèmes sociaux & interventions sociales, Presses de l'Université du Québec, Ste-Foy, 2004.

Bourdarias Françoise, Claudine Quentin, *Temps et lieux : pratiques étudiantes dans la ville de Tours*, Rapport de recherche « Université et la Ville », 1993.

Boyer Régine, Charles Coridian et Valérie Erlich, « L'entrée dans la vie étudiante. Socialisation et apprentissage », *Revue Française de Pédagogie*, n°136, juillet-août-septembre 2001, pp 97-105.

Bozon Michel et Catherine Villeneuve-Gokalp , « L'art et la manière de quitter ses parents », *Populations et Sociétés*, n°297, 1995, pp.1-4.

Brutel Chantal, « Jeunes et territoires. L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité » in *Insee Première*, n°1275, janvier 2010.

Cherfils C., Daniel S., Galloy S., Kalifa A., Pierrel L., Piriou M., Sarthoulet J. et Shi Y., *Etude des logiques résidentielles des usagers de l'Université de Tours*, Magistère 3^{ème} année, Département aménagement, 2007.

Cicchelli Vincenzo, *La construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études*, Paris, PUF, 2001.

Communications, *Manières d'habiter*, n°73, 2002.

Coulon Alain, *Etre étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*, Ed. Economica, 2005 (2^{ème} édition).

Desjeux Dominique, Anne Monjaret et Sophie Taponier, *Quand les français déménagent. Circulation des objets domestiques et rituels de mobilité dans la vie quotidienne en France*, Paris, PUF, 1998.

Dubet François, « Les étudiants » in François Dubet, Daniel Filâtre, François-Xavier Merrien, André Sauvage et Agnès Vince, *Universités et Villes*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Dubet François, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Le Seuil, 1994a.

Dubet François, « Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse », in *Revue Française de Sociologie*, XXXV, 1994b, pp.511-532.

Dubet François, « La jeunesse est une épreuve », in *Comprendre les jeunes*, Revue de philosophie et de Sciences Sociales, n°5, 2004, p.275-291

Erlich Valérie et Alain Frickey, « Représentations et pratiques des étudiants niçois. La ville, espace de la vie étudiante », in *Les Annales de la recherche urbaine*, n°62-63, 1994, p.235-243.

Erlich Valérie, *Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*, Armand Colin, 1998.

Espaces et sociétés, *La famille dans tous ses espaces*, n°120-121, 2005.

Faure-Rouesnel Laurence, « Nos débuts ensemble. Installation résidentielle et entrée dans la conjugalité » in Béatrice Collignon et Jean-François Staszak (dir.), Paris, Bréal-éditions, 2004.

Fabre Jérôme, *Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2005*, Note d'Information – DEPP, 07-01, janvier 2007.

Félonneau Marie-Line, *Territorialités étudiantes et symbolique urbaine*, L'Harmattan, 1997.

Félouzis Georges, *La condition étudiante. Sociologie des étudiants et de l'université*, Paris, PUF, 2001.

Fischer Didier, *L'histoire des étudiants en France, de 1945 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2000.

Fraval Marc, Jean-Paul Meckert, Serge Thibault, *Les déplacements des étudiants dans l'agglomération tourangelle*, Rapport de recherche « L'Université et la Ville », 1993.

Galland Olivier, « Un nouvel âge de la vie », *Revue Française de Sociologie*, XXXI, 1990, p.529-551.

Galland Olivier et Alessandro Cavalli (dir), *L'allongement de la jeunesse*, Paris, Actes Sud, 1993.

Galland Olivier (dir.), *Le monde des étudiants*, Paris, PUF, 1995.

Galland Olivier, *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2007 (version revue et refondue).

Garneau Stéphanie, *Les mobilités internationales à l'ère de la globalisation. Une comparaison sociologique des carrières spatiales et des socialisations professionnelles d'étudiants français et québécois*, Thèse de doctorat, Faculté d'anthropologie et de sociologie, Université Lumière-Lyon 2, 2006.

GTES (Groupe de Travail sur l'Enseignement Supérieur), *Approches de la mobilité étudiante*, Net.doc, n°48, 2009.

Grignon Claude (dir), *Les conditions de vie des étudiants. Enquête OVE*, Paris, PUF, 2000.

Grignon Claude, Louis Gruel, *Le logement étudiant, Rapport au ministre de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche*, Paris, OVE, 2003.

Gruel Louis, Ronan Vourc'h, Sandra Zilloniz, *La vie étudiante. Repères, Edition 2007*, Observatoire de la Vie Etudiante, Paris, 2007.

Gruel Louis, Olivier Galland et Guillaume Houzel (dir), *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, PUR, 2009.

Informations sociales, *Logement, habitat, cadre de vie*, n°123, mai 2005.

Kaufmann Jean-Claude, *La Trame conjugale. L'analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, 1992.

La Mâche Denis, *L'art d'habiter un grand ensemble*, Paris, L'Harmattan (coll. Logiques Sociales), 2006.

Leblanc P. et Marc Molgat (dir.), *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps*, Collection Culture & Société, Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, 2004.

Lussault Michel, Serge Thibault, « L'émergence de l'université sur la scène locale. L'exemple de Tours », in *Les Annales de la Recherches urbaines*, n°62-63, 1994, pp.126-138.

Lutinier Bruno, *Les effectifs d'étudiants dans le supérieur en 2008 : stabilisation après deux années de recul*, Note d'Information – DEPP, 09-25, novembre 2009.

Maunaye Emmanuelle, *Le départ des enfants. Analyse de la séparation des jeunes de la famille d'origine*, thèse de doctorat, sous la direction de F. de Singly, 1997.

Maunaye Emmanuelle, « Quitter ses parents. Trouver la bonne distance », in *Terrain*, n°36, 2001.

Maunaye Emmanuelle, « Passer de chez ses parents à chez-soi : entre attachement et détachement », in *Lien social et politiques*, n°43, 2001.

Maunaye Emmanuelle, *Les jeunes adultes et leurs parents : autonomie, liens familiaux et modes de vie*, Québec, PUL, 2003. (Avec Marc Molgat (dir))

Maunaye Emmanuelle, « Quitter sa famille d'origine », in Catherine Pugeault-Cicchelli, Vincenzo Cicchelli, Tariq Ragi (dir), *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, 2004.

Maunaye Emmanuelle, « L'état de jeunesse. Entre recherche d'autonomie et besoin d'accompagnement », in *Territoires*, n°472, 2006.

Quéffélec Christian, *Le logement étudiant. Regards critiques et visions d'avenir*, rapport au Conseil général des Ponts et Chaussées, septembre 2007.

Ramos Elsa, *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin, 2006.

Rosselin Céline, « L'observation des pratiques habitantes dans des logements d'une seule pièce », in *Manières d'habiter*, Philippe Bonin (dir), revue Communications, n°73, 2002.

Ségaud Marion, Catherine Bonvalet, Jacques Brun (dir), *Logement et Habitat, l'état des savoirs*, Editions La Découverte (coll. Textes à l'appui), 1998.

Singly François de, « Penser autrement la jeunesse », *Lien social et politiques*, 43, 2000, pp. 9-21.

Singly François de, « Préface – Entre anarchie domestique et structuration personnelle », in E. Ramos, *Rester enfant, devenir adulte. La cohabitation des étudiants chez leurs parents*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Singly François de, *Les adonaissants*, Paris, Armand Colin, 2006.

Singly François de, « Préface : les jeunesses du monde moderne », in *Les jeunesses face à leur avenir. Une enquête internationale*, sous la direction d'Anna Stellingner, Paris, Fondation pour l'Innovation Politique, 2008, p. 5-15.

Stellingner Anna (dir), *Les jeunesses face à leur avenir. Une enquête internationale*, Paris, Fondation pour l'Innovation Politique, 2008

Tiphaine Béatrice, « Etudes supérieures et départ du domicile parental », in *OVE info*, n°3, sept.2002 .

Van de Velde Cécile, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris, PUF (coll. Le lien social), 2008.

ANNEXE 1 : LA GRILLE D'ENTRETIEN

- Pour commencer, pourrais-tu m'expliquer comment tu as trouvé le logement que tu occupes aujourd'hui ?
 - Concrètement, comment s'est déroulée la recherche de ce logement ? quand ? avec qui ? (vérifier le « statut » du logement : location, colocation, sous-location, propriété, ...)
 - Correspond-il à tes attentes ? (par rapport aux « prestations » voulues, par rapport au quartier choisi ? ...). Si non, qu'est-ce qui pose problème ? Qu'aimerais-tu changer ? améliorer ?
 - Est-ce le premier logement indépendant que tu occupes ? (pour les M1, insister sur leur « histoire résidentielle » : reprendre les différents lieux où ils ont habité et comprendre les raisons des déménagements s'il y a lieu).
 - Le trouves-tu bien situé ? (par rapport aux lieux des études ? aux commerces ? aux lieux de loisirs ? aux amis ? à la famille, ...). Penses-tu y rester longtemps ?

- Maintenant, pourrais-tu concrètement me décrire ton logement ?
 - Comment as-tu voulu l'aménager ? as-tu été libre de le faire ?
 - D'où viennent les meubles ? les ustensiles de cuisine et les appareils électroménagers ? les éléments de décoration ?
 - Est-ce que ce logement ressemble à ta chambre dans ta famille ?
 - Pour toi, à quoi correspond ce logement ? comment le nommes-tu ? t'y sens-tu chez toi ? Pour toi, est-il ta résidence principale ? Correspond-il à ce qu'on appelle un logement étudiant ? Pourquoi ?
 - Passes-tu beaucoup de temps à t'occuper de ton logement ? (chercher à savoir si les étudiants s'investissent beaucoup dans leur logement s'ils savent qu'ils vont déménager en fin d'année ?)
 - À l'occasion de tes déménagements, cherches-tu à changer, modifier ton installation ?
 - Trouves-tu ton logement confortable ? qu'est-ce qu'un logement confortable ? est-ce important ?
 - Penses-tu que la manière dont on est installé a une influence sur la réussite dans les études ?

- Etais-tu impatient(e) d'avoir un logement à toi ? t'étais-tu déjà imaginé(e) la manière dont tu allais l'aménager ?

- Précisément, que fais-tu dans ce logement ? (sert-il seulement à dormir ou aussi à étudier, recevoir des amis, ...) ?)
 - Pourrais-tu me décrire une de tes semaines-type et me dire quand tu es dans ton logement et pourquoi ? (savoir s'il est beaucoup occupé ou non ? si c'est un lieu de passage ou un lieu de vie, s'il existe d'autres lieux ressources dans la vie de l'étudiant ?).
 - Existe-t-il des endroits, des coins dans ton logement que tu préfères ? Pour quoi faire ?
 - Aimes-tu inviter des amis chez toi ? (notion d'intimité, d'ouverture ou non de cet espace privé aux autres. Est-ce ressenti comme un espace privé ?)
 - Te sens-tu bien dans ce logement ? Pourquoi ?

- Depuis quand es-tu installé(e) à Tours ? T'y sens-tu bien ?
 - Comment pourrais-tu décrire la ville de Tours ? Connais-tu cette ville avant de venir y habiter ? Est-ce très différent de l'endroit d'où tu viens ? si oui, qu'est-ce qui change ?
 - Y a-t-il des endroits, des quartiers que tu préfères à d'autres ?
 - Sors-tu beaucoup ?
 - Peux-tu dire que tu connais bien la ville de Tours ?
 - (pour les L1) : Concrètement, comment s'est passé ton premier mois à Tours ? Aujourd'hui te sens-tu bien intégré(e) ?
 - (pour les M1) : Te souviens-tu de comment se sont déroulées tes premières semaines à Tours ?
 - As-tu des amis, des connaissances ? Comment les as-tu rencontrés ? Partagez-vous des moments ensemble ? A quelles occasions ?
 - Retournes-tu dans ta famille ? dans ta ville d'origine ? as-tu encore des amis là-bas ? ton médecin, dentiste, coiffeur... ? (savoir si les étudiants ont délocalisé ou non ces services).

- Quelles études suis-tu ? Comment et pourquoi as-tu choisi cette filière à Tours ? Avec quel projet ?
 - (M1) : Quel est ton parcours universitaire ?
 - Es-tu le seul étudiant dans ta famille ? Subviens-tu tout seul à tes besoins ?
 - As-tu eu l'habitude de déménager avec tes parents ? de voyager ?
 - Quels loisirs as-tu ?

- Fiche signalétique :
 - Age
 - Etudes poursuivies en L1 ou M1
 - Sources de financement du logement
 - Bénéficiaire d'aides sociales, d'aide au logement
 - Profession des parents
 - Fratrie et situation professionnelle et familiale des frères et sœurs

ANNEXE 2

PRESENTATION DU CORPUS DES ETUDIANTS INTERROGES

Les étudiantes de L1

Aurélié : Elle a 22 ans et est inscrite en première année de DUT Carrières Sociales (site Jean-Luthier, Tours nord). C'est sa première année à Tours mais sa quatrième année d'études supérieures. Elle est titulaire d'une licence de musicologie obtenue à l'université de Rennes II. Pendant les trois années passées à Rennes, elle a logé un an dans une résidence universitaire gérée par le CROUS et deux ans en appartement (20 m²). Cette année, à Tours, elle habite en colocation (avec une amie), dans un appartement en duplex. Le loyer s'élève à 540 € (270 € par personne). Elle bénéficie des APL mais n'est pas boursière. Originnaire de La Baule, elle y retourne en moyenne une fois par mois. Ses parents (père : employé dans une société d'électronique ; mère : salariée d'une association de réinsertion sociale) financent ses études et sa vie à Tours. Elle est la dernière fille d'une famille de trois enfants : une sœur de 27 ans (en thèse de STAPS, université de La Réunion) , une sœur de 24 ans (étudiante en BTS tourisme).

Cindy : Elle a 18 ans et est inscrite en première année de médecine (SiteTonnellé, Tours ouest). Elle loge dans le foyer de jeunes travailleurs de Tours, situé aux abords de la gare. Retirée à l'autorité de ses parents depuis son plus jeune âge, elle a grandi en foyer et en familles d'accueil. Elle a souhaité quitter sa dernière famille d'accueil, pourtant située aux alentours de Tours, pour se rapprocher de la faculté de médecine. Entièrement polarisée sur sa réussite au concours, elle ne s'autorise aucune sortie aux week-ends ou aux vacances chez des amis ou chez des membres de sa famille. Elle bénéficie d'un contrat jeune majeur et reçoit une aide financière, gérée par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) pour poursuivre ses études.

Coralie : Elle a 19 ans et est inscrite en première année de géographie (Site Portalis, Tours sud). C'est sa première année à Tours et sa première année universitaire. Elle loue un studio dans une résidence étudiante à proximité de la gare.

Gwénola : Elle a 18 ans et suit la prépa intégrée de l'école d'ingénieurs Polytech'Tours (site Portalis, Tours sud). C'est sa première année à Tours et sa première année universitaire. Elle loge dans une T4 qu'elle partage avec sa sœur. Cet appartement se situe sur une commune limitrophe de Tours, au sud.

Justine : Elle a 20 ans et est inscrite en L1 de lettres modernes (site Tanneurs, Tours centre). C'est sa première année d'études universitaires à Tours après deux abandons successifs en L1 (histoire puis lettres modernes) à l'université d'Angers. Elle loge seul dans un appartement de 14 m² situé en centre-ville de Tours dont le loyer s'élève à 220 € avec les charges, par mois. C'est son deuxième appartement indépendant depuis sa décohabitation. Elle a vécu deux ans dans un appartement à Angers en colocation. Ses parents (père : graphiste ; mère : sans profession) financent entièrement ses études et sa vie à Tours. Elle est originaire du Guédéniau, commune des alentours de Baugé (Maine-et-Loire, 49). Elle a un frère de 33 ans, actif. Elle ne reste pas à Tours le week-end et part le plus souvent rejoindre son petit ami à Chartres.

Marielle : Elle a 18 ans et est inscrite en première année de géographie (Site Portalis, Tours sud). C'est sa première année à Tours et sa première année universitaire. Elle habite dans un T3, qu'elle partage en colocation avec une amie. Son logement se situe un peu en retrait du centre-ville.

Maude : Elle a 24 ans et est inscrite en première année de DUT Carrières Sociales (site Jean-Luthier, Tours nord). Elle a déjà un long passé d'étudiante. Elle a commencé par un DEUG LEA à Orléans. Dans cette ville, elle a logé en résidence pour étudiants, proche de l'université. Elle a ensuite poursuivi par une licence et un master de sciences de l'éducation à Nantes (T1 meublé). Enfin, elle a rejoint la ville de Tours : d'abord deux ans à l'IUFM pour préparer le concours de conseiller principal d'éducation. Après deux échecs, elle a tenté et obtenu l'entrée en première année de DUT Carrières Sociales. C'est sa troisième année à Tours et loge depuis son arrivée dans le même appartement : T1 de 25m² avec balcon, situé à Tours nord non loin de l'IUT. Le loyer s'élève à 370 €. Elle ne bénéficie pas des APL. Etudiante salariée (surveillante d'internat d'un lycée du centre-ville de Tours), elle n'est pas aidée financièrement par ses parents (père et mère professeurs des écoles). Travaillant tous les week-ends, elle ne retourne dans sa ville d'origine (Romorantin) qu'aux vacances. Elle est la deuxième enfant d'une fratrie de trois : une sœur de 27 ans (coiffeuse à Blois) et un frère de 19 ans (étudiant en L1 de sociologie à Tours).

Muriel : Elle a 20 ans et est inscrite en première année de DUT Carrières Sociales (site Jean-Luthier, Tours nord). C'est sa première année à Tours mais sa deuxième année post-bac.

L'année passée, elle a entamé une préparation au concours d'orthophoniste. Elle n'a pas poursuivi, s'étant rendue compte de sa mauvaise orientation. Elle a achevé l'année en travaillant quatre mois dans un hôpital et par un voyage d'un mois au Brésil. Aujourd'hui, elle réside dans une résidence universitaire (gérée par le CROUS), située à deux pas de l'IUT. Ses parents (père : handicapé, ne travaille plus ; mère : aide-soignante) financent ses études et sa vie étudiante. Elle perçoit néanmoins les APL. Originnaire de Bretagne, elle y retourne une fois par mois, aux week-ends. Elle a deux sœurs : 30 ans, éducatrice spécialisée et 27ans, chargée de communication dans une entreprise.

Les étudiants de L1

Alexandre : Il a 22 ans et est inscrit en L1 de sociologie (site Tanneurs, Tours centre) dans l'attente de passer le concours d'entrée dans la formation d'éducateurs spécialisés à l'ITS de Tours. C'est sa première année d'études universitaires à Tours après un parcours post-bac un peu heurté. Il a commencé un DUT de GEA au Mans pendant quelques mois. Originnaire d'une ville proche du Mans, il n'a pas décohabité. Après son abandon de la formation du DUT, il a enchaîné des périodes de stages et d'actions bénévoles (son projet professionnel est d'être éducateur spécialisé) et des périodes d'inactivité pendant un an tout en continuant à résider chez ses parents. Il loge seul dans un appartement de 17m², dans un quartier excentré du centre-ville de Tours, aux limites est de la ville. Il rejoint le cœur de ville et son lieu d'études en 25 minutes à pied. C'est sa première expérience de logement indépendant. Il a une sœur jumelle (étudiante en école de stylisme en Belgique) et un frère de 19 ans (étudiant en IUT Génie Mécanique au Mans). Ses parents (père : cadre information ; mère : professeur de français) financent son logement et sa vie quotidienne. Il n'est pas boursier mais est bénéficiaire des APL. Il retourne chez ses parents toutes les deux ou trois semaines aux week-ends et pendant la moitié des vacances universitaires.

Baptiste : Il a 21 ans. Il est inscrit en L1 de sociologie (site Tanneurs, Tours centre). C'est sa deuxième année universitaire à Tours et son troisième logement. Avant sa vie d'étudiant, il a connu une expérience de quatre ans d'internat pendant ses années de lycée. Il habite actuellement, en couple, dans un T3, dans un quartier excentré du centre ville au sud de Tours (44 m² +cour et cave, 530€). Avant d'emménager dans cet appartement, il a loué un studio de 18 m² dans une résidence étudiante puis a opté pour la colocation dans une maison (avec Charly et Mathieu) mais l'expérience n'a duré que quelques mois. Il est salarié (emploi de

surveillant) et subvient seul à ses dépenses. Il est originaire d'Orléans et va voir sa famille une fois par mois, le week-end. Il est l'aîné d'une fratrie de trois enfants et le seul étudiant de la famille. Son père est ingénieur agro-économiste et sa mère est infirmière.

Charly : Il a 21 ans. Il est inscrit en L1 de sociologie (et en L2 : site Tanneurs, Tours centre). C'est sa deuxième année universitaire à Tours, son troisième logement et habite actuellement, seul, dans un F1 (30m²) en plein centre-ville (place Plumereau). Le loyer s'élève à 390 € par mois. Son premier logement à Tours, la première année, était un appartement de 20 m², toujours en centre-ville. Il l'a quitté au début de l'année universitaire pour loger dans une maison en colocation. L'expérience, longue de huit mois, n'a pas été couronnée de succès et chaque colocataire (4 au total : dont Mathieu et Baptiste) est retourné vivre des expériences de logement en solitaire ou en couple. Originaire de Château-Thierry en Picardie, il n'y retourne pas souvent en week-end, d'autant plus qu'il ne paraît pas en très bons termes avec ses parents (père : enseignant ; mère : technicienne de laboratoire). Il n'empêche que ces derniers financent sa vie étudiante (logement, vie quotidienne). Il n'est pas boursier, n'a pas d'emploi. Il ne reçoit que les APL. Il est issu d'une fratrie de trois enfants : un frère de 27 ans (il travaille dans une agence d'aéronautique) et une sœur de 24 ans (master pro culturel).

Damien : Il a 19 ans et est inscrit en L1 de sociologie (site Tanneurs, Tours centre). C'est sa deuxième année universitaire sur Tours, après une première année non concluante en L1 d'AES. C'est son deuxième appartement à Tours. Il l'occupe en colocation (avec un seul colocataire) depuis la rentrée. De type F4 (environ 70m²), ce logement est assez loin du centre-ville, situé dans un quartier excentré à l'est de la commune. Le loyer s'élève à 580€ par mois(charges comprises) L'année passée, il logeait toujours en colocation (avec deux colocataires) dans un autre appartement, encore excentré du centre-ville au sud. Il retourne à Boynes (commune du Loiret), dans la maison familiale, tous les quinze jours. Il est boursier et reçoit des APL. Ses parents (père : ouvrier, mère : aide-soignante) subviennent encore à ses besoins. Il a un frère cadet de 19 ans, également étudiant (à Blois, en école d'ingénieurs).

Grégory : Il a 19 ans et est inscrit en L1 d'histoire (site Tanneurs, Tours centre). C'est sa première année universitaire et sa première année à Tours. Néanmoins il connaissait déjà la vie indépendante : il a habité dans un foyer de jeunes travailleurs à Vendôme pendant sa dernière année de lycée. Connaissant visiblement une histoire familiale difficile, il fréquente peu ses parents. À Tours, il habite un petit appartement de 25m², situé en centre-ville. Le

loyer s'élève à 340 € charges comprises. Très discret sur sa vie de famille, on ne connaît pas sa ville d'origine, la profession de ses parents ni le nombre et la situation de ses frères et soeurs. Il semble s'assumer entièrement seul vivant de sa bourse, de petits boulots ponctuels et aidé par les APL. Il milite au syndicat Sud Etudiant.

Martin : Il a 18 ans et suit la prépa intégrée de l'école d'ingénieur Polytech' de Tours (Site des Portalis, Tours sud). C'est sa première année à Tours et sa première année post-bac. Il loge dans une résidence universitaire (gérée par le Crous) situé sur le site de Grandmont (tout au sud). Originaire de Guadeloupe, il ne retourne dans sa famille qu'aux vacances de Noël et d'été. Martin est boursier mais ses parents (père : aquaculteur, mère : avocate) l'aident encore financièrement. Il a deux petites sœurs : 14 ans et 4 ans.

Mathieu : Il a 19 ans et est inscrit en L1 de sociologie (site Tanneurs, Tours centre). C'est le frère de Maude. C'est sa deuxième année à Tours et son deuxième logement. L'entrevue s'est effectuée pendant une période de transition résidentielle pour Mathieu. Il est sur le point de quitter son logement actuel (une maison en colocation avec Charly et Baptiste) pour emménager prochainement, seul, dans un F1. Ce nouveau logement est situé en limite du centre-ville, a une superficie de 19m² et un loyer de 400 € par mois. Son premier logement, également non loin du centre-ville, avait une superficie de 18m². Ses parents, professeurs des écoles tous les deux, l'aident financièrement. Il reçoit des APL, travaille l'été pour financer ses études et effectue ponctuellement des petits boulots pendant l'année. Originaire de Romorantin, il y retourne en moyenne une fois tous les deux mois. Il a deux sœurs aînées : une sœur de 27 ans, coiffeuse à Blois et une sœur de 24 ans (Maude), étudiante à l'IUT de Carrières Sociales.

Pierrick : Il a 20 ans et est inscrit en première année de BTS NRC (Négociation avec les Relations Clients), formation qu'il suit par alternance. Son lieu de formation est le lycée Grandmont (au sud de Tours, après le Cher). L'entreprise qui l'emploie est La Poste dont les locaux commerciaux se situent tout près de la gare. Son logement se place entre son lieu d'études et son lieu de travail, dans le quartier Febvotte (quartier sud entre Loire et Cher), à une quinzaine de minutes à pied du cœur de ville. Il est de type T1 avec un loyer de 370 € (charges comprises). Il reçoit 165 € des APL par mois. Ses parents lui versent 600 € par mois et il reçoit de son emploi à La Poste, en moyenne, 500 € par mois. Il gère personnellement son budget : loyer, courses d'alimentation, sorties... Il est le troisième enfant d'une fratrie de trois.

Il a deux sœurs aînées (27 et 25 ans, respectivement directrice des ressources humaines et infirmière). Originaire d'un tout petit village (Le Morier, 20 habitants) proche de Châteaudun, il y retourne pratiquement tous les week-ends. C'est sa première expérience de logement indépendant, mais était interne au lycée depuis la seconde.

Philippe : Il a 19 ans et est inscrit en première année de médecine (Site Tonnellé, Tours ouest). C'est sa première année universitaire à Tours et son premier logement indépendant. Il loge dans un studio dans le quartier des Deux-Lions (Tours sud) qui appartient à son père. Ses études et sa vie quotidienne à Tours sont entièrement financées par ses parents. Son père est directeur de banque à Orléans et sa mère est agent immobilier au Mans. Au week-end, il alterne les retours, pratiquement chaque semaine, entre la maison de son père et la maison de sa mère. Il a une sœur aînée (master) et un frère cadet (lycée).

Raphaël : Il a 19 ans et est inscrit en L1 de droit (site Portalis, Tours sud). C'est sa première année d'études universitaires à Tours et son premier logement indépendant. Originaire de Loches (une quarantaine de kilomètres de Tours), il a souhaité occuper un logement indépendant à Tours pour éviter des allers et retours quotidiens. L'occasion de sous-louer le studio (20m², 250 €) de son cousin parti un an à Barcelone en échange Erasmus lui a permis de connaître l'expérience de la vie indépendante. Son logement est situé dans un quartier est de la ville de Tours, à une quinzaine de minutes à pied du centre-ville et une vingtaine de minutes en bus de son lieu d'études. Il est fils unique, ses parents (père : restaurateur ; mère : agent administratif) financent son logement et sa vie étudiante. Il retourne chez ses parents tous les week-ends mais aussi au moins une fois dans la semaine.

Les étudiantes de M1

Astrid : Elle a 23 ans et est inscrite en M1 d'histoire de l'Art. Elle a emménagé, en colocation (avec une colocataire), au début de l'année universitaire. Son appartement est de type T2 bis (500€) et se situe en plein centre ville. Auparavant, elle logeait toujours chez ses parents, dans une commune proche de Tours, mais souhaitait cette année prendre son indépendance. Elle rend visite à sa famille au moins une fois par semaine. Elle n'est pas boursière et doit compter sur l'aide de ses parents (père : cadre information, mère : professeur des écoles) et l'argent

qu'elle gagne en baby sitting pour financer sa vie d'étudiante et son logement. Elle est l'aînée d'une fratrie de trois enfants et encore la seule étudiante.

Audrey : Elle a 21 ans et est en troisième année de formation d'assistante de service social (Ecole du Travail Social, Tours nord). Elle a déjà une histoire résidentielle assez longue : elle a eu son premier appartement indépendant à l'âge de 16 ans, logement qu'elle a partagé avec son frère aîné pendant deux ans puis qu'elle a habité seule une troisième année. Après son bac, elle s'est inscrite en histoire, à l'université de Clermont-Ferrand. Dans cette ville, elle a vécu seule dans un appartement. Elle a ensuite choisi de se réorienter et de suivre la formation d'assistante de service social à Tours. Elle a changé de logement tous les ans. Ses parents, infirmiers tous les deux, subviennent aux frais de sa vie d'étudiante. Originnaire d'un village aux alentours de Bourges, elle y va tous les week-ends. Elle a un frère plus âgé, actif.

Axelle : Elle a 23 ans et est inscrite en M1 de psychologie (site des Tanneurs, Tours centre). Elle achève sa cinquième année d'études supérieures à l'université de Tours. Elle loge dans le même appartement, en résidence étudiante privée, depuis son arrivée. Originnaire de Château-Renault, commune d'Indre et Loire, à une trentaine de kilomètres de Tours, elle retourne dans sa famille plusieurs week-ends par mois et pendant les vacances. Elle travaille un peu l'été pour financer une petite partie de ses études et de sa vie à Tours. Ses parents (père : mécanicien automobile, mère : aide à domicile) financent l'essentiel. Elle est fille unique.

Camille : Elle a 24 ans et suit un M1 de psychologie (site des Tanneurs, Tours centre). C'est le deuxième appartement (400 € + les charges) qu'elle occupe depuis qu'elle est venue s'installer à Tours, après le bac, pour sa première année d'études supérieures (avant de se réorienter en psychologie, elle a obtenu un DUT génie biologique à l'IUT de Tours). Elle s'y est installée, avec son ami, depuis moins d'un an. C'est cette mise en couple qui a motivé son déménagement. Son logement précédent, un studio, était considéré comme trop petit pour une vie à deux. Son logement actuel est de type F2 et se situe dans le centre de Tours. Ses parents (père : agent de la SNCF et mère : aide-soignante) l'aident financièrement. Elle travaille également au coup par coup. Originnaire de la Nièvre, elle y retourne tous les mois et demi. Elle a un frère cadet, lycéen.

Cathy : Elle a 24 ans et est inscrite en M1 de psychologie (site des Tanneurs, Tours centre). À son arrivée à Tours, elle a d'abord loué un premier appartement, seule. Ensuite elle a voulu

s'installer avec son ami, ce qui a nécessité de s'agrandir. Aujourd'hui, toujours en couple, elle vit dans un troisième appartement, en périphérie du centre ville. La volonté d'avoir encore un peu plus d'espace de vie a motivé ce dernier déménagement. Elle est originaire de Normandie, entre Rouen et Le Havre et y retourne une fois par trimestre. Ses parents (père : responsable de laboratoire de recherches chez Esso, mère : infirmière scolaire à la retraite) financent ses études et sa vie quotidienne. Elle a deux frères : son frère aîné est actif et vit à Paris, son frère cadet est étudiant en IUT.

Cerise : Elle a 23 ans et est inscrite en M1 de droit (site des Portalis, Tours sud). Elle a déjà une longue histoire résidentielle, commencée à 18 ans : studio dans une maison puis appartement à Doué-la-Fontaine avec un premier petit ami (terminale), appartement à Angers avec un autre petit ami (1^{ère} année de droit) puis appartement seule toujours à Angers (deuxième année de droit et licence). Son arrivée à Tours coïncide avec une nouvelle rencontre amoureuse. Elle s'est installée avec son ami dans un appartement de 70m² (500 €), à la périphérie du centre ville, à la rentrée universitaire. Placée par l'Aide Sociale à l'Enfance dans des foyers d'accueil depuis l'âge de 12 ans, elle maintient des liens très distendus avec ses parents (père : ouvrier en métallurgie, mère : sans profession). Elle subvient seul à ses besoins financiers grâce à son emploi d'animatrice en périscolaire. Elle a deux sœurs aînées, un demi-frère cadet et trois demi-sœurs cadettes. Elle est la seule à poursuivre des études supérieures.

Charlotte : Elle a 23 ans et est actuellement en M1 de droit (site Portalis, Tours sud). Après une année de sociologie à Tours, elle est partie à Paris obtenir un DUT de GEA. De retour à Tours, elle a poursuivi par des études de droit. Lors de sa première année à Tours, elle logeait dans un foyer catholique pour jeunes filles. À Paris, elle habitait chez son père. Aujourd'hui, elle est en couple et loue un appartement T3 dans le quartier des Deux-Lions, à proximité de son lieu d'études. Elle part peu pendant les week-ends, une fois toutes les cinq semaines environ (en alternance à Orléans chez sa mère et à Paris chez son père). Elle est aidée financièrement par ses parents (père : DRH, mère : infirmière libérale). Elle bénéficie des APL. Elle a une sœur aide-soignante et un frère militaire.

Claire : Elle a 21 ans et est inscrite en M1 de psychologie (site des Tanneurs, Tours centre). Elle loge dans le même studio (23m²) depuis son arrivée à Tours lors de sa première année de psychologie. Ce logement se situe au cœur du Vieux Tours. Il appartient à son frère et elle le

loue 320 €. Originnaire d'Orléans, elle y retourne environ tous les quinze jours. Ses parents (père : directeur d'association dans le secteur sanitaire et social, mère : conseillère pédagogique) financent son logement et ses études. Elle est la cadette d'une fratrie de quatre enfants, elle est la seule étudiante.

Fanny : Elle a 23 ans et suit un M1 de psychologie (site des Tanneurs, Tours centre). Elle occupe son premier logement indépendant depuis un an et demi. Il s'agit d'un appartement HLM, situé dans un quartier un peu excentré du centre ville, à l'est de la ville. Auparavant, elle habitait chez ses parents dans une commune de l'agglomération. Le divorce de ses parents et la vente de leur maison de famille l'ont conduite à s'installer seule. Elle voit régulièrement ses parents : son père (cadre) et sa mère (assistante maternelle). Elle finance ses études et sa vie indépendante grâce à sa bourse et aux frais de scolarité versés par son père. Elle a une sœur aînée, active.

Julie : Elle a 21 ans et est en M1 de sociologie (site Tanneurs, Tours centre). Elle a jusqu'à présent effectué tout son cursus à l'université de Tours. Elle loge pour l'instant, seule, dans un studio à Tours Nord, au-delà de la Loire. Depuis son arrivée à Tours, elle a expérimenté plusieurs formules de logement : d'abord la colocation avec un ami, puis un studio en rez-de-chaussée puis le studio qu'elle occupe actuellement. Originnaire de Châteaudun, elle y retourne un week-end sur deux. Elle est boursière, bénéficie des APL et est aidée financièrement par ses parents.

Léa : Elle a 21 ans et poursuit son M1 de psychologie (site Tanneurs, Tours centre). Elle a effectué tout son cursus à l'université de Tours. Elle habite un appartement de 38m², à deux pas des Tanneurs, appartenant au parc HLM (346 € avec les charges). C'est son troisième appartement. Elle est originaire d'un village proche de Bourges et rentre chez ses parents tous les quinze jours. Ses parents (père : facteur et mère : secrétaire) financent son loyer et sa vie quotidienne. Elle a un jeune frère, encore lycéen.

Olivia : Elle a 23 ans et est inscrite en M1 de philosophie (site des Tanneurs, Tours centre). Elle occupe aujourd'hui son quatrième logement à Tours : un appartement de 28m² dans le centre ville. Auparavant, elle a occupé une chambre de 9m² de résidence universitaire (un an), une chambre de 16 m² loué à un particulier dans le centre ville (deux ans), un bref épisode de colocation (3 semaines). Elle est originaire d'Orléans et y retourne environ une fois tous les

deux mois. Financièrement, elle compte sur sa bourse, les APL, des gardes d'enfant et des aides ponctuelles de ses parents (père : magasinier, mère : aide laborantine). Elle a un frère de 19ans, titulaire d'un CAP de pâtisserie mais actuellement au chômage.

Salomé : Elle a 23 ans et est inscrite en M1 de psychologie (site Tanneurs, Tours centre). C'est son deuxième logement qu'elle occupe depuis quatre ans, dans le vieux Tours. Elle y vit en couple depuis peu. À son arrivée à Tours, elle a expérimenté la colocation pendant un an. Originaire de la région parisienne, elle y retourne environ tous les trois mois. Elle ne subvient pas seul à ses besoins et est aidée par ses parents (père : moniteur d'atelier dans un IME, mère : professeur des écoles. Ils sont divorcés) et ses grands-parents. Elle a trois frères.

Yolande : Elle 22 ans et est inscrite en M1 d'histoire (site Tanneurs, Tours centre). Elle occupe son premier logement indépendant depuis un an et demi. Il s'agit d'un appartement HLM situé proche du centre ville (F1 bis, 28m²). Avant cela, elle habitait chez sa mère, à Joué-les-Tours, commune en périphérie de Tours. Le départ de cette dernière dans le sud de la France a obligé Yolande à expérimenter son premier logement indépendant. Elle voit peu les membres de sa famille qui, chacun, habite loin de Tours. Elle finance son logement et sa vie indépendant grâce aux bourses et à la pension alimentaire que lui verse son père (médecin généraliste, mère : service logistique dans une société de transport). Elle a un frère et une sœur, tous les deux plus âgés.

Les étudiants de M1

Adrien : Il a 22 ans et est en quatrième année de médecine (site Tonnellé, Tours ouest). Depuis son arrivée à Tours, il a connu deux logements différents : son premier appartement (type T3), en colocation et son appartement actuel, un studio de 20 m² dans le quartier Tonnellé (tout près de l'hôpital et la faculté de médecine). Originaire de Dreux, il rentre dans sa famille tous les week-ends. Ses parents financent ses études et sa vie indépendante. Il a un frère en BEP horticulture à Perpignan.

Arnaud : Il a 23 ans et est inscrit en M1 de biotechnologie (site Grandmont, Tours sud). Il a déménagé tous les ans depuis qu'il est à Tours : il s'est d'abord installé dans une chambre d'une résidence universitaire proche du centre ville, il a ensuite loué un appartement de 21 m² en plein centre de Tours puis il a expérimenté la colocation (T2 avec un colocataire). Cette

année, il est retourné en résidence universitaire, dans un studio de 18m², dans le quartier des Deux-Lions. Il finance lui-même ses études et sa vie étudiante grâce aux bourses, aux APL et à la pension alimentaire que lui verse son père (ses parents sont divorcés). Originaire de Vendôme, il y retourne une fois par mois, chez sa mère. Il a deux frères.

Aurélien : Il a 23 ans et est inscrit en M1 d'histoire de l'Art (site Tanneurs, Tours centre). Il a toujours été inscrit à l'université de Tours. Il habite aujourd'hui dans son deuxième logement, un appartement indépendant (33m², 300 €, quartier excentré du centre ville à l'est). Il a d'abord connu la chambre chez l'habitant (également quartier excentré vers le sud). Originaire de Bourges, il y retourne environ une fois par mois. Il subvient seul à ses besoins grâce aux APL, les bourses et une rente qu'il touche depuis le décès de son père. Sa mère, aide-soignante, n'a pas les moyens de l'aider. Il a un frère, handicapé mental.

Bruno : Il a 21 ans et poursuit actuellement un M1 Ingénierie des Milieux Aquatiques et des COrridors Fluviaux (IMACOF) (site Grandmont, Tours sud). Il a débuté sa formation post-bac par un DUT Génie de l'environnement obtenu à La Roche-sur-Yon puis a poursuivi par une L3 IMACOF à Tours. Durant ces quatre années d'études supérieures, il a expérimenté plusieurs formules de logement : une chambre de 9 m² dans une résidence universitaire puis une colocation avec deux autres étudiants à la Roche-sur-Yon ; à Tours, de nouveau la chambre de résidence universitaire puis, depuis cette année, un studio de 18m² toujours géré par le CROUS. Cette résidence se trouve tout à côté de son lieu d'études. Il retourne à Nantes, sa ville d'origine, environ un week-end par mois. Ses parents (père et mère : agents de la Banque Postale) financent son logement et sa vie étudiante. Il bénéficie des APL. Il a un frère qui démarre tout juste dans la vie professionnelle comme paysagiste-architecte dans une agence d'urbanisme, il a aussi une sœur en terminale ES.

Christophe : Il a 27 ans et est inscrit en M1 de psychologie (site Tanneurs, Tours centre). Il a tenté plusieurs orientations (médecine, droit) avant de se stabiliser en psychologie. Depuis 5 ans, il vit dans le même appartement, appartenant au parc social (F2, 40m²), et situé dans un quartier sud de la ville. Il est en couple. Auparavant, il logeait en résidence universitaire. C'est un étudiant salarié : il finance lui-même sa vie indépendante et ses études. Il est originaire de Bourges. Son père est directeur adjoint d'un service à la mairie de Bourges et sa mère est enseignante. Il a quatre frères et sœurs, tous plus jeunes que lui : une sœur en L2 de musicologie à Tours, une autre sœur en terminale, deux frères au collège.

Corentin : Il a 23 ans et est en quatrième année de médecine (site Tonnellé, Tours ouest). Il vit en couple depuis environ un an (avec Charlotte) dans un T3 dans le quartier des Deux-Lions (Tours sud). Auparavant, il avait successivement loué deux appartements (type F1) aux abords de la faculté de médecine. Il rend visite à sa famille environ une fois par mois. Il dépend en grande partie de l'aide financière de ses parents (père : directeur logistique et mère : opératrice intérimaire). Il bénéficie des APL. Il a une sœur cadette, lycéenne.

Édouard : Il a 21 ans et est inscrit en M1 Ingénierie des Milieux Aquatiques et des COrridors Fluviaux (IMACOF) (site Grandmont, Tours sud). Il a démarré ses études supérieures par une DUT Génie de l'environnement à Toulon puis est rentré directement en M1 IMACOF. Il a quitté la maison de ses parents depuis l'obtention de son bac, quatre ans auparavant. Il a changé de lieu de résidence chaque année et expérimenté de nouvelles formules : la chambre chez l'habitant puis la colocation, l'appartement en résidence étudiante privée. Il habite aujourd'hui toujours dans cette résidence, située à côté de la gare : il a changé d'appartement entre les deux années. Son logement actuel fait 31 m² pour 460€ par mois sans l'électricité. Il rentre chez ses parents tous les week-ends à Châteaudun. Ses parents (père : agriculteur et mère : sage-femme) financent ses études, son logement et sa vie quotidienne. Il a une sœur, étudiant en DUT Carrières Sociales à Lille et un frère, en BEP restauration.

Geoffrey : Il a 22 ans et est actuellement en deuxième année de formation d'ingénieur en aménagement à l'école polytechnique de l'université de Tours (Site Portalis, Tours sud). Il est arrivé à Tours un an et demi auparavant et a toujours logé au même endroit : un appartement de colocation (pour l'instant, il n'a pas de colocataires) dans un quartier sud de la ville. Avant son actuelle formation, il a effectué un DUT Génie Biologique, Génie de l'environnement à Brest. Dans cette ville, il a également opté pour la solution colocation. Puis il a poursuivi par une License in Environmental Biology à Edimbourg (Ecosse). Là encore, il a préféré l'expérience de la colocation. Il vient de Perros-Guirec et retourne en Bretagne environ un week-end sur trois. Ses parents (père : ingénieur France Télécom, mère : sans profession) financent son logement et sa vie quotidienne. Il bénéficie des APL. Il a un frère informaticien à Paris et une sœur en première année de médecine.

Jérôme : Il a 21 ans et est actuellement en deuxième année de formation d'ingénieur en aménagement à l'école polytechnique de l'université de Tours (Site Portalis, Tours sud). Il

réside depuis son arrivée à Tours (un an et demi auparavant) dans le même appartement de 18 m² aux abords de la gare. Auparavant, il a effectué trois ans de classes préparatoires à Saumur (deux ans en internat et un an en appartement indépendant). Originaire de Saumur, il s'y rend pratiquement tous les week-ends. Ses parents (père et mère : agents de la fonction publique aux impôts) financent ses études et sa vie à Tours. Il bénéficie des APL. Il a une sœur aînée (29 ans : préparatrice de laboratoire dans un lycée de Saumur).

Joël : Il a 24 ans et est inscrit en M1 Ingénierie des Milieux Aquatiques et des Corridors Fluviaux (IMACOF) (site Grandmont, Tours sud). Avant d'entrer dans cette formation, il a d'abord obtenu un BTS Gestion et Protection de la Nature à Auray puis un Diplôme Européen d'Etudes Supérieures (niveau licence) dans le domaine de l'environnement à Fontenay-le-Comte. Il a ensuite travaillé pendant deux ans, alternant des emplois en intérim, des CDD et des périodes d'inactivités. L'année passée, il a donc souhaité reprendre une formation pour obtenir davantage de qualifications, gage d'une meilleure insertion professionnelle. Depuis son entrée en BTS, il a expérimenté de nombreuses solutions de logement : le meublé chez l'habitant, la colocation en maison et en gîte rural, le retour chez les parents, l'arrangement chez des amis, la solution hôtel ponctuellement. Depuis son arrivée à Tours, il loue un studio de 20m² en périphérie de Tours Sud, non loin de son lieu d'études. Il subvient seul au financement de ses études et de sa vie indépendante grâce à de l'argent mis de côté lors de ses périodes d'activités, des APL. Ses parents (père : menuisier, mère : aide-soignante) pourraient l'aider en cas de coup dur. Il passe environ un week-end sur deux à Tours. Il passe ses week-ends hors de Tours à Doué-la-Fontaine chez ses parents ou à Clermont-Ferrand chez sa petite amie. Il a deux sœurs : une sœur aînée de 28 ans (ouvrière à Angers) et une sœur cadette de 19 ans (école d'ingénieurs en horticulture à Angers).

Julien : Il a 24 ans et suit un M1 d'archéologie (site des Tanneurs, Tours centre). Il a emménagé en 2001 à Tours, lors de son entrée dans l'enseignement supérieur, après l'obtention de son bac. Il réside aujourd'hui seul, dans un appartement HLM, situé dans le cœur de Tours. C'est son troisième logement après : trois ans passés dans un autre appartement, seul ; et trois autres années en colocation. Il a toujours cherché à habiter dans le centre ville. Originaire d'Orléans, il rend assez peu visite à ses parents, aujourd'hui séparés (père : petits boulots, mère : professeur de français. Etudiant salarié (surveillant d'internat en lycée), il subvient seul à ses besoins. Il a des demi-frères et des demi-sœurs du côté de son père.

Marc : Il a 22 ans et est inscrit en M1 de géographie (site Portalis, Tours sud). Il a toujours été inscrit à l'université de Tours, en géographie, et habite le même logement depuis son arrivée dans la ville. Il s'agit d'un studio de 23 m² situé en centre ville dont le loyer s'élève à 396 €. Il est originaire de Bonneval en Eure et Loire et rentre chez ses parents tous les week-ends. Ses parents (père : fraiseur et mère : secrétaire) financent son logement. Il a une sœur aînée, infirmière et un frère aîné, professeur de sport.

Patrick : Il a 22 ans et est actuellement en deuxième année de formation d'ingénieur en aménagement à l'école polytechnique de l'université de Tours (Site Portalis, Tours sud). Avant d'entrer dans cette formation, il a obtenu une licence et un master 2 recherche de géographie à l'université de Reims. Dans cette ville, il était logé chez son père. À Tours, il occupe un studio en périphérie de Tours sud, non plus de son lieu d'études. C'est son premier logement indépendant. Il retourne à Reims, chez son père, tous les quinze jours, au week-end et pars à Nîmes chez sa mère aux vacances. Il est boursier et bénéficie des APL. Il reçoit néanmoins encore une aide financière de ses parents (père : employé à la SERNAM, mère : directrice dans une compagnie d'assurance). Il a une sœur aînée de 25ans qui passe actuellement des concours dans le domaine du droit et un petit frère de 12 ans.

Richard : Il a 22 ans et est inscrit en M1 de géographie (site Portalis, Tours sud). Depuis l'obtention de son baccalauréat, il poursuit des études de géographie à l'université de Tours. C'est sa troisième année (et sa troisième chambre) en résidence universitaire située sur le site de Grandmont (Tours sud). Le prix de la chambre est à 210€ par mois, il bénéficie des APL. Il a connu la colocation en appartement avec une amie lors de sa première année à Tours. Originaire d'une petite commune à proximité de Chartres, il rentre chez ses parents tous les week-ends. Il travaille tous les samedis et pendant l'été pour financer son logement d'étudiant. Le financement de sa vie quotidienne est pris en charge par ses parents (père : magasinier dans une entreprise de médicaments, mère : auxiliaire de puériculture dans une crèche). Il a une sœur aînée, déjà active.

Samuel : Il a 21 ans et est actuellement en deuxième année de formation d'ingénieur en aménagement à l'école polytechnique de l'université de Tours (Site Portalis, Tours sud). Il est originaire de Nevers. Après son bac, il a suivi une classe préparatoire Physique-Technique dans un lycée de Nevers et est donc resté habiter chez ses parents. Il a ensuite intégré

Polytech'. Lors de sa première année à Tours, il a loué un studio de 20m² près de la gare où il logeait seul. Cette année, il a déménagé dans une colocation avec quatre étudiants (dont Tom) dans une maison à la périphérie sud de Tours. Pour effectuer ses études, il a contracté un prêt étudiant sur quatre ans. Il est également bénéficiaire des APL. Ses parents (père : agriculteur, mère : comptable) continuent néanmoins à le soutenir financièrement pour les dépenses liés à l'alimentation. Il a frère cadet, de 16 ans, lycéen.

Sylvain : Il a 21 ans et est inscrit en M1 de géographie (site Portalis, Tours sud). Il est arrivé à Tours en 2004 pour sa première inscription à l'université. Il a suivi depuis tout son cursus en géographie. Aujourd'hui, il habite un T1 de 48 m², en colocation (1 colocataire), en plein de cœur de ville (Place Plumereau). Le loyer s'élève à 460 € (230 € par locataire). Il bénéficie des APL. Son appartement actuel est son quatrième logement. Il a changé de logement et de colocataires tous les ans, restant néanmoins toujours dans le centre-ville. Il est originaire de Voves (commune proche de Chartres) et rentre tous les week-ends chez ses parents. Il travaille l'été pour financer ses études pendant l'année. Il a une sœur aînée (avocate). Ses parents (père : cuisinier, mère : assistante maternelle) l'aide ponctuellement.

Tom : Il a 22 ans et est actuellement en deuxième année de formation d'ingénieur en aménagement à l'école polytechnique de l'université de Tours (Site Portalis, Tours sud) Il a rejoint cette formation après l'obtention d'un DUT génie civil à Egletons. Pendant cette formation, il logeait dans un appartement en colocation (avec un colocataire). Actuellement il habite dans un studio d'une résidence universitaire du CROUS (18m²) depuis un an et demi (site Deux-Lions, Tours Sud). Avant cela, il a passé quelques mois en chambre universitaire (site Grandmont, Tours sud). Il travaille pendant l'été pour financer une petite partie de sa vie étudiante, l'essentiel est néanmoins pris en charge par ses parents (père : coordinateur Hygiène et Sécurité, mère : teinturière). Il bénéficie des APL et d'une bourse. Il a une sœur cadette, 19 ans, également étudiante, en formation d'éducatrice spécialisée. Il est originaire de Clermont-Ferrand et retourne dans sa famille un week-end sur trois.

Vivien : Il a 23 ans et est actuellement en deuxième année de formation d'ingénieur en aménagement à l'école polytechnique de l'université de Tours (Site Portalis, Tours sud). C'est sa deuxième année à Tours mais sa cinquième année d'études supérieures. Il a auparavant effectué un DUT Hygiène, Sécurité, Environnement au Havre. Ensuite, il a suivi une première année d'école d'ingénieurs à l'UTC de Compiègne mais a échoué. Son histoire résidentielle

depuis sa décohabitation alterne des périodes de colocation (pendant le DUT au Havre) et de vie en solitaire en appartement dans le parc privé (Compiègne, 1^{ère} année à Tours). Aujourd'hui, il habite en colocation (ils sont 5 au total), dans une maison à Joué-les-Tours, commune limitrophe du sud de Tours. Originaire de Rouen, il retourne dans sa famille environ une fois par mois. Ses parents (père : architecte-urbaniste , mère : aumônière d'hôpital) financent son logement et sa vie étudiante. Il a un frère en recherche d'emploi après des études de droit et une sœur en L2 de psychologie.

ANNEXES 3

LE QUESTIONNAIRE « CONDITIONS DE VIE »

(EN PARTENARIAT AVEC L'OVE)



Rabelaisiens 2008 (en 1ère année) et étudiants de 4ème année
Quelles sont vos conditions de vie aujourd'hui ?

ATTENTION..

Vous avez déclaré "occuper souvent un logement indépendant" de celui de vos parents

→ Passez à la question 29 ci-dessous ▲

Vous avez déclaré "toujours habiter chez vos parents"

→ Passez à la question 37 page suivante

30. Si vous occupez "régulièrement" un logement qui vous est personnel et qui n'est pas celui de vos parents, est-ce...

- 1. un logement personnel du parc privé
- 2. un logement personnel du parc HLM
- 3. une résidence universitaire (CROUS)
- 4. une résidence étudiante (privée)
- 5. une chambre chez un particulier (ou un studio)
- 6. autres situations

31. Si 'autres situations', précisez :

32. Si ce logement ne vous appartient pas (vous ou famille), est-il "meublé" par le propriétaire ou non ?

- 1. oui, il est meublé par le propriétaire
- 2. non, il n'est pas meublé par le propriétaire
- 3. sans objet, le logement nous appartient

33. Quel type de logement est-ce ?

- 1. une chambre
- 2. un studio / F1
- 3. un F1 bis / F2 / F3
- 4. un F4 ou +

34. Comment avez-vous trouvé ce logement ?

- 1. par une agence immobilière
- 2. par petites annonces (presse, internet...)
- 3. par affiche sur un site universitaire
- 4. par une connaissance
- 5. par le CROUS
- 6. par une association ou par la ville
- 7. il appartient à un membre de ma famille
- 8. autre

1 seule réponse possible

35. Si 'autre', précisez :

36. Occupez-vous ce logement depuis votre arrivée à l'université François-Rabelais ?

- 1. oui
- 2. non

37. Si non, combien de logements avez-vous occupé depuis que nous n'habitez plus chez vos parents ?



Rabelaisiens 2008 (en 1ère année) et étudiants de 4ème année

Quelles sont vos conditions de vie aujourd'hui ?

Compte tenu de votre mode de déplacement principal, comment votre logement est-il situé par rapport...

	à moins de 5 min	entre 5 et 10 min	entre 10 et 15 min	entre 15 et 30 min	plus de 30 min
38. ...au centre ville :	<input type="radio"/>				
39. ...à votre principal lieu d'études :	<input type="radio"/>				

40. Parmi les lieux suivants, hiérarchisez de 1 à 7 les quartiers que vous connaissez le mieux :

- le centre ville (de ma ville universitaire)
 le quartier de mon domicile principal
 mon lieu d'études
 la gare
 le quartier de mon(ma) petit(e) ami(e)
 le quartier d'un(e) ami(e)
 autre

Concernant votre logement, êtes-vous satisfait(e) des éléments de confort suivants ?

	oui, très satisfait(e)	oui, plus ou moins satisfait(e)	non, pas vraiment satisfait(e)	non, pas satisfait(e) du tout	sans avis
41. la superficie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
42. le prix	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
43. le calme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
44. la clarté	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
45. la sécurité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
46. la localisation dans la ville	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
47. la proximité d'autres étudiants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
48. les espaces collectifs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Possédez-vous à votre domicile principal l'équipement suivant et comment l'utilisez-vous ?

	tous les jours	moins souvent	très rarement	je n'en ai pas
49. TV	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
50. radio	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
51. matériel Hi-Fi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
52. console de jeux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
53. ordinateur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
54. connexion internet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
55. réfrigérateur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
56. plaque cuisson	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
57. four	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
58. lave-vaisselle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
59. lave-linge	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Pour vous, votre logement, c'est...

	oui, tout à fait	oui, plus ou moins	non, pas vraiment	non, pas du tout	sans avis
60. un lieu de travail	<input type="radio"/>				
61. un lieu d'intimité	<input type="radio"/>				
62. un lieu de repos	<input type="radio"/>				
63. un lieu pour recevoir mes amis	<input type="radio"/>				
64. un lieu de partage avec ma famille	<input type="radio"/>				



Rabelaisiens 2008 (en 1ère année) et étudiants de 4ème année
Quelles sont vos conditions de vie aujourd'hui ?

65. Finalement, êtes-vous globalement satisfait(e) de votre logement ?

- oui, tout à fait oui, plus ou moins non, pas vraiment non, pas du tout sans avis

66. Envisagez-vous de quitter ce logement prochainement ?

1. non
 2. oui, car je vais quitter l'université François-Rabelais
 3. oui, car mon logement ne correspond plus à mes attentes
 4. oui, car je vais bientôt partager une co-location
 5. oui, car je pars m'installer avec mon(ma) petit(e) ami(e)
 6. oui, car je dois le laisser l'été pour des raisons financières
 7. oui, pour d'autres problèmes financiers
 8. oui, pour d'autres raisons

67. Vous y compris, combien de personnes logent régulièrement dans le logement où vous vivez le plus longtemps dans la semaine ?

ATTENTION..

Vous avez déclaré "occuper souvent un logement indépendant" de celui de vos parents

→ **■ Passez à la question 67
 ■ ci dessous**

Vous avez déclaré "toujours habiter chez vos parents"

→ **■ Passez à la question 78
 ■ page suivante**

Quelles sont les raisons vous ayant poussé à vous installer dans un logement indépendant de celui de vos parents ?

	oui, tout à fait	oui, plus ou moins	non, pas vraiment	non pas du tout	sans avis
68. me rapprocher de mon lieu d'études	<input type="radio"/>				
69. me rapprocher de mon lieu de travail salarié	<input type="radio"/>				
70. m'installer avec mon(ma) petit(e) ami(e)	<input type="radio"/>				
71. envie d'indépendance	<input type="radio"/>				
72. vivre avec des amis	<input type="radio"/>				
73. mes parents ont quitté la région	<input type="radio"/>				
74. mes parents se sont séparés	<input type="radio"/>				
75. découvrir une autre ville, une autre région	<input type="radio"/>				
76. autres raisons	<input type="radio"/>				

77. Depuis combien de temps n'habitez-vous plus chez vos parents ?

1. depuis plus d'1 an
 2. depuis la rentrée universitaire 2008-2009
 3. depuis quelques mois seulement

78. Que ressentez-vous depuis que vous n'habitez plus chez vos parents ?

1. un sentiment de liberté et d'épanouissement
 2. à la fois un sentiment de liberté et une sorte de solitude
 3. une forme d'inquiétude à devoir me débrouiller seul(e)
 4. de grandes difficultés à assumer cette situation

1 seule réponse possible



Rabelaisiens 2008 (en 1ère année) et étudiants de 4ème année Quelles sont vos conditions de vie aujourd'hui ?

Avez-vous un abonnement...

	oui	non
87... Fil Bleu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
88... Fil Vert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
89... étudiant TER ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
90... SNCF/TER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
91... multimodal type Carte PASS ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VOTRE ALIMENTATION

92. Parmi les types d'alimentation suivants, choisissez celui qui vous correspond le plus

- 1 je mange régulièrement 3 repas par jour (petit-déjeuner, déjeuner, dîner)
- 2 je fais 2 repas par jour
- 3 je mange quand j'ai faim
- 4 je ne fais qu'un repas par jour

93. Grignotez-vous entre les repas ?

- oui, très souvent
- oui, de temps en temps
- non, jamais

94. Vous est-il déjà arrivé de bénéficier de repas gratuits offerts par une association ?

- oui
- non

Avec quelle fréquence mangez-vous dans ces lieux ?

	tous les jours	quelques fois dans la semaine	moins d'1 fois par semaine	jamais
95. chez moi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
96. chez mes parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
97. au Resto U	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
98. dans une cafétéria	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
99. dans un fast food	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
100. en me fournissant dans un distributeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

101. Si vous mangez régulièrement au RU, pensez-vous que celui que vous fréquentez offre un bon rapport qualité/prix ?

- 1. oui
- 2. non
- 3. je ne sais pas

102. Votre famille participe-t-elle à votre approvisionnement (par des achats "prêt à manger", par des préparations que vous rapportez lors de vos visites, par des colis qu'elle vous expédie) ?

- plusieurs fois par semaine
- 1 fois par semaine
- moins souvent
- jamais

103. Cuisinez-vous ?

- oui, presque tous les jours
- 2 à 3 fois par semaine
- le week-end
- jamais



Rabelaisiens 2008 (en 1ère année) et étudiants de 4ème année
Quelles sont vos conditions de vie aujourd'hui ?

Concernant les aliments que vous consommez, mangez-vous souvent...

	tous les jours	quelques fois dans la semaine	moins d'1 fois par semaine	jamais
104. des féculents	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
105. de la viande, du poisson	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
106. des légumes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
107. des fruits	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Vous arrive-t-il de boire régulièrement...

	Tous les jours	quelques fois dans la semaine	1 fois par semaine	moins souvent	jamais
108. de la bière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
109. du vin	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
110. des alcools forts	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
111. des sodas	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
112. des mélanges de boissons alcoolisées et sucrées (premix)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
113. des boissons énergisantes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

VOTRE SANTE

114. Bénéficiez-vous d'une mutuelle complémentaire à la sécurité sociale ?

1. oui 2. non 3. je ne sais pas

115. Si oui, bénéficiez-vous de la mutuelle de vos parents, ou avez-vous adhéré personnellement ?

1. mutuelle des parents
 2. mutuelle personnelle

116. Depuis la rentrée universitaire 2008-2009, combien de fois avez-vous consulté le service de médecine universitaire ?

117. En dehors du Service de Médecine Universitaire, vous est-il arrivé de ne pas aller à une consultation médicale (ou de la différer) pour des raisons financières ?

1. oui, souvent
 2. oui, ça m'est arrivé quelques fois
 3. non, jamais

118. Fumez-vous du tabac régulièrement ?

1. oui, quotidiennement
 2. oui, de temps en temps
 3. non, jamais

Vous arrive-t-il de consommer :

	oui, régulièrement	oui, de temps en temps	oui, avant les examens	non, jamais
119. - des calmants, des anti-dépresseurs ou des somnifères ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
120. - des stimulants ou des remontants ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Rabelaisiens 2008 (en 1ère année) et étudiants de 4ème année
Quelles sont vos conditions de vie aujourd'hui ?

Parmi ces frères et sœurs, combien...

- 168....sont à la charge de vos parents ?
- 169....ont suivi ou suivent actuellement des études supérieures ?
- 170....ont une activité professionnelle rémunérée ?
- 171....cherchent un emploi ?

Voyez-vous régulièrement :

	tous les jours	1 ou plusieurs fois par semaine	2 à 3 fois par mois	1 fois par mois	plus rarement	jamais	sans objet
172. - votre mère ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
173. - votre père ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
174. - votre belle-mère ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
175. - votre beau-père ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Le plus souvent, comment contactez-vous...

	par téléphone	par sms	par mail	par courrier postal	indifféremment	jene les contacte pas	sans objet
176....votremère?	<input type="radio"/>						
177....votrepère?	<input type="radio"/>						

178. Ressentez-vous la nécessité de contacter vos parents (ou l'un d'entre eux) ?

- 1.oui, très régulièrement 2.oui, assez souvent 3.non, pas très souvent 4.non, pas du tout 5.sans objet

179. Qui s'occupe le plus souvent des tâches domestiques là où vous habitez ?

- 1.moi-même
- 2.mes parents
- 3.mon(ma) petit(e) ami(e) ou conjoint(e)
- 4.mon(ma) colocataire
- 5.une aide-ménagère

Les membres de votre famille vous aident-ils en vous...

	souvent	parfois	jamais
180.... donnant des provisions alimentaires?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
181.... prêtant une voiture ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
182.... offrant des vacances?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
183.... faisant des cadeaux d'équipement (tel portable, TV, ordinateur...)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
184.... faisant de petits cadeaux (CD, livres, vêtements) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



Rabelaisiens 2008 (en 1ère année) et étudiants de 4ème année
Quelles sont vos conditions de vie aujourd'hui ?

LE PASSEPORT CULTUREL ETUDIANT (PCE)

214. Avez-vous acheté le PCE cette année à l'université ?

- 1. oui
- 2. non
- 3. je ne sais pas

215. Si oui, l'avez-vous utilisé cette année, à l'université ou dans les autres structures culturelles de l'agglomération ?

- 1. oui, je l'ai utilisé exclusivement à l'université
- 2. oui, je l'ai utilisé dans les structures culturelles de l'agglomération
- 3. oui, je l'ai utilisé à l'université et pour d'autres structures
- 4. non, je ne l'ai pas utilisé
- 5. sans objet, je ne l'ai pas acheté

216. Et combien de fois l'avez-vous utilisé ?

- plus de 10 fois
- entre 5 et 10 fois
- entre 2 et 4 fois
- 1 fois
- pas du tout

EN CONCLUSION...

217. Pour conclure, diriez-vous que vos conditions de vie cette année (logement, alimentation, santé, travail, dépenses, relations avec votre famille et vos proches...) étaient

- 1. très satisfaisantes
- 2. assez satisfaisantes
- 3. peu satisfaisantes
- 4. pas satisfaisantes du tout

